

Étude socio-économique sensible au genre des possibilités et des défis pour les MPME et les entreprises sociales dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat dans les Gouvernorats de Sfax, Mahdia, Siliana et Tozeur



Rapport provisoire
30/10/2023

MOHAMED DALY SFIA
PhD Economie
Consultant

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	3
Remerciements	4
Figures et tableaux	5
Résumé	6
Introduction	11
L'entrepreneuriat et l'ESS en Tunisie	11
Les barrières sociales au travail et à l'entrepreneuriat des femmes	14
L'entrepreneuriat et l'inclusion des personnes porteuses d'handicap	19
Objectifs et approche de l'étude	22
Mahdia	24
Données d'ensemble	24
Présentation des secteurs cibles	27
Ecosystème d'appui	30
Expériences et leçons	31
Barrières à l'entrepreneuriat	34
Sfax	41
Données d'ensemble	41
Présentation des secteurs cibles	44
Ecosystème d'appui	47
Expériences et leçons	48
Barrières à l'entrepreneuriat	51
Siliana	57
Données d'ensemble	57
Présentation des secteurs cibles	60
Ecosystème d'appui	62
Expériences et leçons	63
Barrières à l'entrepreneuriat	66
Tozeur	71
Données d'ensemble	71
Présentation des secteurs cibles	74
Ecosystème d'appui	77
Expériences et leçons	78
Barrières à l'entrepreneuriat	81
Développer l'entrepreneuriat dans LES SECTEURS cibles	87
L'entrepreneuriat et l'ESS	87
L'entrepreneuriat agricole	94
L'entrepreneuriat dans l'artisanat	96
L'entrepreneuriat dans le tourisme	98
Conclusion	100
References	101
Annexes	103

Abréviations

AFD	Agence Française de développement
AGDOR	Association de Gestion Durable Oasis Ras El Aïn Nefta
APAD	Association pour une Agriculture Durable.
BFPME	Banque de financement des petites et moyennes entreprises
BTS	Banque tunisienne de solidarité
CA	Chiffre d'affaire
COVID-19	Coronavirus
ES	Entreprenariat social
ESS	Economie sociale et solidaire
GDA	Groupement de développement Agricole
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
INS	Institut national de la statistique
mDT	mille TND
MDT	millions de TND
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PME	Petites et moyennes entreprises
PRASOC	programme « Appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'économie sociale et solidaire
SMSA	Société Mutuelle de services agricoles
TAMSS	Tunisian Association for Management and Social Stability
TCSE	Tunisian center for social entrepreneurship
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TND	Dinar tunisien
UE	Union Européenne
UGTT	Union générale tunisienne du travail
USD	Dollar US
UTAP	Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche
UTICA	Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Remerciements

L'auteur remercie les acteurs et les personnes qui ont contribué chacun à sa manière dans la réalisation du présent rapport.

PARTENAIRES

Ce rapport a été commandé par OXFAM dans le cadre du projet SUMUD. L'auteur tiens à remercier les personnes qui ont supervisé la réalisation de la mission et apporté leur soutien logistique, commentaires et suggestions pour l'amélioration du résultat final. L'auteur remercie aussi les partenaires d'OXFAM dans le cadre du projet : APAD, AVSI, et SHANTI.

ACTEURS D'APPUI A L'ENTREPRENARIAT

L'auteur est reconnaissant envers les parties prenantes publiques, privées, et les organisations de la société civile de l'écosystème d'appui aux entrepreneurs qui ont apporté leur soutien à la réalisation de cette publication en donnant leurs avis, suggestions et recommandations tout en partageant leurs expériences.

ENTREPRENEUR(E)S

L'auteur remercie tout particulièrement tout(e)s les entrepreneur(e)s qui ont participé aux Focus groups et accepté d'être interviewées tout au long du processus de conduite de la mission.

Figures et tableaux

Figure 1 : Evolution de la croissance du PIB (prix du marché)	11
Figure 2 : Evolution du taux de chômage (en %)	11
Figure 3 : Production totale de céréales (en MT)	12
Figure 4 : Nuitées touristiques globales (millions)	12
Figure 5 : Production artisanale de tapis (mille m2)	12
Figure 6 : position géographique, Mahdia	24
Figure 7 : population par délégation, Mahdia	24
Figure 8 : IDR, Mahdia	25
Figure 9 : chômage par délégation, Mahdia	26
Figure 10 : pauvreté par délégation, Mahdia	26
Figure 11 : Répartition de la production végétale, Mahdia (en %)	27
Figure 12 : Répartition du nombre d'artisans par activité, Mahdia (en %)	28
Figure 13 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %, Mahdia	34
Figure 14 position géographique, Sfax	41
Figure 15 : population par délégation, Sfax	41
Figure 16 : IDR, Sfax	42
Figure 17 : chômage par délégation, Sfax	43
Figure 18 : pauvreté par délégation, Sfax	43
Figure 19 : Répartition de la production végétale, Sfax (en %)	44
Figure 20 : Répartition du nombre d'artisans par activité, Sfax (en %)	46
Figure 21 : infrastructure touristique par délégation, Sfax	46
Figure 22 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %, Sfax	51
Figure 23 position géographique, Siliana	57
Figure 24 : population par délégation- Siliana	57
Figure 25 : IDR, Siliana	58
Figure 26 : chômage par délégation, Siliana	59
Figure 27 : pauvreté par délégation, Siliana	59
Figure 28 : Répartition de la production végétale, Siliana (en %)	60
Figure 29 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %, Siliana	66
Figure 30 : position géographique- Tozeur	71
Figure 31 : population par délégation- Tozeur	71
Figure 32 : Figure 16 : IDR, Sfax	72
Figure 33 : chômage par délégation, Tozeur	73
Figure 34 : pauvreté par délégation, Tozeur	73
Figure 35 : Répartition de la production végétale (en %)	74
Figure 36 : Répartition du nombre d'artisans par activité (en %)	75
Figure 37 : infrastructure hôtelière pas délégation - Tozeur	76
Figure 38 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %	81

Résumé

Ce rapport a pour objectif d'élaborer un diagnostic de la situation de l'entrepreneuriat et de l'ESS dans les régions de Mahdia, Sfax, Siliana et Tozeur dans les secteurs de l'Agriculture, l'Artisanat et le tourisme alternatif. Il s'agit d'identifier les barrières et les défis divers pour les entrepreneur(e)s et de proposer des recommandations pour l'amélioration de l'entrepreneuriat dans les secteurs cibles. Il s'agit aussi analyser des inégalités qui se posent pour les populations vulnérables, avec un focus sur l'entrepreneuriat chez les femmes et les personnes handicapées. Les principales conclusions du diagnostic sont les suivantes :

L'émergence des coopératives en Tunisie a eu lieu au cours des années 1960. Le développement du concept de l'ESS est par contre relativement nouveau en Tunisie. Il s'est développé après la révolution sous l'impulsion de plusieurs initiatives portées en partenariat entre des structures publiques, les organisations professionnelles et des organisations internationale. Depuis, le secteur de l'ESS connaît une dynamique assez importante notamment chez les jeunes. L'entrepreneuriat féminin en Tunisie reste faible et contraint pas plusieurs facteurs divers dont l'accès au financement, l'accès aux marchés, l'accès à la propriété et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. L'entrepreneuriat des personnes handicapées reste très faible en raison de plusieurs facteurs : niveau d'instruction très faible, limitation de l'accès aux structures d'appui, risques économiques liés à la création de projets, etc.

L'entrepreneuriat dans le secteur agricole est dominé par les hommes. Moins de 9% des exploitants agricoles sont des femmes. A Siliana et surtout à Tozeur, les femmes ne représentent qu'environ 3% des agriculteurs. Les organisations de l'ESS notamment les SMSA et les GDA jouent un rôle primordial dans l'agriculture mais elles font face à des problématiques majeures qui sont liées à un endettement excessif à cause de la hausse des coûts de production (intrants, électricité, etc.) en plus de l'impact prononcé du changement climatique. Même si les femmes sont des adhérentes au sein de la plupart des organisations de l'ESS (environ 1/5), elles sont quasi-absentes des conseils d'administration. Leur participation et pouvoir décisionnel est quasi inexistant. Même, en tant que membres, les femmes restent peu actives dans ces organisations car elles sont occupées par d'autres activités (prise en charge des enfants, soins à la personne, etc.). A l'exception de Tozeur, où les femmes n'interviennent que rarement dans les fermes, le rôle des femmes dans l'agriculture se limite en général aux activités d'ouvrière saisonnière avec toutes les problématiques qui se posent pour ce type de travail : forte informalité, précarité,

faiblesse et irrégularité des revenus, insécurité du travail, transport dans des conditions inhumaines, et absence de prise en charge sociale, disparités dans les salaires entre les femmes et les hommes, etc. Le nombre d'heures de travail à la ferme (culture des olives) est complété par une charge de travail importante à la maison.

L'entrepreneuriat dans l'artisanat est dominé par les femmes. La plupart des femmes se sont adonnées à cette activité assez jeunes à côté de leurs mères qui leur ont transmises leur savoir-faire technique. Le niveau d'éducation des artisanes est relativement faible et certaines sont analphabètes. Elles ignorent parfois les informations les plus basiques (droits, cadre légal, etc.). Le secteur reste dominé par les activités informelles car la régularisation de la situation entraîne des contraintes économiques et des coûts importants pour l'artisane. La mentalité, l'individualisme et le manque de volonté et de coopération entre les artisanes est un problème qui les empêchent de s'engager dans des groupements. La plupart des artisanes travaillent à la maison. Cela impacte directement leur vie sociale car il n'y a plus de dissociation entre l'activité du travail et les activités ménagères. Ceci peut parfois être une source de tension et de conflits multiples avec les autres membres de la famille. De plus, plusieurs de ces artisanes ont des membres de leurs familles (mari, enfant, etc.) qui sont en situation de handicap ce qui impose d'autres contraintes à plusieurs niveaux. Les barrières à l'entrepreneuriat sont liées aux difficultés d'accès à la matière première et aux problématiques d'écoulement des produits. L'entrepreneuriat chez les personnes handicapées reste relativement faible. L'emploi en tant que salarié dans une entreprises artisanale est aussi réduit. La peur du manque de productivité contraint les maitres artisans à ne pas les engager.

Le développement du tourisme d'hébergement alternatif reste limité par plusieurs barrières : multiplicité des intervenants et des interlocuteurs, centralisation de la décision pour les autorisations, longueur des procédures avec plusieurs étapes pour la clôture des dossiers. Ces facteurs ont facilité l'installation des maisons d'hôtes et de gîtes ruraux opérant dans le secteur informel et n'ayant aucune relation avec les autorités touristiques locales. Malgré que certaines unités soient de très haute qualité, les procédures longues pour la formalisation ont servi à décourager les promoteurs et les femmes d'entrer dans le secteur formel. La branche de l'hébergement alternatif souffre aussi du manque de main d'œuvre qualifiée pour travailler dans les maisons d'hôte (personnel restauration, etc.).

Les activités d'animation en lien avec le tourisme alternatif (écotourisme, tourisme culinaire, randonnées, vélo, plongée, etc.) connaissent un développement important. Elles contribuent de façon importante à stimuler le tourisme intérieur et à promouvoir les richesses culturelles et à faire connaître les patrimoines locaux dans les régions. Pourtant, la valeur ajoutée de ces activités n'est pas du tout reconnue. L'accès des projets d'animation touristique au financement reste très limité et ils sont fortement dévalorisés.

Les recommandations suivantes sont nécessaires pour développer l'entrepreneuriat et l'ESS dans les régions et les secteurs cibles :

Supprimer les obstacles institutionnels et administratifs à l'entrepreneuriat

L'Etat doit aller dans le sens de la suppression des barrières institutionnelles et administratives pour promouvoir l'entrepreneuriat, l'investissement et de façon plus générale pour améliorer le climat des affaires. Il est nécessaire d'accorder plus de responsabilité et de pouvoir décisionnel aux administrations locales pour réduire les délais et développer les régions. Il est aussi primordial de réduire le nombre d'intervenants dans les dossiers d'investissement et d'améliorer la coordination entre eux.

Lever les barrières réglementaires au développement de l'entrepreneuriat et l'ESS

A ce jour, les textes d'application de la Loi sur l'ESS n'ont pas été promulgués notamment pour ce qui concerne les instances de gouvernance, le label des entreprises et les mécanismes de financement. Plusieurs barrières réglementaires spécifiques à l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture (la nouvelle loi ne différencie plus explicitement le petit agriculteur), l'artisanat (accès des artisans au domaine forestier), tourisme alternatif (restrictions sur les cautions bancaires pour la création d'agences de voyage, etc.) doivent être étudiées pour trouver des solutions viables à leur levée.

Améliorer l'accès au financement pour les entrepreneurs dans les secteurs cibles

Plusieurs de ces sources de financement existent (exemple ligne PRASOC, les budgets FDR de l'ONA) mais ne sont pas connues des principaux acteurs concernés (entrepreneurs, agriculteurs, etc.). L'amélioration de la visibilité de ces produits et leur promotion auprès des entrepreneurs est nécessaire pour augmenter l'accès au financement. La prise en compte des spécificités des acteurs, de la nature des activités informelles, et des secteurs etc. est primordiale pour améliorer l'accès au financement.

Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes et leur accès à un travail décent

L'amélioration de l'entrepreneuriat implique d'augmenter l'accès des femmes à la propriété foncière qui permet de renforcer leur statut et leur influence au sein des communautés. De façon plus générale, et en plus de la nécessité de développer l'accès à la propriété des terres, il est primordial d'améliorer les capacités en matière de gestion de petites entreprises, d'investissement, et de mobilisation du cré-

dit. Il est aussi primordial de mettre en place des actions pour les ouvrières saisonnières et de façon plus générale les femmes en milieu rural. Ces mesures incluent parmi d'autres l'éducation, la formation, la sensibilisation sur les aspects liés au droit à un travail décent, l'accès à la sécurité sociale, le transport dans de bonnes conditions, l'égalité des salaires, les formes des violences, etc.

Améliorer l'entrepreneuriat et l'emploi des personnes en situation de handicap

il est nécessaire de mettre en place des programmes de sensibilisation pour montrer la faisabilité réelle de l'entrepreneuriat chez les handicapés. Des succès stories d'entrepreneurs handicapés peuvent être mis en valeur pour inspirer d'autres entrepreneurs handicapés potentiels, pour créer leurs projets. Il est aussi nécessaire de garantir aux entrepreneurs handicapés l'accès à un soutien financier approprié. Les programmes pour la promotion de l'entrepreneuriat financés par les organisations internationales doivent aussi prévoir dans leurs financements des lignes spécifiques pour la promotion de l'entrepreneuriat des personnes handicapées.

Cibler les projets traitant des problématiques prioritaires des agriculteurs et des groupements

Un des moyens le plus efficace consiste à financer et accompagner les agriculteurs, GDA, SMSA dans la réalisation d'investissements dans des forages de puits et l'installation de pompes solaires photovoltaïque. De tels investissements permettront de sécuriser l'approvisionnement en eau, de réduire les coûts de production et d'améliorer les revenus. Le financement des projets devra impérativement être accompagné de mesures de renforcement des capacités sur les techniques d'irrigation par le recours au pompage solaire.

Privilégier l'accompagnement des artisanes à travers les organisations de l'ESS

La meilleure approche pour accompagner les femmes artisanes dans les régions cibles consiste à les accompagner à travers des organisations de l'ESS présentes dans ces régions. Celles-ci constitueraient des points d'ancrage et d'attache pour ces artisanes. Cette approche a l'avantage de maximiser l'impact des actions mises en place tout en créant un effet de levier important pour les artisanes. Il faudrait accorder une priorité absolue aux associations qui intégreront dans leurs portefeuilles d'artisanes des personnes handicapées ou à défaut celles qui ont à charge des personnes handicapées au sein de leurs familles.

Choisir les projets à financer, renforcer les capacités des artisanes et améliorer leur éducation

Les principaux critères pour le choix des projets sont l'impact et la durabilité. Les projets capables de remédier aux problématiques majeures des artisanes que sont

l'approvisionnement en matière première et la commercialisation des produits sont à privilégier. Les idées pourraient par exemple inclure la création de centrales d'achats et de stockage locales des matières premières, ou encore la mise en place de contrats de production pour garantir la continuité des revenus. La mise en place de programmes éducatifs pour les artisans est aussi essentielle pour leur donner un minimum de connaissances sur leurs droits et obligations.

Accompagner des projets d'hébergement alternatifs avancés pour intégrer le secteur formel

Il est recommandé de cibler en priorité les régions où il existe un déficit en matière d'hébergement, Il est essentiel d'opter pour des projets ayant des dossiers assez avancés pour pouvoir travailler pleinement avec les autorités locales. En parallèle, un plaidoyer devra être réalisé pour réduire les barrières législatives et administratives pour faciliter l'installation des promoteurs de projets. Des programmes de formation peuvent être mis en place pour accompagner le développement du tourisme alternatif d'hébergement.

Accompagner le développement des projets d'animation assez matures

Il existe plusieurs projets d'animation touristiques dans les régions cibles qui sont installées. D'autres promoteurs cherchent aussi à s'engager dans de telles activités. Il est recommandé de travailler avec les deux cibles mais les projets matures peuvent être favorisés.

Introduction

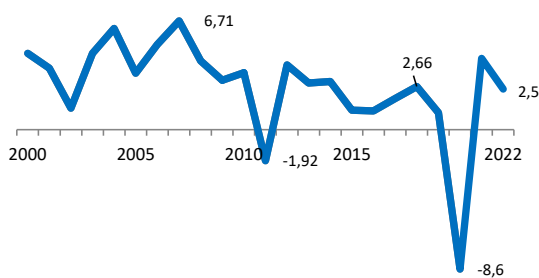
L'entrepreneuriat et l'ESS en Tunisie

Contexte socioéconomique

La croissance économique en Tunisie a connu un ralentissement important depuis la révolution. Ce résultat a été lié à la conjugaison de plusieurs facteurs dont l'instabilité socioéconomique et politique dans le pays. En 2020, le taux de croissance a été négatif -8,6% en raison de l'impact significatif de la pandémie du COVID-19 sur tous les secteurs de l'économie. Une certaine reprise a été enregistrée pour les années suivantes avec un taux de croissance de 2,5% en 2022.

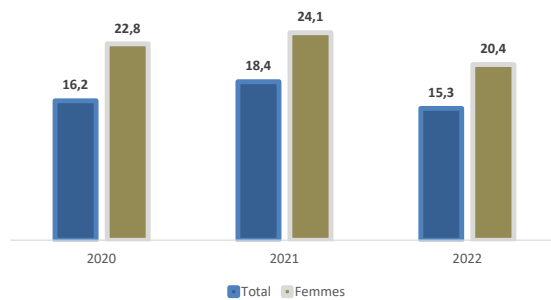
Malgré une certaine amélioration, le chômage continue à être très élevé en Tunisie en s'établissant à 15,3% en 2022. Le chômage des femmes est particulièrement élevé et dépasse les moyennes nationales sachant qu'il a été de 20,4% en 2022. Le taux de chômage des jeunes âgés entre 15 et 24 ans a augmenté, pour atteindre un peu moins que le double de celui des femmes avec 37,8% en 2021.

Figure 1 : Evolution de la croissance du PIB (prix du marché)



Source : Banque mondiale

Figure 2 : Evolution du taux de chômage (en %)

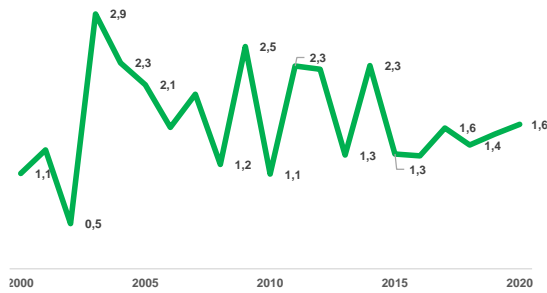


Source : INS

La pauvreté et les disparités régionales ont aussi fortement augmenté. En 2021, le taux de pauvreté en Tunisie a atteint 16,6% contre 15,2% en 2015. La pauvreté dans les régions rurales est de 26% alors qu'elle est de 10% en milieu urbain. La zone la plus touchée par la pauvreté est celle du Centre-Ouest avec un taux de 37%. Le Sud-est souffre également d'un fort taux de pauvreté de 23,3%, suivi de la région du Nord-ouest (22,5%). Ces régions se caractérisent aussi par les taux de chômage les plus élevés.

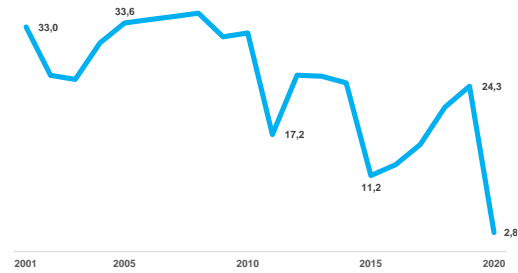
Tous les secteurs de l'économie tunisienne, y compris l'agriculture, le tourisme et l'artisanat, ont été impactés. La production agricole (illustrée par la production de céréales) a enregistré une tendance à la baisse notamment depuis 2015 en raison du déficit pluviométrique. Les dernières années étant les plus chaudes/sèches jamais enregistrées dans le pays.

Figure 3 : Production totale de céréales (en MT)



Source : ONAGRI

Figure 4 : Nuitées touristiques globales (millions)

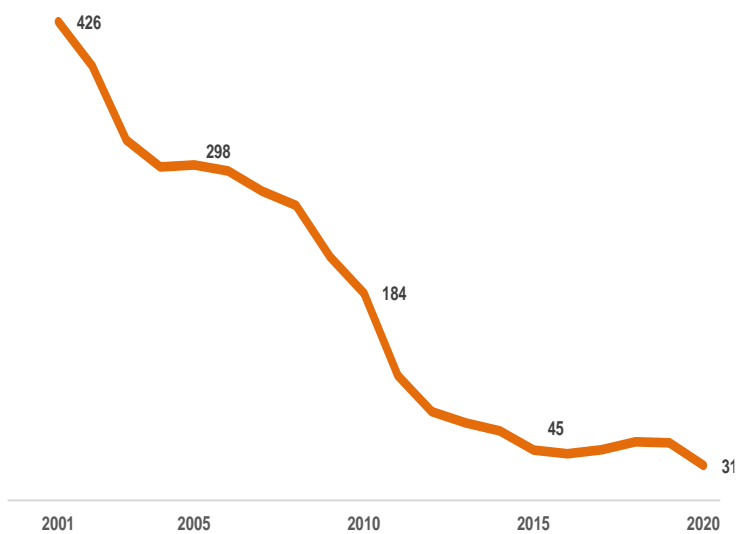


Source : ONTT

Depuis l'année 2011, le secteur du tourisme a connu une forte crise en raison de plusieurs évènements (révolution, attaques terroristes du Bardo, Covid-10). Le nombre de nuitées passées par des touristes étrangers en Tunisie a nettement baissé pour atteindre 2,8 millions de nuitées en 2020.

L'activité artisanale connaît depuis plusieurs années une baisse continue. Cette baisse est illustrée par la diminution drastique de la production de tapis en Tunisie qui est passée de près de 425 mille m² en 2001 à seulement 30 mille m² en 2020. Cette situation est due à la réduction du nombre de consommateurs, à la hausse des coûts de production, à la dégradation de la qualité de la matière première et à la prolifération des produits de la contrefaçon.

Figure 5 : Production artisanale de tapis (mille m²)



Source : ONA

Etat des lieux de l'ESS en Tunisie

Cadre juridique

L'émergence des coopératives en Tunisie a eu lieu au cours des années 1960. Le développement du concept de l'ESS est par contre relativement nouveau en Tunisie. Son développement a été appuyé par la promulgation de plusieurs textes réglementaires. Parmi ces textes, il y a bien entendu la loi n° 2020-30 du 30 juin 2020, relative à l'ESS qui a entre autres définit les organisations de l'ESS et qui a prévu plusieurs mécanismes financiers visant leur développement.

L'entrepreneuriat a récemment bénéficié de la publication d'un décret loi relatif aux sociétés citoyennes (décret n°15 de 2022 du 20 mars 2022). Les principes des sociétés citoyennes (charikat ahliya) sont très proches de ceux de l'ESS notamment en ce qui concerne le modèle de gouvernance participatif en plus de la primauté d'un objectif humain et social sur la lucrativité financière.

En outre, l'entrepreneuriat social a aussi bénéficié de la mise en place d'un cadre réglementaire encourageant la création des startups avec la loi n° 2018-20 du 17 avril 2018 relative aux startups. La Loi n° 2020-37 du 6 août 2020, relative au « Crowdfunding » a aussi été adoptée encourageant la mise en place de modes de financement alternatifs et participatifs. Notons enfin que l'encouragement de l'entrepreneuriat en général a bénéficié de la promulgation du Décret-loi n° 2020-33 du 10 juin 2020 relatif au régime des auto entrepreneurs.

Même si le secteur de l'ESS connaît une dynamique assez importante notamment chez les jeunes, il faut souligner que la plupart des textes d'application des Lois n'ont pas encore été publiés. En outre, ces concepts restent encore méconnus de la part de la majorité des acteurs concernés (agriculteurs, etc.).

Stratégies de l'entrepreneuriat/ESS

Plusieurs stratégies et programmes ont été élaborés pour appuyer le développement de l'entrepreneuriat et de l'ESS en Tunisie. La stratégie nationale de l'entrepreneuriat élaborée par le Ministère de l'emploi a intégré explicitement l'ESS comme objectif, la stratégie Nationale de l'ESS a été élaborée par le Ministère de l'Economie et de la Planification (ex. MIDCI) et a permis d'aller encore plus vers la concrétisation de l'ESS comme instrument de développement, d'entrepreneuriat et de création d'emploi. L'ESS est désormais explicitement et systématiquement intégrée dans le cadre des plans de développement de la Tunisie. Le dernier plan triennal (2023-2025) souligne la nécessité de continuer l'effort pour promouvoir l'ESS comme modèle de développement. Notons enfin qu'une stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Femmes Tunisiennes dans les Petites et Moyennes Entreprises à l'Horizon 2035 est en cours d'élaboration par le Ministère de la Famille. Ces facteurs montrent que l'ESS et l'entrepreneuriat des femmes constituent depuis quelques années une des priorités de la Tunisie.

Ecosystème d'appui

L'écosystème national d'appui à l'ESS a connu un développement important impulsé par la disponibilité de projets et de financements internationaux. Ceci a donné naissance à plusieurs acteurs et réseaux tels que des accélérateurs, des incubateurs, les associations, etc. Parmi les plus connus, il y a lieu de citer le TCSE, le

Labess ou TAMSS. Par ailleurs, il existe plusieurs associations implantées un peu partout en Tunisie qui supportent les acteurs dans des secteurs spécifiques (artisanat, agriculture, tourisme alternatif). Ce sont généralement des associations qui sont soutenues par des programmes ou des organisations internationales.

Plusieurs bailleurs de fonds financent aujourd'hui des initiatives visant à développer des projets de développement de l'ESS. Parmi ceux-ci on retrouve entre autres l'Union Européenne, le PNUD, la coopération italienne, l'OIT, etc. La plupart de ces organisations mettent en place des projets ciblant les acteurs de l'ESS en Tunisie et dans les régions. A titre d'exemple, la coopération italienne soutient plusieurs projets dans plusieurs régions de la Tunisie pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Le budget total alloué au profit de l'ESS s'élève à 113,8 millions d'euros sous la forme de lignes de crédits (PRASOC), de programmes de renforcements de capacités (RESTART, etc.) et de coopération déléguée (Programme ADAPT)¹. Plusieurs de ces projets sont mis en œuvre dans les régions du programme SUMUD (Sliana, Mahdia, Tozeur).

Les projets JEUN'ESS et PROM'ESS ont été financés par l'UE et mis en œuvre en Tunisie par l'OIT en partenariat avec plusieurs acteurs publics (Ministère de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi Ministère des Affaires Sociales) et des partenaires sociaux (UTICA, UGTT, UTAP).²

Les barrières sociales au travail et à l'entrepreneuriat des femmes

Malgré les avancées réalisées en Tunisie en matière de statuts personnel pour les femmes et en égalité entre les femmes et les hommes comparé au reste de la région MENA, notamment en assurant un accès quasiment égal à l'éducation et à la santé, la Tunisie peine à réduire les disparités entre les sexes en matière de représentation politique et participation économique.

En effet, le Gender Gap Report de l'année 2023³, publié par le Forum Economique Mondial, met en exergue la grande disparité en Tunisie entre les hommes et les femmes en matière de participation économique où la Tunisie obtient un score de 0.451⁴ et est classée 138ème sur 146 pays (en matière d'égalité dans ce domaine) alors qu'elle obtient un score de 0.950 en matière d'accès à l'éducation. Il en va de même pour l'index relatif à la santé et aux chances de survie où il n'existe quasiment pas de disparités entre les hommes et les femmes avec un score de 0.969. Quant à la représentation politique des femmes, la Tunisie obtient un score de 0.197

¹ <https://tunisi.aics.gov.it/wp-content/uploads/2020/07/Fiche-the%CC%81matique-ESS.pdf>

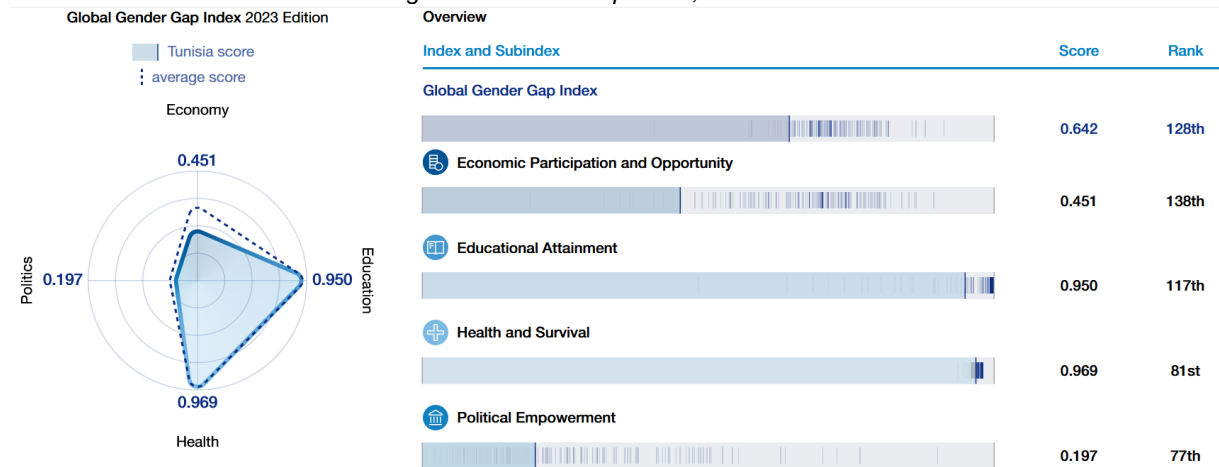
² https://www.ilo.org/africa/countries-covered/tunisia/WCMS_744316/lang--fr/index.htm

³ https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2023.pdf

⁴ Plus le score est proche de 1, plus le pays est égalitaire ; plus il s'éloigne de 1 et s'approche de 0, moins le pays est égalitaire en matière de genre pour un pilier (ou index) donné.

ce qui fait d'elle un pays où la prise de décision politique est dominée par les hommes et où les femmes ont très peu de place dans ce domaine. Ce schéma de disparités de genre n'est pas exceptionnel. Malgré les variations sensibles qu'il y a eu lors des dernières années, le constat est que les femmes qui sont aussi éduquées et ont le même état de santé que les hommes continuent d'être largement désavantagées dans l'accès aux postes de prise de décision et à l'emploi. Ceci indique que la grande disparité des sexes, notamment pour la participation économique, n'est pas due à une éducation moindre ou un état de santé généralement plus fragile ou détérioré chez les femmes par rapport aux hommes, mais serait liée à d'autres facteurs.

Figure 6 : Gender Gap Index, Tunisie 2023



Source : Gender Gap Report, 2023

Dans son dernier rapport sur le "Paysage de l'emploi en Tunisie"⁵ pour l'analyse des contraintes à la participation des femmes au marché du travail, la Banque mondiale a souligné que la faible participation des femmes tunisiennes au marché du travail était attribuée à la faible croissance économique, aux rôles typiquement assignés sur la base du sexe, à l'insuffisance des services de garde d'enfants et à un vaste fossé salarial entre hommes et femmes.

Pour tous secteurs confondus, ces conclusions, en conjonction avec d'autres facteurs, sont corroborées par plusieurs études. En 2010, l'enquête nationale sur les violences faites aux femmes, publiée par l'Office National de la Famille et de la Population révèle que l'abandon du travail chez les femmes est dû, dans 45% des cas aux obligations de la vie conjugale et familiale et dans 25% des cas aux conditions liées au travail et ce, avec des disparités minimales entre les milieux urbain et rural.

⁵<https://documents.banquemondiale.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099230012052296892/p1763220c8d6a107a0ba0304218af3660f6>

Les barrières sociales à la participation des femmes dans l'entrepreneuriat

Les rôles de genre et le poids du travail domestique non rémunéré

Selon une étude d'Oxfam⁶, en partenariat avec l'Association Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement (AFTURD), intitulée « Et s'il y avait grève dans les foyer » et publiée en 2021, les femmes passent 12 heures par jour à travailler (tout type de travail confondu). Cela représente le double d'heures travaillées par les hommes dont la moyenne est de 6 heures par jour. Pour les femmes, 8 heures sont consacrées aux activités de soins non rémunérées, ce qui correspond à 67 % de leur temps de travail qui est de 12h/jour et 34 % du budget-temps quotidien de 24 heures. Ces proportions augmentent pour les femmes âgées de 26 à 45 ans, mariées et avec au moins un enfant. Ces conclusions de l'étude font écho à une autre étude, « Le Budget Temps des Femmes et des Hommes en Tunisie »⁷ datant de 2005-2006, selon laquelle les femmes consacraient 8 fois plus de temps que les hommes dans les travaux domestiques. Ces travaux domestiques prennent également plus de temps à effectuer chez les femmes vivant dans un milieu rural à cause du manque de commodités et à cause du temps passé à aller chercher l'eau. En 15 ans donc, la répartition des rôles au sein du ménage n'a pas évolué ce qui pousse un grand nombre de femmes à abandonner leur travail ou à faire le choix d'une occupation professionnelle non permanente, non prenante ou avec des horaires allégés.

Ce constat est d'autant plus visible dans le secteur du tourisme. Une étude publiée par ETF en 2010 et intitulée « Femmes en Emploi en Tunisie : Etude de cas des secteurs du tourisme et des TIC » fait état des particularités de ce secteur et de son inadéquation avec les normes sociales locales, y compris dans les régions connues comme étant touristiques. En effet, le secteur du tourisme pour les employées tout comme pour les entrepreneurs nécessite une grande disponibilité, et ce, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche. La nature de l'activité touristique exige également des heures de travail non conventionnelles et tardives. Ces facteurs sont des facteurs déterminants qui, souvent, mettent les femmes dans une situation de devoir renoncer à son intégration du secteur ; par conscience de son rôle social et de ses exigences ou par restriction imposée par la famille. Le même rapport stipule, d'ailleurs, que la plupart des femmes travaillant dans le milieu du tourisme sont célibataires ou divorcées. Dans ce sens, il devient compréhensible de voir un grand nombre de femmes s'orienter vers les métiers de l'artisanat puisque ce sont des activités qui peuvent être, le plus souvent, menées à partir du foyer ou de son voisinage.

⁶<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621354/rr-unpaid-care-work-tunisia-250120-fr.pdf;jsessionid=F4400419DAE76D878D4929C3D2F6B2C0?sequence=1>

⁷<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680591e0b>

Les violences faites aux femmes

En Tunisie, selon la dernière enquête nationale sur les violences faites aux femmes et datant de 2010, plus de 47% des femmes âgées de 18-64 ans déclarent avoir subi au moins une forme de violence durant leur vie. Ce taux connaît des différences significatives entre les régions du pays. En effet, c'est dans le Centre-Est du pays (région du Sahel où Mahdia se trouve) que le taux est le moins élevé avec 35% de femmes qui ont subi des violences. Quant aux autres régions du pays pertinentes pour le projet SUMUD, les taux varient de 45.6% dans le Centre-Ouest (où Siliana se trouve), 54.7% dans le Sud-Est (où Sfax se trouve) et plus de 74% dans le Sud-Ouest (où Tozeur se trouve) et qui est le taux le plus élevé au niveau national.

Bien que l'étude n'ait pas révélé de différence dans l'exposition aux violences entre les femmes vivant dans le milieu urbain et celles vivant dans le milieu rural, ni d'association entre la violence et le niveau d'éducation, il en est tout de même ressorti que les femmes qui n'occupent pas d'activité professionnelles (femmes au foyer), étaient les plus exposées aux violences. Il est également à noter que l'auteur des violences est souvent le mari ou conjoint/partenaire intime, et dans un second temps, un membre homme de la famille élargie (père, frère, oncle, etc).

Les violences faites aux femmes sont un frein important à leur autonomisation économique et à leurs possibilités de prises de décision indépendantes, ce qui est un prérequis pour l'entrepreneuriat. En effet, étant donné que l'une des principales raisons avancées par les femmes comme motif d'un acte de violence soit la jalousie, il devient compréhensible que le travail dans un milieu mixte ainsi que les possibilités d'autonomisation soient autant de facteurs qui pourraient exposer les femmes aux violences. D'un autre côté, plusieurs études confirment que les violences familiales, dont celles faites aux femmes, ont un impact sur les individus et leurs aptitudes professionnelles comme : dégradation de l'état de santé physique et mental, augmentation de l'absentéisme, baisse motivationnelle, effets négatifs sur la carrière, perte d'emploi, etc⁸.

Depuis 2017, la Tunisie s'est dotée d'une loi de lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis la promulgation de cette loi qui prévoit la prévention, la lutte contre l'impunité des agresseurs ainsi que leur réhabilitation, l'accompagnement des femmes et la réparation. En ce sens, les associations et l'Etat ont mis en place des centres d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences ainsi que des centres d'hébergement. Ceci dit, plusieurs associations sur le terrain déplorent la faible efficacité et application de la loi ainsi que son incapacité à endiguer le fléau. La crise du Covid a accentué le problème des violences où une recrudescence de ces violences a été observée⁹.

⁸ « Quand L'intime S'imisce dans l'entreprise », E.Hennequin et N. Wierholski, <https://www.cairn.info/revue-rimhe-2012-4-page-42.htm>
⁹ <https://www.google.com/url?sa=t&rcf=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewivqPOf-9-BAXWRavEDHUgtD-nAQFnoECBUQAQ&url=https%3A%2F%2Ffeuromedrights.org%2Ffr%2Fpublication%2Ftunisie-la-pandemie-accroît-la-violence-faite-aux-femmes%2F&usq=AOvVaw369zhFXR8LIS8odmosMe3t&opi=89978449>

Le manque d'accès au capital et à la terre

En Tunisie, dans le secteur privé, les femmes sont payées 18.5% de moins que les hommes en moyenne¹⁰. Il en va de même dans le secteur informel, de l'agriculture notamment, où la tarification journalière est souvent plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Par ailleurs, les femmes en Tunisie n'accèdent pas à des parts égales aux hommes du même degré de parentalité dans l'héritage des terres et d'autres biens. Dans le rapport Women, Business and The Law de la Banque Mondiale¹¹ (WBL2022), qui mesure l'adéquation des lois et politiques existantes pour l'inclusion économiques des femmes et leur potentiel d'entrepreneuriat, la Tunisie obtient un score de 64.4/100 au total, ce qui est supérieur au score moyen de la région MENA (53/100). Cependant, les indicateurs où la Tunisie a obtenu les scores les plus bas concernent les lois affectant le salaire des femmes (25), suivi des lois relatives à la vie parentale (i.e. congés de maternité, ...) avec un score de 40 ainsi que la possession des femmes d'actifs financiers. La Tunisie a également vu sa note la plus faible attribuée aux indicateurs relatifs aux politiques visant à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation, égalité dans l'héritage, autorité administrative égale sur les biens au sein du couple marié, ...) avec un score de 40 également.

Les conditions et normes sociales, qui souvent empêchent les femmes d'avoir des revenus égaux aux hommes en plus des lois qui la privent de parts égales dans l'héritage ont eu comme conséquence un manque de possession de ressources par les femmes. En effet, le Profil Genre de la Tunisie¹² élaboré par ONU Femmes affirme : « Selon le rapport de l'INS et ONU Habitat (2021), la répartition des terrains enregistrés dans le Système National Foncier est de 39% pour les femmes et 61% pour les hommes. D'après le plan d'action du conseil des pairs 2016-2020, seules 3% des femmes rurales sont propriétaires d'un bien immobilier comparativement à 12 % pour les hommes. Toujours concernant les femmes rurales et selon une étude du CAWTAR (2015), 5% des femmes rurales sont propriétaires des terres cultivables. La femme rurale qui représente le tiers du nombre total de femmes en Tunisie, était déjà dans une situation de grande précarité avant la pandémie. En effet, d'après le plan d'action du conseil des pairs 2016-2020, uniquement 19.3% des femmes rurales ont des sources de revenu propres à elles contre 55.9% pour les hommes. Elles exercent souvent un travail précaire et saisonnier. Plus précisément, elles constituent 78% de la main d'œuvre saisonnière et 14.2% de la main d'œuvre permanente. Pourtant, sa participation non rémunérée dans le revenu du ménage s'élève à 85%.¹³

¹⁰ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099235012062222513/pdf/P1763220978d2e073096650e8676748f0cb.pdf>

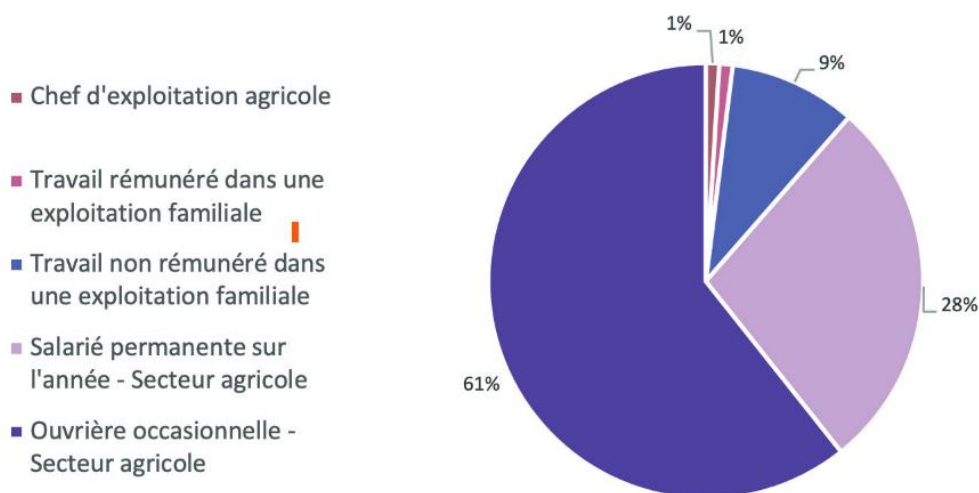
¹¹ <https://wbl.worldbank.org/content/dam/documents/wbl/2022/snapshots/Tunisia.pdf>

¹² <https://arabstates.unwomen.org/sites/default/files/2023-01/Rapport-PGT-2022.pdf>

¹³ <https://arabstates.unwomen.org/sites/default/files/2023-01/Rapport-PGT-2022.pdf>

Avec un taux de 80% de femmes qui travaillent dans le domaine de l'agriculture, les femmes rurales contribuent de manière sensible à la promotion de l'agriculture durable et jouent un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire. Elles représentent 70% de la main-d'œuvre agricole¹⁵ et 62% des femmes en milieu non communal travaillent dans l'agriculture familiale paysanne. Elles assurent à 85% l'approvisionnement du marché en produits alimentaires. Pourtant, elles ne représentent que 15% de la main d'œuvre permanente et seulement 8% du nombre des exploitants agricoles (CAWTAR 2015).

Figure 7 : Nature de l'emploi des femmes dans le secteur agricole



Source : ATFD 2014, enquête sur les conditions de travail des femmes en milieu rural

Le faible accès à la terre ainsi que le manque de capital d'investissement, combiné aux restrictions quant à sa mobilité et le poids des tâches domestiques ainsi que l'isolement et le manque d'accès à des opportunités de formation, sont autant de barrières à surmonter pour les femmes avant de pouvoir monter leur projet en tant qu'exploitante/entrepreneure agricole.

L'entrepreneuriat et l'inclusion des personnes porteuses d'handicap

Il existe actuellement en Tunisie une méconnaissance du poids démographique réel des personnes porteuses d'handicap ce qui rend la mise en place de politiques publiques ainsi que de structures de prise en charge adaptés et adéquats. Le recensement de 2014 fait état de 2,1% de la population Tunisienne (soit environ 240.000 personnes), alors que l'OMS estime la prévalence mondiale de l'handicap à 15%. En Tunisie bon nombre d'acteurs œuvrant sur la thématique de l'handicap, parlent d'au moins un million de personnes handicapées en Tunisie. Un policy paper du FTDES intitulé « Engagement, Désengagement – Handicap », cite une étude, menée par Handicap International (actuellement Handicap & Inclusion) et les

membres du Groupe de Travail sur les Statistiques du Handicap (GTSH), au premier rang desquels le Ministère des Affaires Sociales (MAS), l'Institut National de la Statistique (INS) et l'Institut National des Statistiques (INS) en 2017 à la délégation de la Manouba, dévoile les disparités des chiffres. En effet, parmi les 8.224 personnes interrogées par l'intermédiaire du questionnaire ménage, 1.056 personnes ont été détectées et identifiées comme personnes handicapées à travers les questions du Washington Group et selon les critères définis en amont par le GTSH. La prévalence réelle se situe dans un intervalle de [4,1% – 12,7%] et donc a minima 2 fois supérieure à celle de 2% observée à La Manouba lors du recensement de 2014.

Cette méconnaissance des chiffres actualisés se manifeste également par l'absence de données consolidées et fiables concernant les personnes porteuses d'handicap entrepreneures. En effet, il n'existe pas de données sur l'entrepreneuriat des personnes handicapées ou leur activité sur le marché de l'emploi en Tunisie. Les dernières données disponibles indiquent que le nombre de personnes handicapées est de 241 mille dont 49,3% sont des femmes (RGPH, 2014). Plus de la moitié, des personnes âgées de 10 ans et plus, n'ont aucun niveau d'instruction, ce qui constitue un obstacle majeur à l'entrepreneuriat et à l'emploi. Le nombre d'actifs occupés (non occupés) est de 33 780 (6 900 personnes), soit un taux de chômage de 17% (d'activité de 18,3%).

Selon plusieurs associations travaillant sur le sujet de l'handicap, de nombreux facteurs expliquent ce décrochage des personnes porteuses d'handicap sur le marché de l'emploi, parmi lesquels un déficit d'employabilité, le manque d'accessibilité des postes de travail, des différentiels de productivité plus ou moins importants en fonction des métiers et des discriminations à l'embauche particulièrement prégnantes du côté des employeurs. Par ailleurs, lorsqu'elles sont embauchées, les PSH le sont bien souvent dans le secteur informel ou bien dans des conditions particulièrement précaires (sous-emploi, bas salaires, emplois sans protection sociale), en particulier dans les ateliers professionnels. Dans ces conditions, plutôt que de vivre du fruit de leur travail, nombre de PSH se résignent à dépendre du soutien familial, des mécanismes de charité communautaire ou d'aides sociales souvent limitées pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs ayant-droits. Ceci les contraint en retour à la pauvreté et à la dépendance économique alors même qu'elles présentent les capacités suffisantes pour exercer une activité professionnelle rémunérée.

L'approche adoptée en Tunisie pour soutenir la participation des personnes handicapées au marché du travail tend à favoriser davantage le travail salarié plutôt que l'entrepreneuriat ou la création d'entreprise. Cette approche consiste à définir des quotas en matière d'emploi qui obligent les structures publiques et les entreprises privées à employer un certain pourcentage de personnes handicapées. La

Loi d'orientation de 2016-41 modifiant la Loi 2005-83 du 15 août 2005 relative à la promotion de la protection des personnes handicapées indique que les entreprises publiques (privées de plus de 100 personnes) doivent réserver 2% de leurs recrutements annuels aux personnes handicapées. Des subventions et des incitations diverses (prise en charge de la CNSS par l'Etat pendant une période, etc.) sont offertes aux entreprises qui recrutent des personnes handicapées. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, les résultats de la présente étude indiquent que l'entrepreneuriat des personnes handicapées reste faible dans les secteurs cibles (agriculture, artisanat, et tourisme alternatif) en raison de plusieurs facteurs : limitation de l'accès aux structures d'appui, risques économiques liés à la création de projets, etc.

Par ailleurs, la politique d'Etat reste faible en matière de mitigation des effets du handicap et de protection des personnes handicapées. Malgré l'arsenal de lois existant, la situation des personnes handicapées en Tunisie est très précaire et ne reflète en rien les ambitions du législateur ni de ses engagements internationaux.

Lors de la revue périodique du rapport de la Tunisie par Le Comité des droits des personnes handicapées, affilié au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits Humains (OHCHR), a émis les commentaires suivants :

« Les membres du Comité ont notamment constaté un décalage entre les législations et leur mise en œuvre et ont recommandé que la Tunisie se dote d'un mécanisme plus efficace pour garantir que les législations adoptées soient effectivement mises en œuvre et les engagements de l'État respectés. Ils ont aussi recommandé que la définition du handicap dans la législation tunisienne soit conforme à la définition de la Convention. En particulier, le refus d'aménagement raisonnable devrait être considéré comme une discrimination fondée sur le handicap. Des membres du Comité ont regretté le faible niveau de sensibilisation de la société tunisienne s'agissant des droits des personnes handicapées, ainsi que l'emploi, dans les médias et dans certains textes de loi, d'un vocabulaire dénigrant à l'égard des personnes handicapées. Il a aussi été recommandé que la Tunisie se dote d'une stratégie de désinstitutionalisation des personnes handicapées. »

En outre, les travaux de la commission ont également conclu que la Tunisie dispose de très peu de données (ou en tout cas ne les communique pas dans ses rapports officiels) concernant l'emploi des personnes handicapées (conditions, couverture sociales, domaines, besoins, barrières, etc), le degré d'harmonisation des lois avec les conventions internationales, le degré de représentation des personnes handicapées dans les mécanismes participatifs et citoyens de prise de décision, etc. La liste exhaustive des données manquantes¹⁴ aux rapports officiels de la Tunisie lors

¹⁴ <https://digitallibrary.un.org/record/1308060>

de sa revue périodique indique un manque important de données pouvant comprendre de façon claire l'investissement des politiques publiques pour les droits des personnes handicapées.

Objectifs et approche de l'étude

Cette recherche a pour objectif d'identifier les besoins pour les promoteurs et les entreprises sociales en matière de financement et d'accompagnement dans les régions de Mahdia, Sfax, Siliana et Tozeur dans les secteurs de l'Agriculture, l'Artisanat et le tourisme alternatif. De façon plus spécifique la recherche procèdera à :

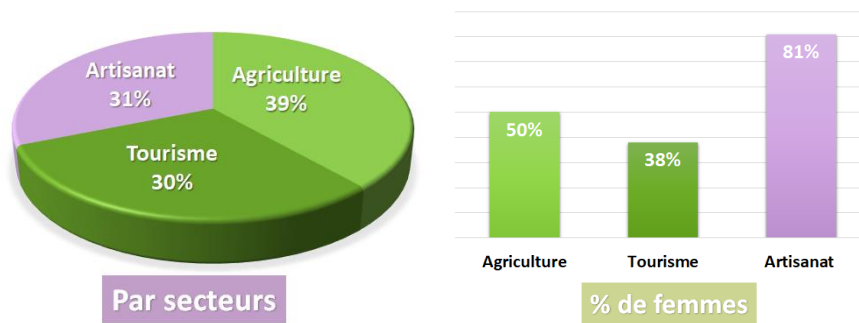
- Un diagnostic de la situation d'ensemble de l'entrepreneuriat dans les secteurs cibles
- Une identification des barrières et défis divers pour l'entrepreneuriat dans les secteurs cibles
- Des recommandations pour l'amélioration d'entrepreneuriat dans les secteurs cibles.
- Analyser des inégalités qui se posent pour les populations vulnérables, inégalités de genre (femmes et personnes en situation de handicap)

L'étude est basée sur des recherches primaires et secondaires avec des entretiens et des focus groups avec des acteurs d'appui (structures publiques, associations, des réseaux ESS, des ONG, etc.) et de la demande (entrepreneurs) de l'écosystème tunisien de l'entrepreneuriat et de l'ESS. De façon plus spécifique, l'étude se base sur les aspects suivants :

- Analyse de la documentation sur l'entrepreneuriat et l'ESS : L'étude s'appuie sur la littérature existante et les rapports élaborés sur l'entrepreneuriat et l'ESS en Tunisie notamment pour les régions/secteurs cibles.
- Une revue d'exemples de projets mis en œuvre sur l'entrepreneuriat et l'ESS mis en place dans les régions/secteurs cibles pour en tirer les leçons
- Des focus groups organisés dans les régions de Mahdia, Sfax, Siliana et Tozeur avec les acteurs divers de l'écosystème d'appui à l'entrepreneuriat et à l'ESS.
- Des focus groups avec les entrepreneurs dans les régions. Trois focus groups thématiques ont ainsi organisés selon le secteur concerné

Le nombre total de porteurs de projets ayant participé aux focus groups est de 218 personnes dont 96 sont des femmes. La distribution des participants montre qu'ils sont répartis de façon quasi-égalitaire entre les secteurs. Les femmes sont néanmoins beaucoup plus présentes dans le secteur de l'artisanat que les hommes. Ceci est conforme à la physionomie du secteur en Tunisie qui est dominé à plus de 80% par des femmes.

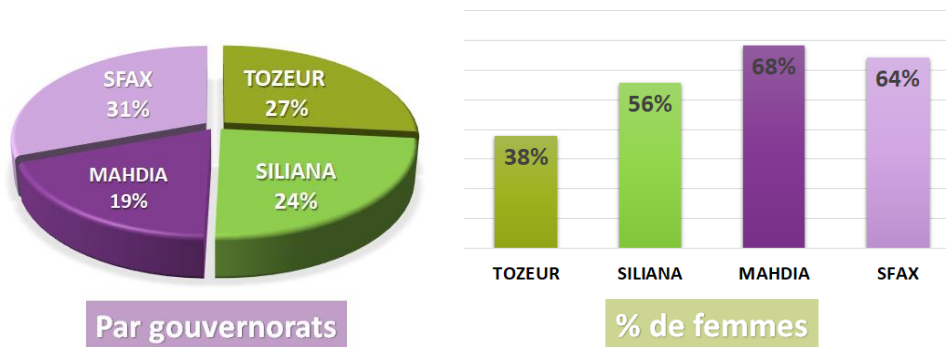
Figure 8 : Physionomie des focus groups par secteur



Source : Elaboration consultant

La distribution des participants entre les gouvernorats montre également une répartition quasi-égalaire. La participation des femmes a été la plus importante à Mahdia et Sfax alors qu'elle est la plus faible à Tozeur.

Figure 9 : Physionomie des focus groups par région



Source : Elaboration consultant

Le rapport s'adresse à tous les acteurs concernés par l'entrepreneuriat et l'ESS notamment :

- Au gouvernement et aux acteurs publics de façon plus générale avec des recommandations stratégiques pour améliorer l'entrepreneuriat, l'ESS dans les régions secteurs cibles et surtout améliorer la situation des femmes et des personnes handicapées.
- Aux partenaires pour la mise en œuvre du projet SUMUD qui y trouveront des recommandations pratiques pour aller de l'avant et mettre en place les activités concrètes du projet SUMUD lors de sa phase opérationnelle
- Aux partenaires techniques et financiers présents en Tunisie qui trouveront des recommandations sur les possibilités d'orienter de leurs projets futurs dans les régions/secteurs cibles.

Mahdia

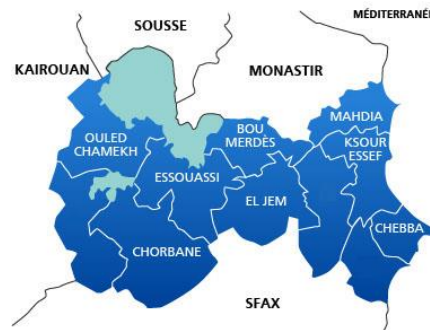
Données d'ensemble

Présentation générale

Le gouvernorat de Mahdia est situé dans la région centre Est de la Tunisie et s'étend sur une superficie de 2 878 Kilomètres carrés soit 1,9% de la superficie de la Tunisie. Il est délimité au nord par le gouvernorat de Monastir, à l'est par la mer Méditerranée (75 kilomètres de côtes), au sud par le gouvernorat de Sfax et à l'ouest par le gouvernorat de Kairouan.



Figure 10 : position géographique, Mahdia

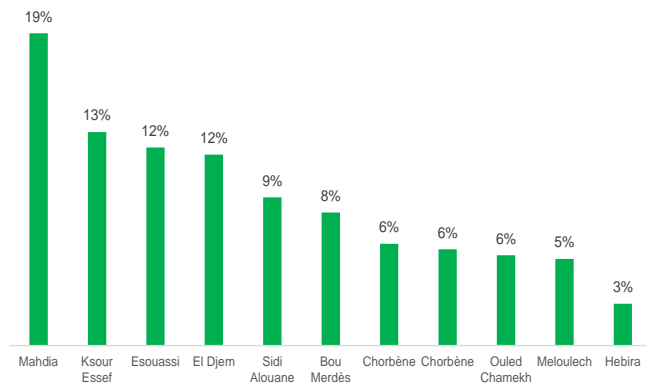


Le gouvernorat de Mahdia a été créé en 1974. Administrativement, Mahdia est divisée en 11 délégations : Mahdia (chef-lieu du gouvernorat), Ksour Essaf, El Jem, La Chebba, Sidi Alouane, Boumerdès, Mellouleche, Souassi, Chorbane, Ouled Chamek et Hbira. Le gouvernorat comprend 18 municipalités.

Démographie

En 2021, la population totale de Mahdia est de 445 1000 personnes, ce qui représente 15,7% de la population de la région Centre Ouest et 3,7% de celle de la Tunisie. La population est en majorité localisée en milieu rural (55%). La densité moyenne est de 138 habitants/km²

Figure 11 : population par délégation, Mahdia



Source : INS

et elle est largement inférieure à la moyenne du district (207 h/km²). Les délégations les plus peuplées sont respectivement Mahdia (19%) et Ksour Essef (12%) et représentent plus de 30% de la population totale dans le gouvernorat.

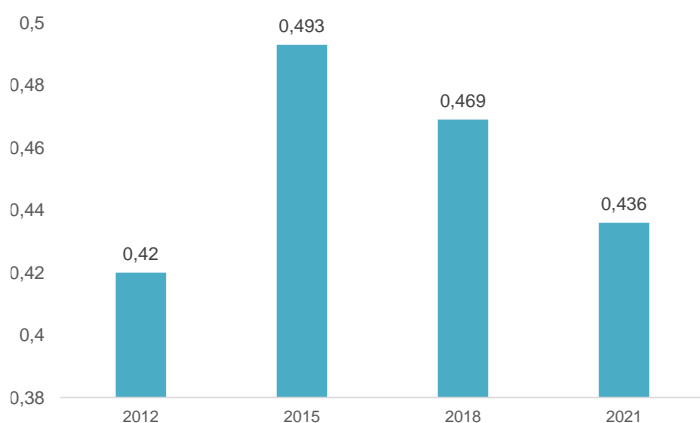
Les femmes sont relativement plus nombreuses dans le gouvernorat et représentent 51,6% de la population de Mahdia. Cette proportion est restée stable et n'a pas connu d'évolution majeure au cours des 15 dernières années.

Le nombre de personnes handicapées est estimé à environ 11 000, ce qui représente 2,7% de la population locale. Environ 26% d'entre eux ont des handicaps de la vision et 20% sont des handicapés moteurs.

Economie

L'économie de Mahdia est principalement axée sur l'agriculture, la pêche, ainsi que l'industrie oléicole. Certaines usines de transformation alimentaire notamment dans l'industrie laitière ainsi que des unités de trituration d'olives ont été créées au cours des dernières années. Plusieurs unités touristiques ont été réali-

Figure 12 : IDR, Mahdia



Source : ITCEQ

sées ce qui a servi à développer le tourisme balnéaire. En 2018, la valeur de l'indice de développement régional a été de 0,436. Mahdia est classé à la 17ème place en matière de développement régional.

En 2021, le nombre total d'entreprises dans le gouvernorat de Mahdia est de 26 032 soit 3,1% de l'ensemble des entreprises en Tunisie. Le pourcentage des entreprises avec zéro salarié est de 90,68%. Le nombre d'entreprises de plus de 50 salariés est de 65. La délégation de Mahdia est celle qui comprend le plus grand nombre d'entreprises (6 311) alors que Melloulech (801) et Hbira (440) comprennent moins de 1 250 entreprises.

En termes d'attractivité, Mahdia est classé vingt-unième avec un score de 2.46/10 en 2018. Le gouvernorat est en recul de 6 rangs par rapport à l'année précédente. Selon le même classement, le gouvernorat de Mahdia se place dans la catégorie des gouvernorats où le climat des affaires est jugé « peu satisfaisant ».

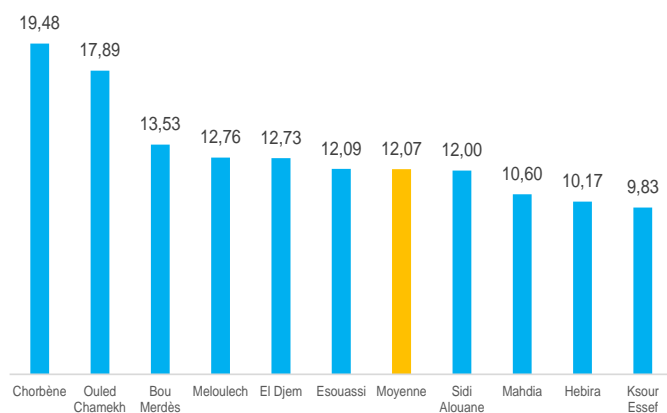
Emploi et chômage

Selon les données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, RGPH (2014) effectué par l'INS, la population occupée à Mahdia est de 108 120 personnes. Cette population est répartie à raison de 12,1% pour l'agriculture, 19,7% pour les industries manufacturières, 21,4% les industries non manufacturières et 46,6% pour les services. Le taux d'activité à Sfax est de 41,27%.

Selon les données les plus récentes et disponibles le taux de chômage en 2020 à Mahdia est de 11%. Il est légèrement supérieur au taux dans la région du centre ouest (10,3%) et bien inférieur à la moyenne nationale (16,2%).

Les données du RGPH (2014) indiquent que les taux de chômage sont très variables d'une délégation à une autre et peuvent atteindre le double dans certains cas, Chorbène (19,48%), Ouled Chamekh (17,89%). Le taux de chômage chez les femmes est de 17,16% et celui des diplômés de l'enseignement supérieur est de (21,08%). Le taux chez les femmes diplômées est de 28,95%. Source : INS

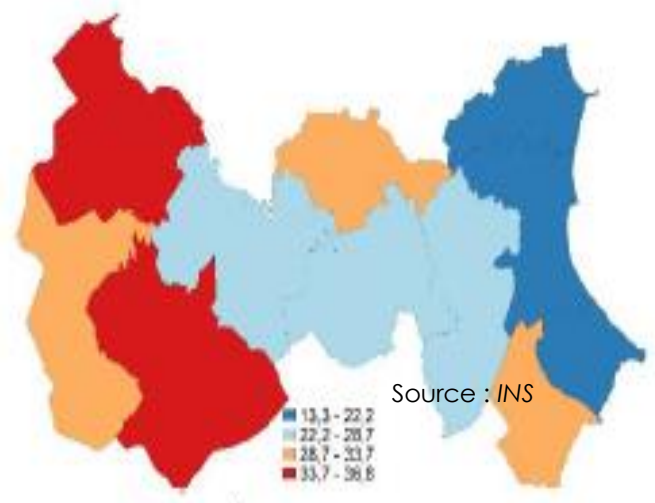
Figure 13 : chômage par délégation, Mahdia



Pauvreté

Selon les dernières estimations de l'INS¹⁵, le taux de pauvreté à Mahdia est de 25 % contre une moyenne nationale de 15,2%. Le taux de pauvreté moyen dans la région du centre-est est de 11,7 % mais la région est très hétérogène. Les taux de pauvreté les plus élevés de la région étant de 36,9 % à Chorbane, délégations les plus pauvres sont Ouled Chamekh (35 %) et Hebira (33,4 %). Malgré sa position côtière, Mahdia est considéré comme un gouvernorat relativement pauvre par rapport à sa zone géographique.

Figure 14 : pauvreté par délégation, Mahdia



¹⁵ Carte de la pauvreté en Tunisie, INS, Septembre 2020

Présentation des secteurs cibles

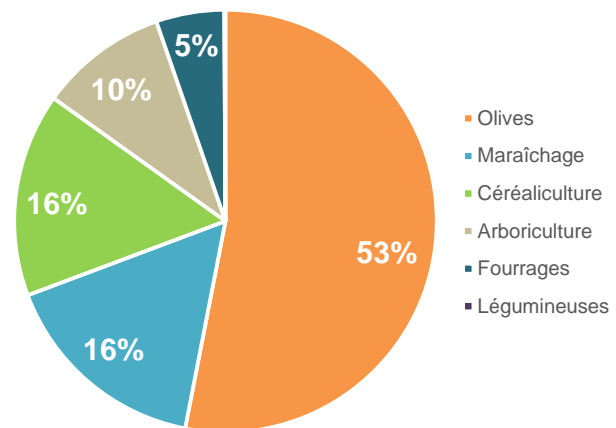
L'agriculture

L'agriculture est un secteur vital pour l'économie locale, et permet de garantir de l'emploi à une bonne partie de la population locale. En 2020, les superficies agricoles à Mahdia sont de 226 411 ha ce qui représente près de 80% de la superficie totale du gouvernorat. Les terres agricoles sont concentrées dans la zone intérieure du gouvernorat (Chorbane 14%, Essouassi 12,8%, EL Jem 11%, Sidi Alouane 11%). L'éloignement de cette zone par rapport aux autres zones du gouvernorat pourrait impacter la logistique d'approvisionnement et de commercialisation des produits agricoles.

Les superficies irriguées dans le gouvernorat de Mahdia occupent une surface totale de plus de 7 600 ha en 2020. Elles sont aussi concentrées dans les délégations précitées. Le changement climatique affecte particulièrement la région avec une baisse importante de la pluviométrie au cours des dernières années caractérisées par la sécheresse. Ceci a entraîné une accélération de l'exploitation des nappes phréatiques et des nappes profondes.

Figure 15 : Répartition de la production végétale, Mahdia (en %)

L'agriculture dans la région de Mahdia est à dominante extensive. En 2020, la production totale du gouvernorat a été de près de 485 000 tonnes. Avec une quantité de plus de 358 000 tonnes, la production des olives occupe, le premier rang en terme de production mais également du point de vue superficie exploitée. Elle représente plus de 50% de



CGDR 2021

la production végétale locale. La production céréalière et les cultures maraîchères représentent plus de 30% de la production locale. La production céréalière reste néanmoins très irrégulière. La production des cultures fourragères est aussi jugée assez importantes à Mahdia. L'élevage est aussi assez développé dans le gouvernorat de Mahdi et représente environ 40% à la production agricole. Le cheptel dans le gouvernorat est assez diversifié avec une prédominance du cheptel ovin (197 000) et du cheptel bovin (27 000). Mahdia se présente désormais comme un des principaux pôles pour la production laitière en Tunisie. L'activité est concentrée principalement dans les délégations de Bou Merdes, Mahdia et Melloulech.

Les organisations de l'ESS notamment les SMSA jouent un rôle primordial dans l'agriculture à Mahdia. Il existe actuellement 16 SMSA dont deux SMSA centrales et 14 SMSA de base dont plus d'une dizaine dans le secteur laitier. Les coopératives jouent un rôle important en fournissant des services et des intrants à leurs adhérents. Comme indiqué certaines coopératives se sont spécialisées dans le raffinage des huiles et fabrication du savon, la valorisation de la viande et la pêche, et en fournissant ses services à environ 13 000 agriculteurs dont plus de 5 550 sont des adhérents. Les coopératives assurent de l'emploi permanent pour plus de 560 personnes, dont 50 sont des cadres. Elles réalisent un chiffre d'affaire annuel de près de 150 MDT. En outre, il existe une centaine de GDA dont la majorité sont dans l'eau et l'irrigation. Les GDA sont localisées dans tous les délégations. Mahdia compte 6 GDA féminins dont 1 seul actif. Ils sont localisés à Chorbane, Sidi Aalouene, Chebba, Melloulech et Bou MEerdess.

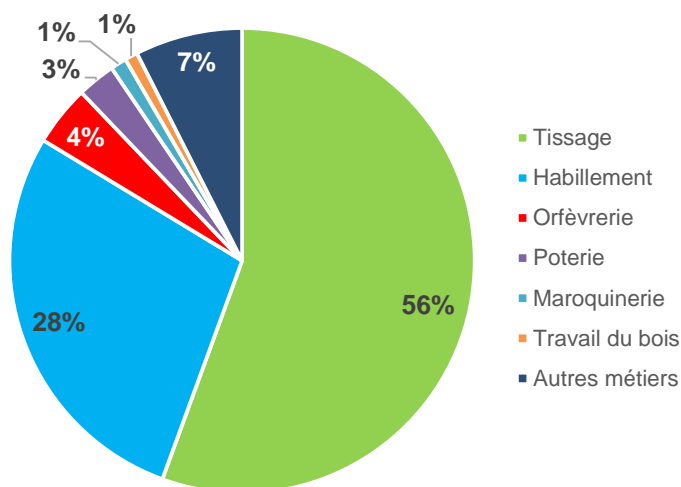
L'Artisanat

Le secteur de l'artisanat à Mahdia comprend :

- ✓ 13 000 artisans (estimation) dont plus de 6 500 artisans inscrits, ce qui semble indiquer que le secteur soit dominé par l'activité informelle
- ✓ 75 entreprises artisanales, ce qui représente environ 3,8% du total des entreprises en Tunisie
- ✓ Environ une quinzaine de sociétés artisanales exportatrices (2,7% du nombre d'entreprises nationales)
- ✓ 5 groupements de commercialisation des produits artisanaux,
- ✓ Un village artisanal a été inauguré fin 2019 comprenant 18 ateliers et une salle consacrée aux évènements promotionnels

Les métiers d'artisanat les plus pratiqués à Mahdia sont : le tissage de la soie, des tapis et margoums, l'habillement sous forme de confection d'habits traditionnels masculins et féminins et l'orfèvrerie. La région de l'activité tissage (essentiellement de la soies) représente plus de 55% du nombre total d'artisans. Elle est pratiquée dans quasiment toutes

Figure 16 : Répartition du nombre d'artisans par activité, Mahdia (en %)



CGDR 2021

les délégations mais elle se concentre à Ksour Essef (28%) et Sidi Aalouen (31%). L'activité d'habillement représente 28% des artisans du gouvernorat et se concentre dans la délégation de Mahdia (75%).

Le gouvernorat de Mahdia est le premier producteur d'articles en soie et d'articles en mosaïque. Il se place également en 2ème position au niveau national dans la production de tapisserie avec une moyenne de 40 000 m² de tapis et de Margoum.

Le tourisme

En 2020, l'infrastructure touristique dans le gouvernorat de Mahdia est composée de :

- ✓ Une zone touristique construite sur 250 ha.
- ✓ 31 unités touristiques classées avec une capacité totale de 10 743 lits concentrées principalement dans la zone touristique de Mahadia
- ✓ 7 pensions avec une capacité totale de 77 lits

Au cours de la même année, le nombre de touristes à Mahdia a été de 82 829 pour 252 750 nuitées. C'est une année exceptionnelle compte tenu de la pandémie du COVID 19. L'année 2019 a par exemple enregistré plus de 245 000 pour 1 660 532 nuitées. Le taux d'occupation est passé de 60% à 16,4%.

Le lancement du secteur du tourisme à Mahdia est relativement récent. Il s'est développé avec la stratégie de l'Etat dans la création des zones touristiques en Tunisie au cours des années 70. L'offre touristique à Mahdia est en grande partie orientée vers des produits essentiellement balnéaires. Le secteur du tourisme constitue, un des piliers fondamentaux de l'économie de Mahdia. Il contribue dans la dynamique socio-économique du gouvernorat principalement par la création d'emplois, les recettes directes et indirectes pour des activités telles que la restauration, l'animation, l'artisanat, le transport et autres...

Les principales problématiques en lien avec le tourisme balnéaire à Mahdia est que :

- ✓ L'activité est saisonnière et s'étale sur quelques mois d'été ce qui peut impacter les revenus mais aussi l'écosystème naturel
- ✓ Les prestations de service sont en régression dans les hôtels notamment après la crise du COVID 19
- ✓ L'activité reste fortement dépendante d'un petit nombre de tour-opérateurs

Le gouvernorat de Mahdia dispose de potentialités importantes pour le développement du tourisme alternatif notamment le tourisme culturel et archéologique, ou écologique. Le potentiel culturel du gouvernorat de Mahdia, est appuyé par :

- ✓ Une quinzaine de sites archéologiques et monuments historiques classés par l'Institut national du patrimoine. Ces sites sont localisés dans diverses du gouvernorat notamment Mahdia, Salacta, El Jem, Borj Khédija et El Alia. Plusieurs sites sont prisés par les visiteurs mais le Colisée d'El Jem reste le plus connu et le plus visité.
- ✓ Les autres lieux culturels et archéologiques incluent la Skifa Kahla, également connue sous le nom de Bab Zouila, la grande mosquée de Mahdia, le vieux port, ou le Fort Othman (Borj El kebir).
- ✓ 1 Festival international de la musique symphonique à El Jem.

Pour ce qui est du tourisme écologique, Le gouvernorat de Mahdia dispose d'un potentiel pour le développement de plusieurs activités (randonnées, etc.) : littoral de 75 km, 2600 Ha de forêts et plusieurs «sebkhas» de différentes tailles, dont les plus importantes sont celles de Sidi El Hani, Chrita et Ghorra.

Ecosystème d'appui

Les principaux acteurs publics d'appui aux secteurs sont respectivement représentés par l'ONA (Artisanat), CRDA et APIA (Agriculture) et l' commissariat régional au tourisme (CRT) pour le tourisme. Ce sont les vis-à-vis directs des investisseurs et entrepreneurs dans les trois secteurs et offrent à des degrés différents des services d'appui, de formation et de financement sous la forme de crédits ou d'incitation sous forme de primes d'investissement. D'autres intervenants

Pour l'Artisanat, l'ONA offre des dons aux artisans pour financer le FDR avec des montant pouvant aller à 5 mDT. Ils sont en cours de révision pour les augmenter à 10 mDT.

Pour l'agriculture des primes d'investissement peuvent être données aux agriculteurs en fonction de la catégorie du projet (A, B ou C) qui dépend principalement du montant de l'investissement

Des primes d'investissements pouvant aller à 20% du coût du projet pour les sites d'hébergement dans le tourisme alternatif (gites, maisons d'hôtes, etc.)

Outre ces structures les investisseurs peuvent bénéficier de services financiers d'autres structures notamment les banques publiques telles que la BTS et la BFPME ou encore les institutions de microcrédit, ENDA étant la plus connu. Des lignes spécifiques à l'ESS ont été créées pour l'ESS et sont gérées par la BTS. De même, une

ligne de crédit dans intérêts a été mise en place en faveur des famille nécessaires. Des programmes ont été mis en place spécifiquement pour cibler les femmes par le Ministère de la femme (Exp. Raedet). Dans le domaine de l'agriculture, les femmes peuvent aussi bénéficier de l'appui de la celle d'accompagnement dédiée présente au CRDA (formation, sensibilisation, accompagnement pour l'obtention de microcrédit, etc.)

A côté des structures publiques, se sont développées quelques structures d'appui aux entrepreneurs et à l'ESS qui ont permis de créer une dynamique très intéressante dans la région. Ces structures sont représentées par des associations qui sont présentes un peu partout à Mahdia.

Parmi les acteurs les plus dynamiques à Mahdia, il y a la CIT'ESS, l'association d'appui à l'économie sociale et solidaire de Mahdia (Cit'ess Mahdia) qui est une association créée en 2017 dans le cadre du projet IESS, Initiatives d'Emploi en Economie Sociale et Solidaire en Tunisie -. L'association œuvre à la mise en place de plusieurs projets de développement local en lien direct avec l'ESS et les secteurs de l'agriculture, l'Artisanat et le tourisme alternatif. Le principal partenaire stratégique de la CIT'ESS est représenté par l'ONG COSPE (Coopération pour le développement des pays émergents COSPE).

L'Association de la femme pour le développement durable AFDD est un autre acteur très dynamique à Mahdia. C'est une Association de microcrédit créée en 2004 qui obtient des financements divers notamment des lignes de financement de la part de la BTS. Elle offre des microcrédits avec un plafond de 10 mDT. L'association qui est présente dans toutes les délégations de Mahdia intervient aussi en tant que partenaire dans différents projets financés par des bailleurs de fonds étrangers (exemple Projet PRESTO ou FAIRE, ci-après). L'association intervient surtout en appui aux femmes artisanes vivant dans le milieu rural. Elle a récemment permis la création de la « maison laboratoire » au sein de la médina de Mahdia pour regrouper les artisanes pour leur permettre d'exposer et de vendre leurs produits.

Il existe aussi d'autres associations (El Assla et Honna) à Mahdia qui ont comme objectif de promouvoir l'artisanat local de la région à travers différentes actions (essentiellement promotion et formation) ou encore le tourisme alternatif (Exemple balades culinaires).

Expériences et leçons

Plusieurs projets sont mis en œuvre dans le gouvernorat de Mahdia et ciblent à divers degrés les secteurs de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Le principal projet

qui a été mis en place à Mahdia est l'IESS qui a débuté en 2014 et qui a permis d'initier une dynamique significative de l'ESS et de façon plus générale de l'entrepreneuriat à travers la création de la CitESS. Celle-ci constitue désormais une plateforme collaborative qui fédère et catalyse les acteurs, ressources et initiatives publics, privés et de la société civile disponibles pour offrir divers services (accompagnement, formation financement, etc.) aux entrepreneurs et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Agriculture

Divers projets ont été mis en œuvre avec l'appui de la coopération internationale. Ces projets ciblent en général les femmes vivant en milieu rural et ont comme objectif leurs regroupements dans le cadre de coopératives (GDA). Le projet Soyons actifs/Actives (2 phases cofinancé par AFD - Agence Française de Développement et Fondation de France et mis en œuvre par l'ONG Solidarité Laïque en partenariat avec diverses ONG en Tunisie a par exemple permis la création d'un GDA féminin dans la délégation rurale de Chorbane zone rurale de Mahdia à la suite d'une initiative de l'UGTT. Le programme a permis un soutien financier pour des activités d'élevage visant une expérience pilote sur l'ESS pour l'autonomisation des femmes.

Le programme Femmes travailleuses dans l'Agriculture : Inclusion, Réseautage, Émancipation ou FAIRE est un programme de 1,1 million d'euros financé par l'Union européenne à travers l'Instrument européen de voisinage et les négociations d'élargissement. L'objectif général est d'appuyer la société civile dans la promotion des droits fondamentaux des femmes en milieu rural en Tunisie. L'objectif spécifique est de consolider les initiatives des acteurs institutionnels, associatifs et syndicaux pour l'application des droits économiques et sociaux des femmes travailleuses dans l'agriculture à Mhdia (Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid et Sfax). Des subventions sont aussi données dans le cadre du projet qui est mis en œuvre par COSPE.

Le projet FLOWER, financé par l'Union Pour la Méditerranée et piloté en Tunisie par COSPE et CAWTAR, vise aussi le renforcement des capacités, l'autonomisation et la résilience socio-économique des groupements des femmes productrices. CIT'ESS Mahdia est aussi un partenaire du projet et a octroyé des financements sous la forme de dons aux GDA (4mDT) en plus de formations diverse.

La CITESS intervient aussi dans plusieurs autres projets et initiatives :

- ✓ RESTART « Requalification Écologique et Sociale des Territoires à travers la relance de l'Entrepreneuriat des jeunes en Tunisie » financé par la coopération italienne et mis en œuvre par COSPE

- ✓ **Projet : WEEDA** ((Women's Empowerment Emancipation Development Urban Area) projet vise à inciter les femmes travaillant dans le milieu agricole dans le gouvernorat de Mahdia à faire valoir leurs droits économiques et sociaux.

Artisanat

Le projet « Renforcement des chaînes de valeur artisanales et du design en Tunisie », « Creative Tunisia », fait partie du programme «Tounes Wijhetouna» financé par la Commission européenne. Creative Tunisia est financé par l'Union européenne avec une contribution financière de l'agence italienne pour la coopération au développement et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Le projet vise le développement de l'artisanat et plus spécifiquement de la filière broderie à Mahdia. Il permis la formation de plusieurs artisanes et un appui à l'organisation d'une foire dans le gouvernorat.

Le projet associatif 'KANAWITA' est un projet de co-création piloté par l'association d'appui à l'économie sociale et solidaire CitESS Mahdia. Le projet a permis la création de l'Espace Kanawita, qui est un lieu d'accompagnement et de commercialisation de produits de l'ESS dans la ville de Mahdia. L'objectif de l'espace est de contribuer à résoudre le problème de commercialisation pour les artisanes et de les regrouper en leur donnant l'opportunité de vendre leurs produits dans un lieu dédié.

Le projet CLIMA a permis d'aider à la création du « Maison N'ESS » qui est un projet qui est dédié à la création artisanale et la valorisation des déchets textile.

Tourisme

Peu de projets sont mis en œuvre pour la promotion du tourisme alternatif dans le gouvernorat de Mahdia. Les projets identifiés et mentionnés incluent le Projet « Autrement» qui mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Strasbourg et celles de Mahdia (et Kairouan. Le projet a un budget global de 2,8 M Euros et il est financé à raison de 95% par l'UE. L'objectif de cette initiative est de faire participer les associations à la création de services favorisant la pratique du vélo pour des déplacements respectueux de l'environnement, lancer des services autour du vélo, participer à faciliter l'usage du vélo pour les femmes et les jeunes. Un appel à projet a été lancé et la sélection d'une association a été réalisée pour la mise en œuvre du projet.

Le projet routes culinaires (GIZ) a appuyé l'association Balades culinaires et l'Agence de Mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle de Mahdia dans la promotion du tourisme alternatif dans le domaine culinaire. Cela comprend notamment une série de formations assurées par des experts au profit d'une quarantaine de femmes porteuses de projets, artisanes, agricultrices, cuisinières ...

Leçons apprises

Plusieurs projets ont été mis en place dans le gouvernorat de Mahdia. Le principal enseignement concerne l'appui durable et le partenariat stratégique qui a été noué entre la CIT'ESS et ses partenaires notamment au niveau du financement de projets. Ceci a permis à celle-ci un changement d'échelle pour devenir un acteur majeur de développement de la région.

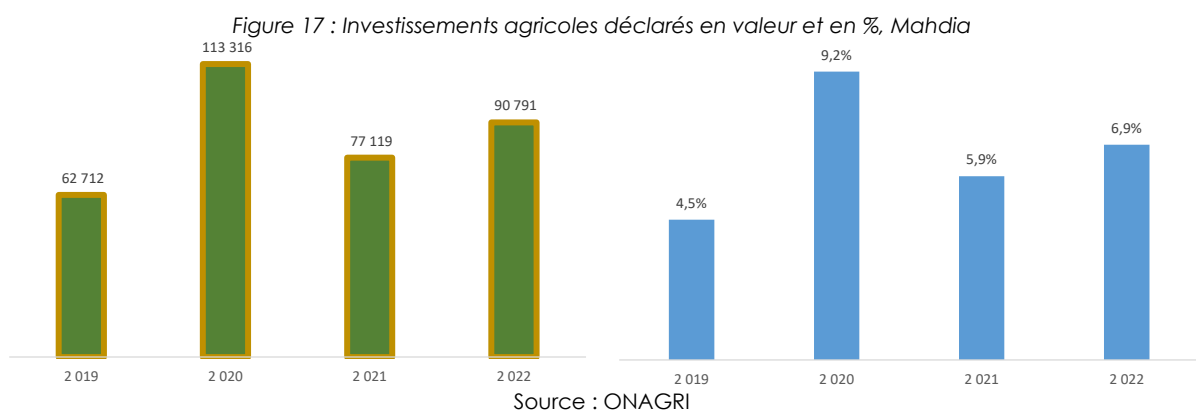
L'expérience de certains projets montre que l'accès aux femmes vivant dans les délégations rurales éloignées est assez difficile pour des raisons logistiques mais surtout pour des raisons culturelles (domination des hommes). L'intervention d'associations présentes dans les délégations éloignées a permis de résoudre cette problématique d'éloignement en plus de la facilitation de l'accès et la participation des femmes dans les projets.

Dans certains projets d'autonomisation économiques des femmes, des dons en nature ont été octroyés aux femmes, ce qui a augmenté la violence à leur égard en raison de la confiscation de l'argent par le mari.

Barrières à l'entrepreneuriat

Agriculture

Les figures ci-après donnent l'évolution de l'investissement agricole dans le gouvernorat de Mahdia déclarés en valeur (en mDT) et en pourcentage du total de la Tunisie.



L'investissement a été instable connaissant des fluctuations d'une année à une autre depuis 2019. L'investissement agricole à Mahdia représente en moyenne 6,6% de l'investissement national et suit globalement la tendance enregistrée à l'échelle nationale. L'investissement agricole fait face depuis plusieurs années à des défis de

plus en plus importants qui sont liés notamment à une hausse des coûts de production, à un endettement de plus en plus important des agriculteurs. Les circuits de distribution sont aussi peu structurés ce qui impacte les revenus des agriculteurs dont les marges restent relativement faibles par rapport aux intermédiaires. Les problèmes environnementaux en lien avec le changement climatique, la salinité des eaux, la gestion des déchets sont de plus en plus importants.

Les organisations de l'ESS notamment les SMSA et les GDA jouent un rôle primordial dans l'agriculture à Mahdia. Néanmoins elles font face à des problématiques majeures qui sont liées à la hausse des coûts de production (intrants, électricité, etc.). Les SMSA actives dans la collecte de lait (plus d'une dizaine) ne peuvent pas répercuter cette hausse dans les prix de vente du fait de la politique de l'Etat qui impose des plafonds à tous les stades de la chaîne de valeur laitière pour garder un prix accessible au consommateur final. Les autres problématiques concernent aussi la hausse de l'endettement, le faible taux d'encadrement dans ces structures. L'apparition récente du concept d'entreprises communautaire a engendré une certaine ambiguïté et un manque de clarté pour les agriculteurs.

Tous ces facteurs font que l'accès au financement est problématique car la situation financière de ces structures est très difficile. Lorsque les crédits sont obtenus, le financement est effectué essentiellement à travers la BTS mais en plus des problèmes de délais dues à la bureaucratie, il existe des problèmes de recouvrement importants. Les taux d'intérêts pratiqués par les institutions de microcrédits sont des freins au financement mais ce type de financement est parfois un recours nécessaire.

La crise économique a impacté les budgets de tous les Ministères et les structures publiques, y compris les CRDA et l'APIA. Les principaux intervenants dans l'incitation aux investissements sont les CRDA et l'APIA n'ont plus de budgets pour des primes et le déblocage se fait avec des retards pouvant aller à plus de 3 ans.

Même si les femmes sont des adhérentes au sein de la plupart des organisations de l'ESS (environ 1/5), elles sont quasi-absentes des conseils d'administration. Leur participation et pouvoir décisionnel est quasi inexistant. Même, en tant que membre, les femmes restent peu actives dans ces organisations car elles sont occupées par d'autres activités (prise en charge des enfants, soins à la personne, etc.).

L'entreprénariat féminin reste très faible dans le secteur de l'agriculture à Mahdia:

Le nombre de femmes agricultrices est faible et ne représente que 0,73% (9%) du total des agriculteurs (femmes agricultrices) à l'échelle nationale,

La situation reste meilleure qu'à l'échelle nationale où les femmes agricultrices représentent 8,2%. A Mahdia, l'activité est dominée par les hommes qui représentent près de 90%. L'activité des femmes est à plus de 65% orientée vers l'élevage et dans une moindre mesure vers l'arboriculture.

L'entrepreneuriat féminin est entravé par plusieurs facteurs. Les questions et les problématiques d'accès à la propriété des terres, de prise en charge des enfants et de la maison, etc. constituent des handicaps. La faible culture de l'entrepreneuriat chez les femmes semble enracinée dans la société locale et elle est renforcée car elle se transmet d'une génération à une autre. La problématique est d'autant plus prononcée dans les milieux ruraux et les délégations les plus éloignées (Ouled Chamekh, Hbira et Chorbane) qui se caractérisent avec les taux de pauvreté les plus élevés dans le gouvernorat. Les symptômes patriarcaux et les inégalités hommes/femmes avec la domination des hommes sont fortement présents dans ces régions.

La création de GDA féminins qui est une initiative visant l'autonomisation des femmes n'a pas permis de résoudre les problématiques de fond pour les femmes : éducation, accès au financement, accès aux terres, autonomie, etc. Ces GDA féminins relèvent néanmoins plus de l'artisanat avec des projets de valorisation des produits du terroir (vinaigre, distillation, etc.)

Le rôle des femmes dans l'agriculture se limite en général aux activités d'ouvrière saisonnière avec toutes les problématiques qui se posent pour ce type de travail : forte informalité, précarité, faiblesse et irrégularité des revenus, insécurité du travail, transport dans des conditions inhumaines, et absence de prise en charge sociale, surexploitation des femmes pendant les périodes des olives, disparités dans les salaires entre les femmes et les hommes, etc. Le nombre d'heures de travail à la ferme (culture des olives) est complété par une charge de travail importante à la maison en plus d'autres activités (achat des commissions, souk, etc.)

Malgré ce constat, le rôle des femmes dans le secteur agricole et dans la sécurité alimentaire est crucial. L'agriculture à Mahdia et en Tunisie est dominée familiale. La femme est ainsi fortement active dans toutes les tâches notamment dans l'élevage, ce qui nécessite un effort important (exemple réveil à des heures très tardives, etc.). Les femmes ne reçoivent pas de salaires pour ces activités mais le revenu est celui de la famille et il est partagé pour les différentes dépenses. Leurs rôles peuvent parfois être importants dans la répartition des budgets familiaux.

Artisanat

Le secteur a subi successivement les impacts de la crise économique à la suite de la révolution de 2011, la baisse drastique du tourisme suite aux attentats du Bardo en 2015 et enfin la crise sanitaire du COVID 19 2020. Beaucoup d'entreprises artisanales ont fermé et le nombre est passé 75 à une vingtaine (tissage et mosaïque). Il existe actuellement sociétés totalement exportatrices qui emploient 90% des femmes. 40% des artisans ont fermé à cause du COVID19 surtout dans le domaine de la tapisserie

Certains métiers sont en train de disparaître dans la région : broderie, tapisserie, et mosaïque notamment en raison de l'exode des artisans vers d'autres régions de la Tunisie (Djerba) où la demande locale est encore développée. Le tourisme encore développé dans l'île et la proximité de la Libye permet en effet de garantir aux artisans des revenus relativement importants.

La hausse significative des prix des matières premières qui sont en majorité importées d'Europe et de France a rendu les artisanes économiquement encore plus vulnérables. Les intrants (essentiellement la laine) ne sont disponibles en bonne qualité qu'au Sahel (Ksar Helal), ce qui implique le déplacement et des coûts de transport supplémentaire. La matière première est aussi de moins en moins disponible et sa qualité est de plus en plus détériorée. Une bonne partie provient de la contre bande provenant d'Algérie, et la qualité est très médiocre. Ceci impacte systématiquement la qualité des produits finis qui font aussi face à l'importation anarchique et la concurrence des produits étrangers bas de gamme importés de Chine et de Turquie.

L'entrepreneuriat dans l'artisanat est dominé par les femmes. Les artisans inscrits sont représentés à 80% par des femmes mais il existe des différences entre les branches. Les femmes sont plus nombreuses dans les activités de tissage et d'habillement. Elles travaillent dans le tissage du tapis et du Margoum, dans la confection du prêt à porter artisanal féminin et la décoration. La plupart des femmes se sont adonnées à cette activité assez jeunes à côté de leurs mères qui leur ont transmises leur savoir-faire technique. De ce fait, elles ne sont pas être considérés comme des « entrepreneures » de l'artisanat. C'est plus une activité qui est réalisée pour assurer un revenu et une entrée d'argent pour la maison. Le secteur reste dominé par les activités informelles car la régularisation de la situation entraîne des contraintes économiques et des coûts importants pour l'artisane. La mentalité, l'individualisme et le manque de volonté et de coopération entre les artisanes est un problème qui les empêchent de s'engager dans des groupements : le partage du profit est une question omniprésente.

Les hommes sont majoritaires dans la maroquinerie et l'orfèvrerie. Ils travaillent dans le tissage artisanal traditionnel de la soie et la confection des bijoux traditionnels. Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur représentent une part négligeable parmi les artisans mais l'intérêt en faveur de l'artisanat est en hausse.

La plupart des artisanes travaillent à la maison. D'une part, ceci est liée à la faiblesse des revenus et elles n'ont pas les moyens pour louer un local dédié à l'artisanat. D'autre part, cela impacte directement leur vie sociale car il n'y a plus de dissociation entre l'activité du travail et les activités ménagères. Ceci peut parfois être une source de tension et de conflits multiples avec les autres membres de la famille. Le niveau d'éducation des artisanes est relativement faible et certaines sont analphabètes. Elles ignorent parfois les informations nécessaires les plus basiques (droits, cadre légal, etc.). La situation des femmes vivant en milieu rural est plus complexe car en plus elles sont obligées de prendre en charge les enfants du fait de l'absence de garderie. De plus, plusieurs de ces artisanes ont des membres de leurs familles (mari, enfant, etc.) qui sont en situation de handicap ce qui impose d'autres contraintes à plusieurs niveaux. Le milieu rural associé à des problématiques aggravées de grande pauvreté, d'éloignement, et d'isolation géographique impacte directement la vie des femmes avec des risques plus amplifiés de violence économique et sociale. L'acceptation de l'étranger dans certaines délégations rurales est encore difficile surtout s'il s'agit d'un homme en raison de la mentalité et de l'héritage patriarcal. Plusieurs cas de violence physiques ont été signalés à l'égard de femmes qui avaient eu des subventions directes dans le cadre de projets d'autonomisation.

La main d'œuvre féminine est de moins en moins disponible, en raison du développement des industries du textile à Mahdia. Celles-ci garantissent la continuité du revenu pour les femmes même si le travail dans ces unités est souvent pénible (répétitivité des tâches, stress, etc.). Les jeunes sont de plus en plus réticents à s'adonner à des activités artisanales compte tenu des difficultés qui se sont amplifiées. Le phénomène de la migration illicite (Hargua) vers d'autres pays méditerranéens qui s'est amplifiée d'une façon exponentielle ce qui a aussi réduit la main d'œuvre pour l'artisanat.

Les produits locaux sont faiblement valorisés, à tous les niveaux (exemple emballage à et le Coût élevé pour la valorisation (exemple pour la certification des produits du terroir) sont relativement élevés. La faiblesse et le manque du Marketing des produits locaux réduit les perspectives de commercialisation. Les artisanes ont une défaillance importante en matière de communication. La maîtrise des TIC et des réseaux sociaux fait défaut. La plupart des artisanes restent fortement dépendantes des deux principales foires nationales (El Kram et Sousse) organisée à une

fréquence annuelle. La participation à ces foires entraînent d'autres coûts logistique, transport, hausse des coûts des déplacements, installations, hébergement, etc. La relation avec le secteur hôtelier et le tourisme pourtant encore relativement présent est pratiquement inexistante.

Les problématiques de financement se posent pour la plupart des artisans même si leurs besoins financiers ne sont pas importants. Le recours à la BTS ou à l'ONA est le moyen le plus utilisé toutefois, si le dossier est accepté les montants alloués sont relativement faibles. Une bonne majorité des artisans ignorent que l'ONA dispose d'un soutien financier sous la forme d'un don. Les fonds sont de moins en moins disponibles en raison des restrictions budgétaires dans le pays. Les actions de formation organisées dans le cadre des programmes d'appui avec l'ONA sont de plus en plus rare par manque de budget.

L'entrepreneuriat chez les personnes handicapées reste relativement faible. L'emploi en tant que salarié dans une entreprises artisanale est aussi réduit. La peur du manque de productivité contraint les maitres artisans à ne pas les engager. Lorsqu'ils sont employés, elles reçoivent souvent des traitements de faveur. Dans certains cas, des handicap (sourd et muets) ne constituent pas d'e blocage au travail bien au contraire, cela constitue une motivation. Le problème d'accès des handicapés moteurs est une problématique rencontrée fréquemment.

Tourisme

Le développement du tourisme alternatif est avant tout entravé par l'absence d'une vision et d'une stratégie pour son développement. Les potentialités écologiques restent non exploitées pour plusieurs raisons :

- ✓ Insuffisance de valorisation touristique du patrimoine culturel, matériel et immatériel
- ✓ Manque d'établissements de formation professionnelle hôtelière et touristique publics dans la région de Mahdia
- ✓ Manque de guides spécialisés et de personnel qualifié dans le tourisme alternatif (randonnée, etc.)

Les activités d'hébergement sont représentées par plusieurs projets de maison d'hôte et de gites ruraux qui opèrent pour leur majorité dans l'informel. Elles n'ont aucun contact avec les autorités officielles du tourisme.

Les projets d'animation touristique accés sur le transport propre (bicyclettes, trottinettes électriques) connaissent une très forte dynamique dans la région. La demande est en hausse et provient aussi bien des touristes que des étudiants locaux. La problématique du financement de l'extension des projets avec l'achat des bicyclettes ou de trottinettes est une réelle entrave malgré le succès des projets. Les bailleurs de fonds ne prennent en général pas les promoteurs au sérieux et ne croient pas en leurs idées innovatrices qui sont en général dévalorisées en raison d'un manque de connaissance du potentiel de tels projets. La plupart des jeunes sont dans une situation régulière avec des projets formellement installés.

Il existe un réel problème de résistance au changement de la part de tous les acteurs institutionnels. Les autorités municipales n'accordent pas d'autorisation pour des emplacements pour l'installation des vélos. Les trottinettes nécessitent l'installation de prises électriques pour le chargement des batteries et il n'y a pas de lieux dédiés à cela. Il n'existe aucun lien ou de partenariat entre les hôtels, et les acteurs du tourisme local de l'animation malgré les possibilités de partenariat gagnant-gagnant pour la valorisation de la destination Mahdia.

Peu de femmes ont décidé d'aller dans des projets de tourisme alternatif ; sans doute en raison des nombreuses barrières administratives qui existent pour arriver à rendre le projet opérationnel. Le rôle des personnes handicapées est aussi peu perceptible pour ne pas dire inexistant dans ce secteur.

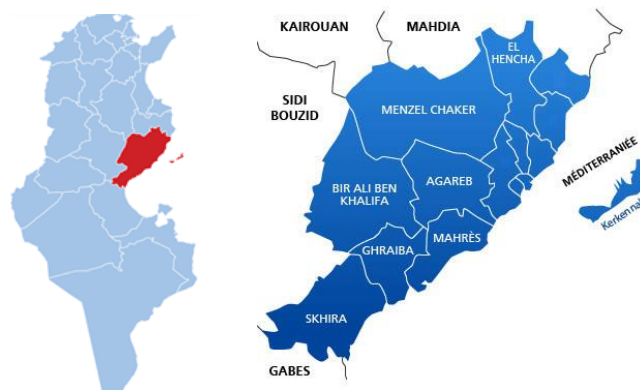
Sfax

Données d'ensemble

Présentation générale

Le gouvernorat de Sfax est situé dans la région Centre-Est de la Tunisie, il est délimité par la mer méditerranée à l'est, par le gouvernorat de Mahdia au Nord par le gouvernorat de Kairouan, Sidi Bouzid et Gafsa à l'ouest, et par le gouvernorat de Gabès au Sud. Il couvre 7 545 km² soit 5 % de la superficie totale du pays.

Figure 18 position géographique, Sfax

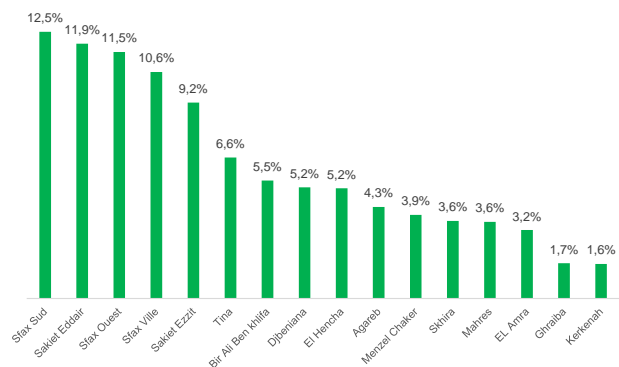


Administrativement, Sfax est divisée en 16 délégations : Sfax Medina, Sfax Ouest, Sakiet Ezzit Sakiet Eddair, Sfax Sud, Tina, Agareb, Jebeniana, Amra, Hench, Menzel Chaker, EL Ghraiba Bir Ali Ben Khelifa, Skhira, El Mahres, et Kerkenna et 23 municipalités.

Démographie

En 2021, la population totale dans le gouvernorat de Sfax est estimée à 1 022 900 habitants soit plus de 35% de la population de la région Centre Est et 8,7 % de la population totale de la Tunisie, ce qui place Sfax au second rang après la capitale du point de vue démographique. La population commun

Figure 19 : population par délégation, Sfax



Source : INS

ale représente 63 % tandis que la population non communale représente 37%, ce qui dénote de la forte urbanisation du gouvernorat. La densité moyenne est de 125 habitants/km².

Les délégations les plus peuplées sont respectivement Sfax Sud (12,5%), Sakiet Ed-dair (11,9%) et Sfax Ouest (11,5%) et représentent plus de 35% de la population totale dans le gouvernorat.

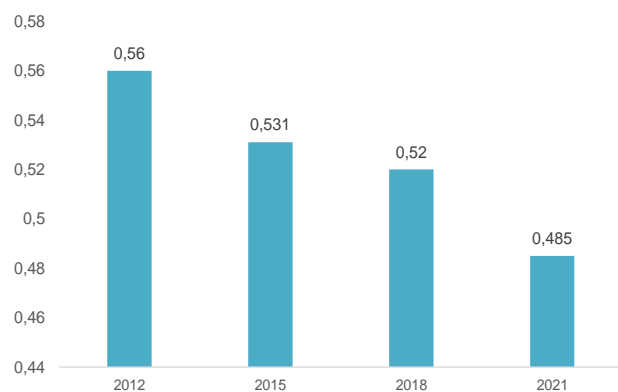
Il existe un équilibre entre le nombre de femmes et d'homme à Sfax sachant que les proportions sont quasi-égales et n'ont pas connu de changement au fil des années.

Le nombre de personnes handicapées est estimé à environ 25 850, ce qui représente 2,7% de la population locale. Environ 32% d'entre eux ont des handicaps de la vision et 17% sont des handicapés moteurs.

Economie et développement

L'économie du gouvernorat de Sfax, est diversifiée. A l'origine elle a été basée essentiellement sur l'huile d'olive, la pêche et les phosphates. Depuis, elle a connu d'importantes mutations avec l'augmentation des petites et moyennes industries manufacturières, le développement rapide du secteur tertiaire et la diversification du secteur agricole par l'émergence de nouvelles activités. Le commerce est aussi particulièrement développé. La valeur de l'indice de développement régional a été de 0,485 en 2021. Sfax est classé à la 9ème place en matière de développement régional.

Figure 20 : IDR, Sfax



Source : ITCEQ

En 2021, le nombre total d'entreprises dans le gouvernorat de Sfax est de 80 722 soit 9,7% de l'ensemble des entreprises en Tunisie. Le pourcentage des entreprises avec zéro salarié est de 83,47%. Le nombre d'entreprises de plus de 50 salariés est de 291. La délégation de Sfax ville est celle qui comprend le plus grand nombre d'entreprises (34 274) alors que celle Kerkenah comprend moins de 250 entreprises. L'activité locale est effet orientée essentiellement vers la pêche.

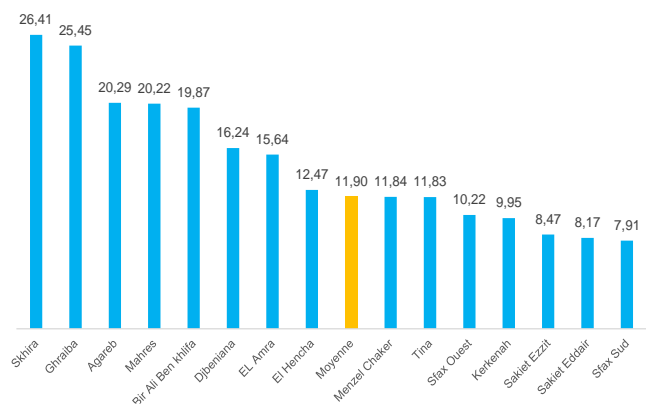
Sfax est classé en deuxième position en termes d'attractivité avec un score de 4.50/10 en 2018. Le gouvernorat est aussi premier au niveau de l'indice de l'innovation dont la valeur est 6.53/10, ainsi qu'au niveau de l'indice de l'éducation et compétence avec un score de 4.8/10.

Emploi et chômage

La population occupée à Sfax est de 289 628 personnes (RGPH 2014). Cette population est répartie à raison de 7,9% pour l'agriculture, 23,2% pour les industries manufacturières, 16,8% les industries non manufacturières et 52% pour les services. Le taux d'activité à Sfax est de 49,7%. Selon les données les plus récentes et disponibles le taux de chômage en 2020 à Sfax est de 10,7%. Il est inférieur au taux dans la région du centre ouest (10,3%) et à la moyenne nationale (16,2%).

Les données du RGPH (2014) indiquent que les taux de chômage sont très variables d'une délégation à une autre et peuvent atteindre plus du triple dans certains cas Skhira (26,4%), Ouled Chamekh (25,4%). Le taux chômage le plus faible est enregistré à Sfax Sud avec seulement 7,9%. Le taux de chômage chez les femmes est très élevé 20,6%. Le taux de chômage chez les diplômés du supérieur est de 17,48%. Le taux chez les femmes diplômées est de 26,56%.

Figure 21 : chômage par délégation, Sfax



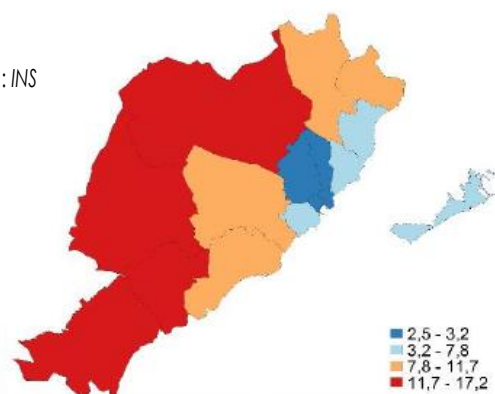
Pauvreté

Le taux de pauvreté moyen dans le gou-

vernorat de Sfax est estimé à 6,3 %. Il est beaucoup plus faible que le taux moyen au niveau national. Cette faiblesse du taux de pauvreté moyen cache de grandes disparités entre les délégations du centre et de l'intérieur du gouvernorat. En effet, certaines délégations comme Sfax El Medina disposent de taux de

Figure 22 : pauvreté par délégation, Sfax

Source : INS



pauvreté

Source : INS

parmi les plus faibles au niveau national de 2,5 %, alors que les délégations rurales les plus éloignées géographiquement de Sfax Ville ont les taux les plus élevés du gouvernorat, comme par exemple Bir Ali Ben Khalifa et El Ghraiba avec des taux respectifs de 17,4 % et 14,5 %.

Présentation des secteurs cibles

L'agriculture

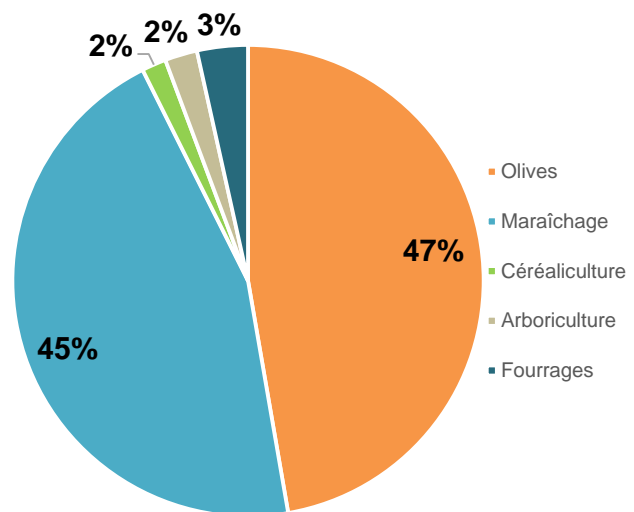
L'agriculture, notamment la culture de l'olive, occupe une place importante dans l'économie régionale. En 2020, les superficies agricoles à Sfax sont de 525 040 ha et représentent près de 75% de la superficie totale du gouvernorat. Cela représente aussi environ 90% des terres cultivables dans le gouvernorat. Les terres agricoles sont réparties à travers toutes les délégations de Sfax néanmoins les surfaces les plus importantes se retrouvent dans les délégations de Menzel Chaker (25%), Bir Ali Ben Khalifa (18,6%), Agareb (11%) et Skhira (9%).

Les superficies irriguées dans le gouvernorat de Sfax occupent une surface totale de 16 320 ha en 2020, dont 87% sont des périmètres irrigués privés.

CGDR 2021

Figure 23 : Répartition de la production végétale, Sfax (en %)

En 2020, la production totale du gouvernorat de Sfax a été de près de 689 000 tonnes. Sfax représente un pôle pour la production mais aussi la transformation des olives. Elles représentent environ 47% (325 000 tonnes) de la production végétale totale dans le gouvernorat. Les cultures d'oliviers représentent environ 45% de la surface occupée. La production d'olives est concentrée à plus de 30% dans la délégation de Menzel Chaker. Les cultures maraîchères représentent environ 45% de la production locale. La production céréalière, l'arboriculture et les fourrages est relativement limitée avec environ 2% pour chacun.



Sfax est un pôle important pour la production d'amandes. Le gouvernorat représente environ 30% de la production nationale se classant ainsi au premier rang national. La géographie et le climat de la région de Sfax constituent un environnement favorable pour la culture et la production de l'amandier. Les surfaces plantées ont de ce fait connu une hausse progressive au cours des années et la culture de l'amandier est devenue une tradition dans le gouvernorat. Les cultures sont étalées sur plus de 70.000 ha et offrent une production d'environ 5.000 Tonnes,

Pour ce qui est de l'élevage, le gouvernorat de Sfax de Sfax a un cheptel de 14.000 bovins, 230 000 ovins et 24 000 caprins. La région est aussi une région où la chaîne laitière est développée. Sfax compte 18 centres de collecte du lait frais ayant une capacité de conservation de 58.600 litres En 2020, la production animale a atteint 6 650 tonnes de viandes rouges, 20 000 tonnes de viande blanche et 68 000 tonnes de lait. Le gouvernorat de Sfax se classe également au premier rang national dans la production des produits de la mer. L'activité de pêche est très diversifiée et le gouvernorat assure près du 1/5 de la production nationale de produits de la mer. Cette activité stratégique pour l'économie locale est largement facilitée par la présence d'une infrastructure adéquate de ports de pêche. L'île de de Kerkennah est particulièrement connue pour l'activité de pêche traditionnelle. La main d'œuvre active dans le secteur de la pêche à Sfax s'élève à plus de 13 000 pêcheurs.

Les organisations de l'ESS notamment les SMSA jouent un rôle primordial dans l'agriculture à Sfax. Il existe actuellement 19 SMSA de base dont plus d'une dizaine dans le secteur laitier, 2 coopératives dans la transformation des olives, 3 dans le secteur des volailles, 3 dans la pêche, et 1 seule dans les services agricoles divers. Ces SMSA ont plus de 1 500 adhérents et près de 1000 clients. L'emploi permanent dans ces coopératives est de 60 personnes dont une vingtaine de cadres. Elles réalisent un chiffre d'affaire annuel d'environ 23 MDT. En outre, il existe 90 GDA dont 35 dans l'irrigation. Les GDA sont localisées dans toutes les délégations de Sfax.

L'Artisanat

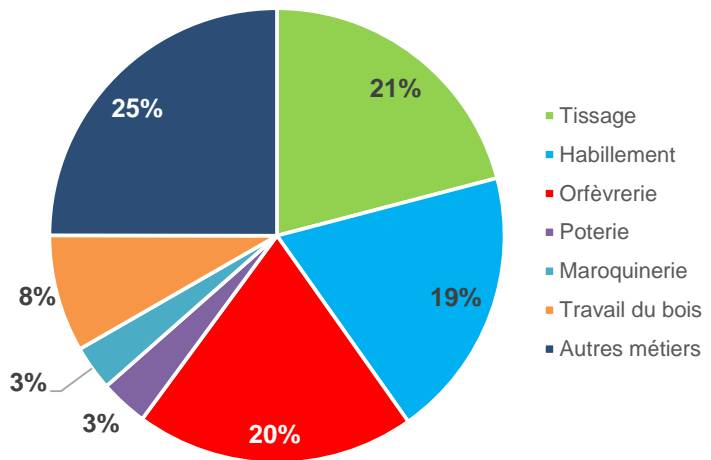
Le secteur de l'artisanat à Sfax comprend :

- ✓ 17 000 artisans (estimation) dont près de 12 000 artisans inscrits, le taux d'informalité est d'environ 30%. Le nombre d'artisans formels représentent 6% du total en Tunisie.
- ✓ 289 entreprises artisanales, ce qui représente environ 14,6% du total des entreprises en Tunisie. Sfax est ainsi le premier gouvernorat en termes de nombres d'entreprises artisanales en Tunisie.
- ✓ 115 sociétés artisanales exportatrices (16% du nombre d'entreprises nationales)
- ✓ Une vingtaine de groupements de commercialisation et d'exportation

L'activité artisanale est répartie dans toutes les délégations du gouvernorat de Sfax. Les délégations de Sfax Sud (22%) et de Thyna (19%) représentent plus de 40% en termes de nombre d'artisans.

Figure 24 : Répartition du nombre d'artisans par activité, Sfax (en %)

Le secteur de l'artisanat est structuré autour des activités que sont : le tissage de l'habit traditionnel, la bijouterie, le bois d'olivier, la pâtisserie traditionnelle et la peinture/décoration sur différents supports. En termes de nombres d'artisans (es), le tissage représente (21%), l'orfèvrerie (20%) et la maroquinerie (19%). Le nombre d'artisans opérant dans dans la branche



CGDR 2021

pâtisserie traditionnelle représente aussi une part assez importante incluses dans la composante « autres métiers ».

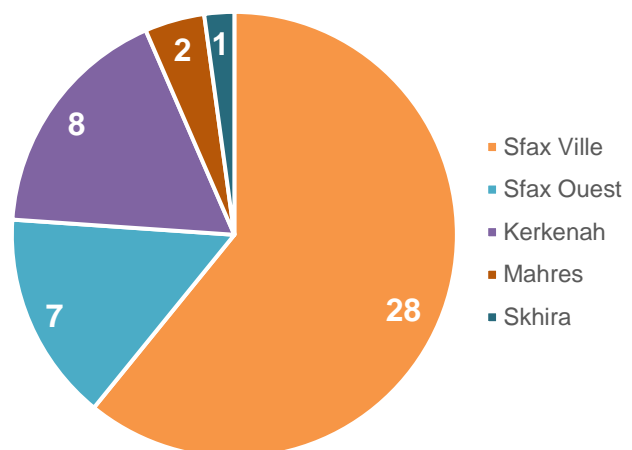
Le secteur bénéficie de la présence de plusieurs matières premières notamment le Bois d'olivier – les amandes – l'huile d'olive – les nattes – le cuir – les matériaux locaux de peinture et de décoration.

Le tourisme

En 2020, l'infrastructure touristique dans le gouvernorat de Sfax est composée de :

- ✓ 46 unités touristiques dont 34 sont classées avec une capacité totale de 3 914 lits
- ✓ L'activité est concentrée en majorité dans la délégation de Sfax ville qui comprend 60% des hôtels en termes et 55% de la capacité totale dans le gouvernorat
- ✓ L'île de Kerkenah est aussi un pôle touristique avec 8 hôtels classés
- ✓ 5 pensions avec une capacité totale de 384 lits

Figure 25 : infrastructure touristique par délégation, Sfax



CGDR 2021

Au cours de la même année, le nombre de touristes à Sfax a été de 83 439 pour 183 102 nuitées. C'est une année exceptionnelle compte tenu de la pandémie du COVID 19. L'année 2019 a par exemple enregistré plus de 169 270 pour 320 799 nuitées. Le taux d'occupation est passé de 30,9 % à 12,8%.

Parmi les potentialités, il y a le tourisme de médical sachant que le gouvernorat de Sfax constitue un pôle de santé et présente des atouts pour développer cette branche de tourisme alternatif. Dans le domaine du tourisme culturel et de la valorisation du patrimoine, la médina de Sfax peut constituer une opportunité par la valorisation des maisons traditionnelles en préservant leur cachet architectural. Le tourisme écologique peut être développé à plusieurs niveaux notamment par la valorisation des richesses culturelles et naturelles de certaines zones telles que Zone humide de Thyna. Cette zone humide qui la est première au monde en termes de nombre d'oiseaux nicheurs est néanmoins fortement impactée par la pollution. Le tourisme agricole offre un potentiel énorme sachant que Sfax héberge la 2ème plus grande forêt d'olive au monde. Les plus importantes forêts sont Henchir de Shaal situé à 54 km de Sfax et s'étend sur une superficie de 12 km. Le village compte 22 fermes et 380 000 oliviers.

Ecosystème d'appui

Les principaux acteurs publics d'appui aux investisseurs sont représentés par l'ONA (Artisanat), CRDA et APIA (Agriculture) et l'commissariat régional au tourisme (CRT) pour le tourisme. La BTS et la BFPME proposent des crédits à des taux réduits pour financer les projets des entrepreneurs. La BTS gère également un programme de crédit dédié aux femmes « Raidet » qui offre des financements avec des financements de 10 mDT et pouvant aller jusqu'à 50mDT. Jusqu'en 2023, programme a financé 1540 projets, d'une valeur de plus de 16 millions de dinars à l'échelle nationale. La moyenne du crédit attribué étant de 10 mDT.

Le secteur de l'entrepreneuriat dans l'ESS à Sfax est appuyé par un certain nombre d'acteurs associatifs. Le laboratoire de l'Economie sociale et solidaire (Lab'ESS) s'est implanté récemment dans la région et propose à travers le programme « Essentielles » un parcours d'incubation pour les femmes ayant des projets offrant à impacts sociaux ou environnementaux. Une dizaine de porteuses de projets ont été sélectionnés à la suite du lancement d'un appel à candidature. L'Association Tunisienne pour la Gestion et la Stabilité Sociale, TAMSS met en aussi œuvre son programme d'incubation « PAR-ELLES » dans le cadre de leur programme « FAST », financé par l'AFD. Le programme vise à également un appui aux femmes porteuses de projets à impact social. Ces deux initiatives bénéficient de l'appui financier de

l'AFD dans le cadre du projet FAST et proposent un accès au financement par un prêt d'honneur d'une valeur de 15 mDT.

Le tissu d'association ciblant le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs cibles à Sfax reste relativement peu développé, sans doute en raison de la culture entrepreneuriale importante dans la région. Les associations locales ont surtout pour intérêt des problématiques liées à l'environnement, au changement climatique, au développement durable au sens strict. Quelques initiatives d'associations de jeunes expatriés sont notables telles que l'association « La Tunisie de Demain » qui a organisé le forum SUD'ESS dans le cadre du projet ILEY'COM (Inclusive and Local Economy within Youth social entrepreneur COMMunity). Un marché solidaire a été organisé au cours de l'évènement afin de promouvoir les produits des agriculteurs et des artisans à Sfax. L'association sauvegarde de la médina de Sfax est active mais elle intervient plus dans la promotion du patrimoine culturel autour de Sfax ville et de la médina.

L'association Kraten du développement durable de la culture et de loisir a été créée en 2013. Elle est basée à Kerkennah et a des activités d'appui aux agriculteurs et pêcheurs de la localité de Kraten. L'association organise un "Festival de la culture des îles méditerranéennes", ainsi que des activités liées à la formation, la sensibilisation à la préservation de la pêche artisanale et l'amélioration de l'environnement marin, la promotion de l'archipel de Kerkennah et cible les acteurs économiques les plus marginalisés notamment les femmes. Quelques autres associations sont actives dans les secteurs cibles dans des projets financés par des bailleurs fonds étrangers (ci-après).

Expériences et leçons

Plusieurs projets ont été mis en œuvre afin de promouvoir le développement de l'ESS et des secteurs cibles à Sfax. Le projet FAST Tunisie est par exemple financé par l'AFD et mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations avec l'appui technique d'Expertise France en partenariat avec le LABESS et TAMSS.

Le projet DEVLOK « Renforcement de l'économie maritime, agricole et rurale des îles de Kerkennah » cible la zone géographique de l'île de Kerkennah. Il est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Commissariat Général au Développement Régional, le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (Ciheam-IAMM) et l'association jeunes et sciences de Kerkenah. Il est financé par la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie avec un Budget : 1,4 millions d'€ dont 600 000€ de subventions pour la création d'entreprises. Le projet cible les activités de la pêche

artisanale, le développement de l'agriculture locale, la préservation de l'environnement, le développement du tourisme durable et le renforcement de l'artisanat. A la suite d'un appel à candidature lancé dans le cadre de 4 vagues, 150 projets ont été déposés, plus de 70 idées de projets ont été retenus et une vingtaine d'entreprises ont été installées.

Agriculture

Le projet « Appui à l'autonomisation économique des femmes en milieu rural », AFERE réalisé dans le gouvernorat de Sfax (et Nabeul) cible spécifiquement les filières amande et broderie. Le principal objectif est l'amélioration des capacités et des compétences des femmes entrepreneures et des femmes en milieu rural et de faciliter leur accès aux financements et augmenter leurs revenus. Le projet mis en œuvre par l'OIT en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le ministère de l'Agriculture a duré 3 ans et permis la formation de plusieurs femmes dans des délégations rurales notamment Jbeniyena, des primes de financement pour le démarrage et l'appui dans la recherche de fonds.

Le projet DEVLOK a ciblé le développement d'une agriculture durable de la pêche artisanale à Kerkenah. Il a permis le financement de plusieurs activités d'élevage ovin et l'installation d'entreprises dans le broyage des aliments de bétail, la transformation des produits laitiers, et dans la pêche artisanale.

Dans le cadre du projet FAIRE financé par l'Union européenne, l'Association Kraten du Développement Durable de la Culture et de Loisir a organisé dans le cadre du projet « Femmes des Îles Kerkennah Épanouies FIKÉ » une formation sur les techniques de communication et le renforcement de la confiance en soi, destinée aux femmes pêcheurs de Kerkennah.

Artisanat

Le programme IRADA « Initiative régionale d'appui au développement économique durable » – IRADA financé par l'Union européenne vise à contribuer au développement économique durable et inclusif et à l'amélioration de l'employabilité des femmes et des hommes dans 8 gouvernorats pilotes dont Sfax (Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba). Des plateformes régionales de dialogue public-privé destinées à identifier les axes prioritaires de développement du secteur privé et de la formation professionnelle ont été créées. Cinq projets ont été retenus à la suite d'un Appel à Propositions lancé fin 2020 dont 1 projet « Augmentation du potentiel technologique d'une approche innovante pour le développement de chaînes de valeurs agricole dans le cadre d'un nouveau modèle d'agriculture durable et engagée » dans l'artisanat. Le projet recevra une subvention de 150 mDT de la part du projet.

LEAD est un projet de 4 ans financé par le gouvernement néerlandais et mis en place par TAMSS en collaboration avec l'organisation SPARK Tunisia. Le projet vise à lutter contre l'immigration irrégulière et la radicalisation en améliorant la situation socio-économique des femmes et des jeunes, dans plusieurs gouvernorats dont Sfax. Dans le cadre d'un partenariat avec le centre d'affaire Sfax, le projet a organisé des sessions de formation et coaching pour des jeunes femmes âgés entre 18 et 35 ans porteurs d'idées et entrepreneurs ESS.

CREATIVE TUNISIA est intervenu en partenariat avec une association locale avec un projet Co-Crea qui s'articule autour de formations, développement de produit et commercialisation.

Dans le domaine de l'artisanat, le projet DEVLOK a ciblé le développement de la filière artisanat. Il a permis le financement d'une entreprise dans la production de cosmétiques naturels.

Tourisme

Les projets de tourisme alternatifs ciblent en majorité l'île de Kerkennah. Le projet DEVLOK a permis d'appuyer 4 entreprises (2 bases nautiques sans moteurs (activités sportives sur les plages), restaurant en bord de mer (valorisation des plats locaux), 1 entreprise de snorkeling (découverte des richesses sous marines) et 1 entreprise Discover Kerkennah : location de vélo et organisation de circuits à vélos. Le projet a permis la réalisation d'une carte touristique qui a pour vocation de présenter les principales activités et attractions touristiques de Kerkennah ainsi que son patrimoine matériel et immatériel. Il a aussi permis l'élaboration d'un dépliant touristique dans l'objectif de mettre en avant les potentialités du territoire, les artisans, les entreprises du tourisme alternatif.

Le projet la Route culinaire est financé par la coopération allemande et mis en œuvre en Tunisie par la GIZ. A Sfax, c'est l'association « Festival de l'Olivier de Sfax » qui met en œuvre la « Route culinaire Olivier de Sfax » qui est un circuit d'oléotourisme visant à faire connaître aux touristes des expériences culturelles et culinaires dans la région.

Le projet la femme Kerkennienne, actrice du développement touristique de Kerkennah est mis en œuvre dans le cadre de collaboration entre SMILO - Small Islands Organisation et la Commune kerkennah. Les activités du projet sont mises en œuvre par Jeunes Science Kerkennah avec l'appui financier de Anna Lindh Foundation avec des activités de promotion de la culture de l'île par les femmes, à travers le développement d'un tourisme culturel plus durable.

Leçons apprises

Plusieurs projets en ESS ont été mis en place dans la région. Récemment, une partie de ces projets se focalise sur la délégation de Kekennah avec notamment le projet DEVLOK qui a impacté plusieurs entrepreneurs dans la région.

Malgré la multitude de projets mis en place, les impacts ne se sont pas ressentis par les populations locales. Par ailleurs, plusieurs projets financés et accompagnés n'ont pas abouti ou ont fermé. Le manque d'accompagnement post création a été une des principales raisons, ce qui montre l'importance d'un suivi des projets après leur mise en œuvre.

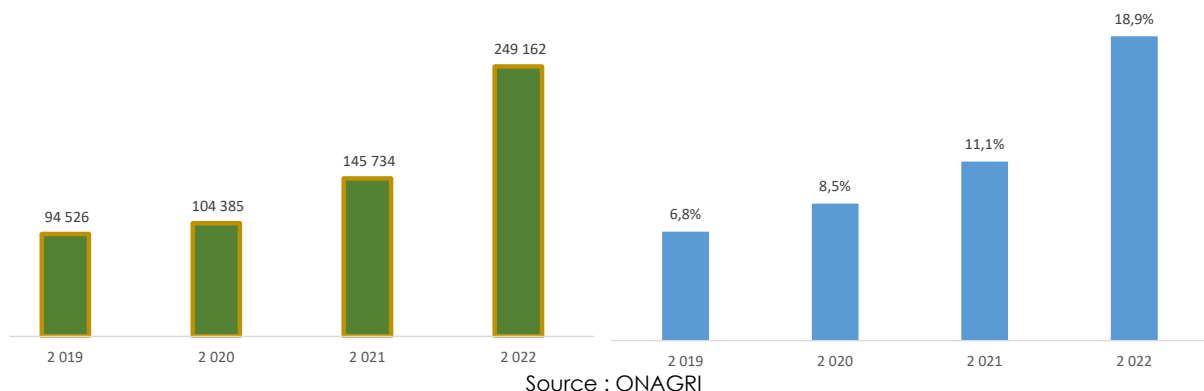
La multiplicité des projets aurait aussi favorisé des promoteurs « chasseurs de primes » recherchant simplement du financement et sans réel projet de développement avec des impacts concrets. Les critères de choix des bénéficiaires et des projets à accompagner sont donc cruciaux pour la réussite du projet SUMUD.

Barrières à l'entrepreneuriat

Agriculture

Les figures ci-après donnent l'évolution de l'investissement agricole déclaré dans le gouvernorat de Sfax en valeur (en mDT) et en pourcentage du total de la Tunisie.

Figure 26 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %, Sfax



L'investissement a connu une hausse régulière malgré la tendance très fluctuante enregistrée à l'échelle nationale. Par ailleurs, la crise du COVID19 ne semble pas avoir eu un impact sur l'investissement agricole dans le gouvernorat de Sfax. Ceci dénote de la forte résilience du secteur et de l'investissement agricole dans la région. Ceci pourrait aussi être lié à la forte culture entrepreneuriale ancrée dans le gouvernorat. Malgré ce constat, les investisseurs sont de plus en plus confrontés à

des problématiques en lien avec le manque d'eau en raison du changement climatique en plus d'autres barrières à l'investissement.

Les organisations de l'ESS sont représentées les SMSA et les GDA. Ces derniers interviennent essentiellement dans les périmètres irrigués couvrant plus de 3 580 Ha et 5000 agriculteurs mais plusieurs d'entre eux ne remplissent pas correctement leurs rôles (maintenance, paiement des factures, etc.), ce qui impacte le fonctionnement des périmètres. Il existe ainsi 35 GDA d'irrigation à Sfax qui se répartissent à travers toutes les délégations du gouvernorat. Moins des 2/3 de ces GDA procèdent aux activités de maintenance, et le taux d'encadrement reste très faible car seulement une dizaine ont des directeurs techniques. La plupart des GDA sont dans une situation financière difficile en raison du non-paiement des adhérents de leurs contributions à cause de la détérioration des conditions économiques hausse des coûts de production (intrants, électricité, etc.).

La plupart des SMSA ont des difficultés financières importantes. A titre d'exemple, Sept coopératives sur les 10 actives dans la collecte de lait ont fermé en raison des problématiques de plus en plus structurelles qui touchent la filière. L'accès au financement est problématique car la situation financière de ces structures est très difficile en raison de leur surendettement et du manque de garantie à présenter aux banques. La faiblesse du taux d'encadrement dans les coopératives entrave la gestion de l'activité assez difficile à plusieurs niveaux : gestion financière, comptabilité, marketing, vente. Le développement d'autres activités et l'absence de stratégies en général est problématique.

La plupart de ces problématiques sont amplifiées pour les petits agriculteurs individuels localisés dans les délégations rurales les plus éloignées qui sont dans une situation informelle. Cela est dû à la faiblesse de connaissance, du niveau d'éducation, en plus de la déconnexion des circuits de distribution. Ceci les rend encore plus dépendants des intermédiaires et augmente leur vulnérabilité et exploitation. Le manque de connaissance est procédures (exemple obtention des primes en aval), en plus de la lourdeur administrative génère aussi des difficultés financières. La plupart des agriculteurs sont endettés auprès de l'Etat.

La problématique d'isolation des pêcheurs et des femmes de l'île de Kerkennah est encore plus prononcée en raison de la faiblesse et de la mauvaise gestion et du monopole du transport entre l'île et le reste du gouvernorat. Les femmes actives dans le secteur de la pêche à Kerkennah ont en plus des problèmes liés à la difficulté d'accès aux zones de pêche, la faiblesse des prix à la production en plus de la diminution du stock naturel ce qui a un impact négatif sur la durabilité de cette activité. Cette dernière se caractérise par sa forte saisonnalité, de ce fait il n'y a pas d'autres activités génératrices de revenu en période de suspension de la pêche.

C'est aussi une activité informelle, et les femmes dans le secteur de la pêche n'ont pas de régime de sécurité sociale.

D'une façon générale, l'entrepreneuriat féminin reste relativement faible dans le secteur de l'agriculture à Sfax:

- ✓ Le nombre de femmes agricultrices est faible et ne représente que 0,89% (11%) du total des agriculteurs (femmes agricultrices) à l'échelle nationale,
- ✓ La situation reste meilleure qu'à l'échelle nationale où les femmes agricultrices représentent 8,2%
- ✓ A Sfax, l'activité est dominée par les hommes qui représentent près de 90%
- ✓ L'activité des femmes est à plus de 68% orientée vers l'oléiculture

Les femmes ont en général un faible pouvoir décisionnel et leur taux d'adhésion aux groupements et dans les coopératives est réduits. Elles sont absentes des comités de gestion des GDA et n'interviennent pas dans les mécanismes de prise de décision (négociation des prix, réunions,).

Les femmes actives dans l'agriculture sont en majorité des ouvrières saisonnières. La production dans les zones pluviales (Sud de Sfax) est exclusivement liée aux olives. Dans ces régions, même si elles l'avouent très rarement, les femmes ouvrières travaillent dans les activités ménagères. C'est le cas à El Maharess où les ouvrières agricoles sont engagées lors de la saison estivale par la population expatriée (généralement aisée) qui revient de l'étranger pour passer les vacances en Tunisie. Dans les régions du Nord, où l'activité agricole en irrigué est plus développée, les ouvrières peuvent trouver du travail dans l'arboriculture (pommes, melon,) lors des périodes estivales. Les ouvrières sont complètement dépendantes des intermédiaires qui assurent leur paiement et transport. Ce sont en réalité leurs vrais employeurs et le travail est informel. Oxfam (2020).

Les personnes handicapées semblent très faiblement impliquées dans le secteur agricole aussi bien en tant qu'entrepreneurs mais également en tant qu'ouvriers. Il existe en premier un préjugé qu'elles sont considérées comme inaptes physiquement et mentalement à mener des tâches agricoles. L'accès à l'information est aussi problématique, pour bon nombre d'entre elles. Les personnes à mobilité réduite n'ont pas exemple pas dans la majorité des cas un chemin d'accès dédié aux locaux des administrations.

Artisanat

Les artisanes font face à plusieurs problématiques qui se sont amplifiées au fur et à mesure au cours des dernières années. La difficulté de promotion et d'écoulement des produits artisanaux en raison de plusieurs facteurs notamment la dégradation du pouvoir d'achat du consommateur local et l'absence de lieu dédié pour la promotion des produits locaux. Les artisanes restent dépendantes des foires nationales organisées au Kram et à Sousse. Malgré le savoir-faire et la forte maîtrise des aspects techniques du métier, la plupart des artisanes n'ont aucune connaissance du marché, du marketing, de la promotion, etc.

La difficulté de s'approvisionner en matières première pour plusieurs spécialités notamment pour le travail du bois d'olivier. Le tissage fait aussi face à des difficultés d'approvisionnement en laine en raison de prix plus élevés, de la détérioration de la qualité. La dégradation de la qualité de certains produits et le manque d'innovation notamment dans le recours à la peinture et la décoration de certains produits (poteries, etc.)

Le manque de main-d'œuvre qualifiée et formée, notamment dans le domaine du travail du bois d'olivier. Les jeunes filles sont de plus en plus de la réticence à s'engager dans l'artisanat en raison de meilleures rémunérations liées aux activités agricoles (ramassage des olives,...). D'autres métiers considérés comme moins pénibles et plus rémunérateurs (exemple la vente à domicile) attirent davantage les femmes au foyer.

Même si plusieurs artisanes ont bénéficié de crédits de la part de la BTS pour l'achat d'équipement, la problématique de l'accès au financement avec le manque de garanties leur laisse pour seule alternative le recours à la microfinance avec des taux d'intérêt très élevés.

En tant que femmes, les artisanes sont désavantagées à plusieurs niveaux :

- Certains métiers comme le travail de la bijouterie sont considérés comme des métiers d'homme, et les artisanes ont du mal à être acceptées car plus 90% des artisans dans ce domaine sont des hommes. Leurs compétences et aptitudes sont souvent remises en question juste par ce qu'elles sont des femmes. Elles doivent de ce fait décupler d'effort pour faire leurs preuves et se positionner dans le secteur. Cette situation est le fruit d'un héritage patriarcal ancré dans la société.
- Plusieurs artisanes travaillent à la maison et ont en plus l'obligation de prendre en charge des personnes âgées, des enfants et dans plusieurs cas rencontrés des personnes handicapées

- Certaines femme entrepreneures enceintes sont dans l'obligation d'arrêter l'activité et de fermer boutique pendant toute la période de la grossesse et de la maternité sachant qu'elle sont seules à pouvoir gérer l'entreprises. Il y a dans ce cas un risque de disparition de l'entreprise en plus du risque sur les employées. L'entreprise doit en plus continuer à payer les charges fixes et les salaires.
- La perception du travail des femmes en général. La fréquentation de clients hommes et le regard de la société sur une entrepreneure qui quitte son foyer à 4heure du matin, qui travaille parfois la nuit et qui revient à des heures tardives.
- La difficulté du transport et du déplacement pour les artisanes vivant à Kerkennah, si en plus elles doivent aller acheter de la matière première ou livrer une commande, participer à une foire. Le soulèvement de charges souvent lourdes impacte la santé des femmes parfois déjà fragilisées. La problématique est encore prononcée pour les personnes handicapées.

Tourisme

Malgré les potentialités touristiques qui marquent le gouvernorat de Sfax (villes historiques, sites culturel et archéologiques, plages étendues...etc.), les activités touristiques n'y sont pas à la hauteur du poids socio-économique et démographique de la région. Si l'on compare avec les gouvernorats de la région économique du Centre-est, le gouvernorat de Sfax est mal classé par rapport à Sousse, Monastir et Mahdia. La diversification du produit pour s'orienter vers d'autres branches de tourisme s'impose pour stimuler le développement régional et local et surtout de développer un tourisme alternatif. Il existe actuellement 3 projets de maisons d'hôtes et 3 gites ruraux à divers niveaux d'avancement.

Le développement du tourisme d'hébergement alternatif reste par les barrières suivantes :

- ✓ Multiplicité des intervenants pour la mise en place de projets dans le tourisme alternatif (tourisme, agriculture, équipement, etc.)
- ✓ Le retard et les blocages dans l'approbation et la réalisation des projets écotouristiques,
- ✓ Procédures longues et nombreuses notamment via à vis du Ministère du Tourisme
- ✓ La centralisation de la décision pour les autorisations avec des étapes interminables pour la clôture des dossiers

Ces facteurs ont facilité l'installation des maisons d'hôtes et de gîtes ruraux opérant dans le secteur informel et n'ayant aucune relation avec les autorités touristiques locales. Malgré que certaines unités sont de très haute qualité, les procédures longues pour la formalisation ont servi à décourager les promoteurs d'entrer dans le secteur formel. Cette configuration informelle n'est toutefois pas sans conséquences puisqu'elles laissent le promoteur dans le risque en raison de l'absence d'assurance pour l'activité.

La branche de l'hébergement alternatif souffre aussi du manque de main d'œuvre qualifiée pour travailler dans les maisons d'hôte (personnel restauration, etc.). Peu de formation sont dédiés à ce type de tourisme au profit du tourisme hôtelier de masse.

Les activités d'animation en lien avec le tourisme alternatif (écotourisme, tourisme culinaire, randonnées, vélo, plongée, etc.) connaissent un développement sans précédent à Sfax. Ces activités sont surtout organisée autour de Kerkennah qui bénéficie depuis quelques années de plusieurs projets à financement internationaux en plus de son statut de zone humide d'importance internationale (Ramsar). Plusieurs promoteurs ont entamé et installé des activités écotouristiques mais leurs investissements connaissent des difficultés liées à :

- L'isolement de l'île en général et la difficulté de faire parvenir des touristes à partir de Sfax,
- Les problèmes sécuritaires en lien avec la migration illicite qui imposent davantage de restrictions sur le déplacement de personnes
- Certains projets spécifiques pour la promotion de l'île via l'utilisation de films réalisés par des drones sont entravés par la nécessité d'obtenir des autorisations de la part du Ministère de l'intérieur. Des promoteurs handicapés moteurs sont dans cette situation sachant leur projet est la seule source de revenu.
- Le manque d'infrastructures dans l'île (hébergement, réseau, internet et utilités, etc.)
- Les coûts divers engendrés par le transport vers l'île (exemple pour les matériaux divers pour la construction, etc.).

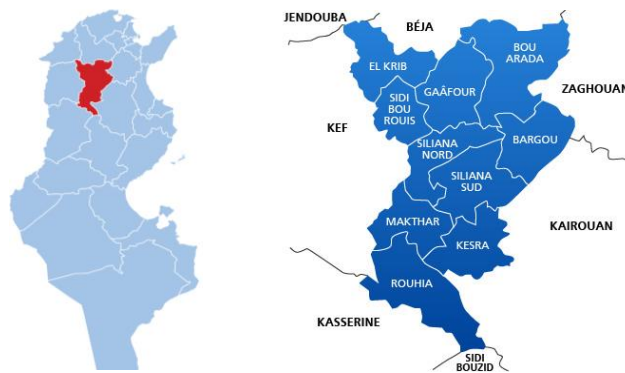
Siliana

Données d'ensemble

Présentation générale

Le gouvernorat de Siliana se situe en plein cœur de la Tunisie, dans la région du Tell supérieur du nord ouest de la Tunisie. Il occupe une position centrale limitrophe à sept gouvernorats : Kairouan à l'est, Béja et Jendouba au nord, le Kef et Kasserine à l'ouest et Sidi Bouzid au sud.

Figure 27 position géographique, Siliana

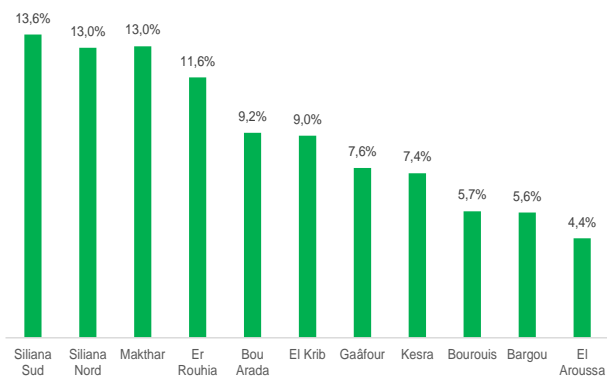


Situé à 127 Km de Tunis, le Gouvernorat comprend 11 délégations : Siliana, Bouarada, Gaafour El Krib, Bourouis, Makthar, Bargou, Rouhia, Kesra, Lâroussa, Sidi Morched, El Hbabssa. Siliana s'étend sur une superficie de 4642 km² soit 3% de la superficie totale du pays

Démographie

Figure 28 : population par délégation- Siliana

Le gouvernorat de Siliana compte 228 691 habitants soit 19,1% de la population du nord-ouest. Siliana représente 1,9% de la population tunisienne, avec une part qui a connu une tendance à la baisse au cours des dernières années sachant que cette part était de 2,3% en 2007. La densité de la population est très faible, avec une moyenne de seulement 49 habitants/k².



Source : INS

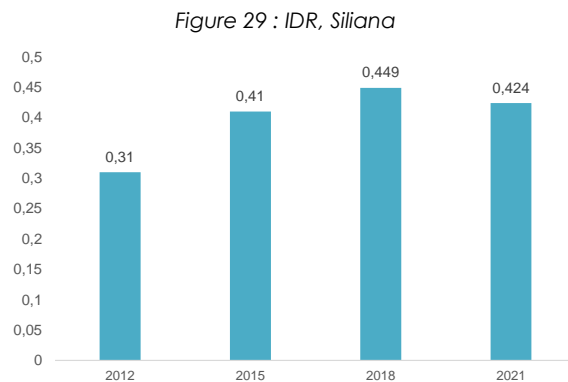
Les délégations les plus peuplées sont respectivement Siliana Sud (13,6%), Siliana Nord (13%) et Makthar (13%) et représentent près de 40% de la population totale dans le gouvernorat

Siliana est un gouvernorat rural par excellence sachant que la population habitant les zones rurales représente en moyenne 60% de la population totale du gouvernorat. Cette part a néanmoins connu une baisse importante de 10% passant de 65% en 2007 à 55% plus de 10 ans après. Ceci reflète une forte tendance de la population à quitter le milieu rural pour s'installer dans les zones urbaines. La part de la population féminine a connu une hausse progressive de 50,3% en 2007 à 51,2% en 2021.

Le nombre de personnes handicapées est estimé à environ 5 300, ce qui représente 2,4% de la population locale. Environ 23% d'entre eux ont des handicaps de la vision et 19% sont des handicapés moteurs.

Economie et développement

L'activité économique dans le gouvernorat est fortement orientée vers l'agriculture des périmètres irrigués et des grands domaines céréaliers. L'agriculture des petites exploitations arboricoles, céréalières ou fourragères du centre et du sud du gouvernorat est basée essentiellement sur l'agriculture des montagnes et l'élevage extensif. Le tissu industriel est relativement peu développé. La valeur de l'indice de développement régional a été de 0,424 en 2021. Siliana est classé à la 20ème place en matière de développement régional.



En 2021, le nombre total d'entreprises dans le gouvernorat de Siliana est de 9 837 soit 1,2% de l'ensemble des entreprises en Tunisie. Le pourcentage des entreprises avec zéro salarié est de 92,58%. Le nombre d'entreprises de plus de 50 salariés est seulement de 10. Ce sont essentiellement des unités industrielles à participation étrangère (Italienne, Allemande, Française et Turque) dont plusieurs sont totale-

Source : ITCEQ

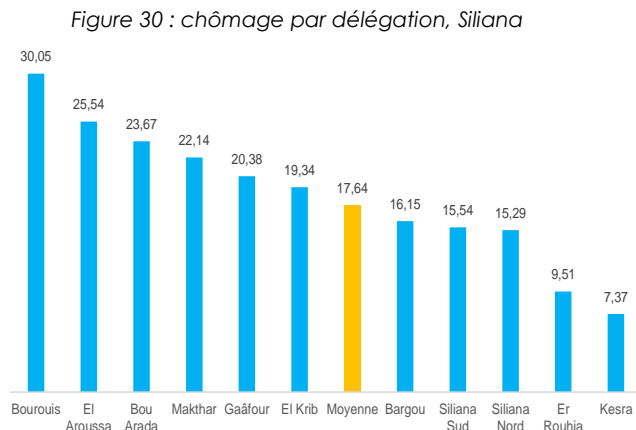
ment exportatrices. La délégation de Siliana Nord est celle qui comprend le plus grand nombre d'entreprises (3 219) alors que celle Siliana sud comprend seulement 127 entreprises.

L'indice global d'attractivité de Siliana est de 2.68/10 en 2018. Il est en dessous de la moyenne enregistrée au niveau des différents gouvernorats ce qui lui vaut la dix-septième position. Siliana enregistre néanmoins un avancement de 7 places par rapport à son rang dans le classement précédent.

Emploi et chômage

La population occupée à Siliana est de 58 801 personnes (RGPH 2014). Cette population est répartie à raison de 27,2% pour l'agriculture, 9,9% pour les industries manufacturières, 16,9% les industries non manufacturières et 52% pour les services. Le taux d'activité à Siliana est de 44% (INS 2019). Selon les données les plus récentes et disponibles le taux de chômage en 2019 à Siliana est de 19,6%. Ce taux est comparable à la région ouest dans son ensemble (20,3%).

Les données du RGPH (2014) indiquent que les taux de chômage sont très variables d'une délégation à une autre. Les taux de chômage les plus élevés sont enregistrés dans les délégations de Bourouis (30,05%), El Aroussa (25,54%) et Bou Arada (23,67%). Les délégations de Kesra (7,37%), Er Rouhia (9,51%) et Siliana Nord (15,29%) se caractérisent par les taux de chômage les plus faibles dans le gouvernorat.

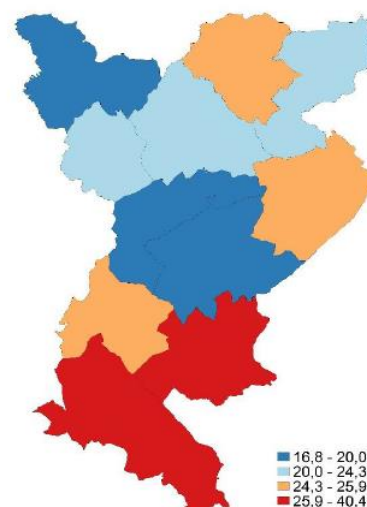


Le chômage chez les femmes reste très élevé et comparable aux taux des délégations les plus « défavorisée » dans ce volet (25,6%). Il dépasse 43% dans des délégations comme Bourouis ou Makthar. Le taux de chômage chez les diplômés du supérieur est de 24,16%. Le taux de chômage chez les femmes diplômées de l'enseignement supérieur est de 32,95%.

Pauvreté

Le taux de pauvreté moyen dans le gouvernorat de Siliana est estimé à 24,7 %. Il est beaucoup plus élevé que le taux moyen au niveau national. Les délégations les plus pauvres sont celles qui sont les éloignées géographiquement du chef-lieu du gouvernorat. Ce sont principalement les délégations de Rouhia (40,7%), Kesra (32,2%) et Makthar (26,5%). Les délégations ayant les taux les plus faibles sont Siliana Nord (16,8%) et Siliana Sud (19,9%).

Figure 31 : pauvreté par délégation, Siliana



Source : INS

Présentation des secteurs cibles

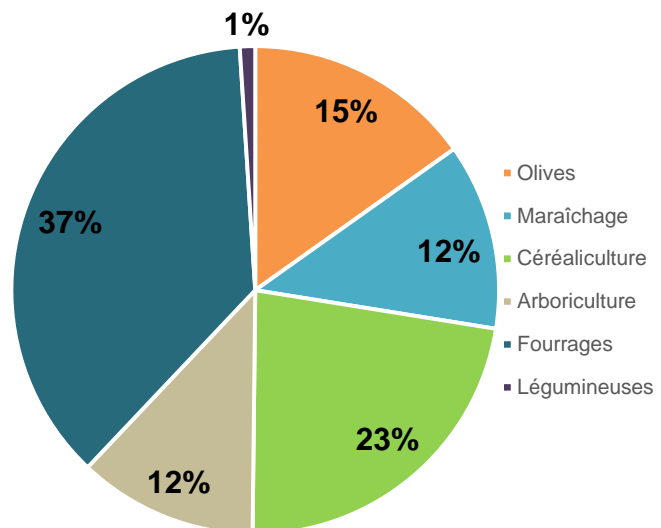
L'agriculture

L'agriculture est l'activité principale dans le gouvernorat de Siliana. Le nord du Siliana est caractérisé par l'agriculture des périmètres irrigués et des grands domaines céréaliers. Le gouvernorat occupe la deuxième position en Tunisie en terme de production de céréales. L'agriculture au centre et au sud du gouvernorat est plus orientée vers les petites exploitations avec l'arboriculture, les céréales et les fourrages. En 2020, les superficies agricoles à Siliana sont estimées à 442 496 ha et représentent près de 65% de la superficie totale du gouvernorat. Les terres agricoles sont réparties à travers toutes les délégations de Siliana. Le gouvernorat est une région agricole par excellence.

Les superficies irriguées dans le gouvernorat de Siliana occupent une surface totale de 13 254 ha en 2020, dont 65% sont des périmètres irrigués publics.

Figure 32 : Répartition de la production végétale, Siliana (en %)

La production végétale dans le gouvernorat de Siliana a été de près de 555 000 tonnes en 2020. La production de fourrages représente 37% de la production végétale totale du gouvernorat. Les délégations de Siliana Nord, Siliana Sud, Gaafour, Bargou avec une moyenne de 25 000 tonnes en 2020. La production de céréales a atteint plus de 125 000 tonnes pour la même année. La délégation de Bargou représente près de



ODNO 2021

18% de la production dans le gouvernorat. La production reste néanmoins assez irrégulière d'une année à une autre. Elle est dépendante de la pluviométrie.

Le gouvernorat de Siliana est aussi particulièrement connu pour l'activité d'élevage. Le gouvernorat compte un cheptel de plus de 19 .000 bovins dont plus de 35% sont des races pures le reste étant représenté par des races locales et croisées. Le reste du cheptel compte 300 000 ovins, 40 000 caprins et. La chaîne laitière a connu un développement grâce aux centres de collecte de la région. Le développement de

la filière a permis la création d'une centrale laitière de l'un des plus importants producteurs laitiers en Tunisie.

En 2020, la production animale de Siliana a été de 13 000 tonnes de viandes rouges, 3 720 tonnes de viande blanche et 30 000 tonnes de lait, 25 millions d'œufs et 130 tonnes de miel. Le gouvernorat compte près de 19 000 ruches d'abeilles en majorité modernes (plus de 95%).

L'Artisanat

Le secteur de l'artisanat à Siliana comprend :

- ✓ 13 000 artisans (estimation) dont environ 4 900 artisans inscrits. Ces derniers représentent environ 3% du nombre d'artisans inscrits en Tunisie, Le nombre d'artisans actifs ne sont que 250.
- ✓ 2 entreprises artisanales, soit 0,11% des entreprises artisanales au niveau national
- ✓ 2 groupements de commercialisation des produits artisanaux,
- ✓ Un projet pour la création d'un village artisanal a été approuvé dans le cadre du dernier plan de développement 2023-25 avec un budget de 2,5 MDT.
- ✓ Il n'y a pas de sociétés artisanales exportatrices à Siliana.

Les activités les plus développées sont liées au tissage à la main (tapis, margum, tapisserie murale), la poterie artisanale, la fabrication de produits artisanaux à partir d'ambre ainsi que la peinture et décoration sur différents supports. Le secteur bénéficie de la présence locale de matières premières notamment l'argile, les pierres marbrières et plantes forestières...

L'artisanat est plus présent dans les délégations sud de Siliana : Makthat, Kusra, Gaafour et El Krib. C'est une activité qui est fortement ancrée dans le milieu rural. Les femmes représentent plus de 90% dans le secteur de l'artisanat.

Le tourisme

En 2020, l'infrastructure touristique dans le gouvernorat de Siliana est composée de :

- ✓ hôtel classé avec une capacité de 32 lits,
- ✓ gîte rural avec une capacité totale d'une vingtaine de lits
- ✓ agence de voyage
- ✓ restaurant touristique
- ✓ sites archéologiques
- ✓ sites naturels touristiques

- ✓ station thermale

La majorité des infrastructures d'hébergement disponible n'est pas opérationnelle et le secteur du tourisme dans le gouvernorat de Siliana est peu développé.

Le Gouvernorat de Siliana compte une réserve naturelle, avec les forêts qui peuvent se prêter à différentes activités. Djebel Serj – couvre par exemple une superficie de 93,3 ha, située en altitude et couverte par une forêt de pin d'Alep. Ce paysage forestier est riche, aussi, en plantes qui peuvent être utilisées à des fins médicales ou à l'extraction des huiles essentielles pour la fabrication des produits cosmétiques.

Ain Dhab, représente l'un des sites les plus connus pour la spéléologie en Tunisie. Il est à noter également que plus de 80% des grottes naturelles de la Tunisie se trouvent dans le gouvernorat de Siliana et précisément à Jbel Essarj et Jbel Kesra.

Ecosystème d'appui

Les principaux acteurs publics d'appui aux investisseurs sont représentés par l'ONA (Artisanat), CRDA et APIA (Agriculture) et l'commissariat régional au tourisme (CRT) pour le tourisme. La BTS et la BFPME proposent des crédits à des taux réduits pour financer les projets des entrepreneurs. La BTS gère également un programme de crédit dédié aux femmes « Raidet » qui offre des financements avec des financements d'une valeur moyenne de 10 mDT.

L'appui au secteur de l'entreprenariat dans l'ESS à Siliana est relativement faible. Les structures associatives et le tissu de la société civile actif est peu développé dans la région. Les interventions des quelques associations sont généralement focalisées sur des délégations spécifiques sachant que les moyens humains et financiers sont relativement limités.

Les structures les plus actives représentées par le centre Elife Siliana, Mis en place par la Fondation Tunisie pour le Développement. Le centre a pour mission principale la réduction des inégalités entre les jeunes tunisiens et l'augmentation de l'employabilité de ces derniers grâce à la mise en place de techno-hubs (centres ELIFE) et de formations spécifiques et certifiantes dans le domaine des TIC. Un centre a été mis en place à Siliana et propose un programme d'incubation sur une période de 6 mois.

A Bargou, l'association E LWIFAK locale de développement s'est spécialisée dans l'appui des jeunes micro-entrepreneurs, la formation, etc. L'association est intervenue dans le cadre du projet "Stratégie Bargou 2020" est une initiative qui fait partie

du programme de voisinage européen PAP ENPARD, réalisé dans cinq régions en Tunisie.

L'association Kounouz Attabiaa dans la délégation du Krib intervient à son niveau dans la promotion de la délégation du Krib à travers l'organisation de foires locales. Elle appui également une douzaine de GDA féminins locaux dans la commercialisation de leurs produits du terroir dans la région.

Expériences et leçons

Agriculture

Le Projet de promotion des filières pour le développement territorial de Siliana (PRO-FITS) couvre 35 secteurs sur 5 délégations de la partie sud du Gouvernorat de Siliana. Il est financé par un prêt du FIDA d'un montant de 23,6 millions d'USD. Le Projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables dans la zone Sud de Siliana, notamment par de nouvelles opportunités d'emploi durables grâce au développement et à la valorisation de filières spécifiques filières à travers les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Les petits producteurs organisés, les femmes et les jeunes bénéficient du développement durable des filières valorisant les terroirs de la région ;
- ✓ Les petits producteurs organisés ont acquis les capacités pour une exploitation efficace et raisonnée des potentiels socio-économiques de leurs filières et terroirs.

Le projet intervient sur 9 filières considérées comme vitales pour les groupes-cibles : pommes, cerises, figues, olives, ovins viande, bovins lait, et pour les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) romarin, miel et pignons de pin. Il a permis la création de plusieurs GDA dans diverses délégations de la Siliana.

La GIZ est intervenue à travers quelques projets dans la région notamment les projets de Promotion de l'Agriculture durable et du Développement rural - PAD II et Initiative pour la Promotion des Filières Agricoles - IPFA. Le projet PAD II vise à appuyer le développement local basé sur une agriculture durable et à améliorer les possibilités de revenus de la population rurale, en particulier des femmes et des jeunes. Le projet à un budget de 10 M Euros, il est articulé autour de cinq composantes : la gestion durable des systèmes de production agricole et agroalimentaire, la promotion des chaînes de valeur agricoles et des exportations, l'amélioration et la diversification des services agricoles, d) la promotion d'une agriculture durable au niveau stratégique et politique, et la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat

agricole. Le projet IPFA vise à faciliter l'accès des groupements de petits agriculteurs aux financements dans les filières huile d'olive, les fruits et légumes, les produits forestiers non ligneux et les produits laitiers en plus de leur accompagnement. Les deux projets ont été menés sur trois ans et ont été clôturés fin 2020.

La GIZ a aussi mis en œuvre le programme Agripreneur qui vise la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole, en offrant des subventions gérées par Initiative Tunisie afin de donner les moyens financiers aux bénéficiaires pour réaliser leurs prototypes et tester le marché. Le programme a été clôturé fin 2022.

Le Programme d'Appui au Développement Durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche Artisanale en Tunisie (ADAPT). D'un budget total de 44,4 millions d'euros vise à améliorer la sécurité et la souveraineté alimentaire de la Tunisie en ciblant les zones agricole céréalières de plusieurs gouvernorats notamment Siliana. ADAPT est réalisé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Il vise notamment à créer un Fonds d'appui d'environ 25 M euros au profit des agriculteurs(trices), afin de diminuer leurs coûts de production (et/ou réaliser des investissements en faveur d'une production céréalière durable et résiliente. Le projet a démarré en 2020 et sera mis en place sur une période de 7 ans jusqu'en 2028.

Oxfam a mis en place l'initiative « Stratégie Bargou 2020 » en partenariat avec avec l'association locale EL WIFAK BARGOU. Le projet vise le développement socio-économique de la délégation de Bargou en cohérence avec un plan de développement local (PDL) établi et géré selon les principes d'égalité des chances et de bonne gouvernance. Le budget du projet est de 1.5 million d'euro et s'inscrit dans le cadre du programme ENPARD financé par l'Union européenne. Le projet a permis le financement de plus de 70 projets (Elevage Ovin, Cuniculture, Apiculture, Aviculture et céramique) via des subventions avec un coût global de 380 m Euros en plus de formations, la production de différents guides, etc.

Artisanat

Quelques projets ont soutenu l'ESS dans le secteur de l'artisanat à Siliana. Le projet PROMESS mis en œuvre par l'OIT dans plusieurs gouvernorats a par exemple sélectionné une trentaine de projets à l'échelle nationale portés par 28 associations qui ont été sélectionnés sur un total de 80 associations candidates. A siliana, en plus de l'appui et du financement de projets agricoles, PROMESS a appuyé dans le secteur de l'artisanat les projets suivants :

- ✓ Groupement Femmes artisanales – Makthar / Les PAM : Vecteur de promotion de l'ESS et de l'écotourisme: Association de Développement Al Wifak Bargou- Siliana
- ✓ Autonomisation sociale et économique des artisans de BouAbdellah: Fondation Tunisienne pour le Développement Communautaire FTDC
- ✓ Transformation artisanale du lait: Association développement sans Frontière Rouhia (ADSF Rohia)

Le projet ACEA Tunisie (Action Collaborative pour les Exportations Artisanales) est financé par l'Ambassade des Etats Unis en Tunisie et mis en œuvre par FHI 360. Son objectif est d'aider les artisans, en particulier ceux qui sont socialement ou géographiquement marginalisés, à améliorer la qualité de leurs produits, les commercialiser avec les meilleures techniques de branding. ACEA a lancé des activités de développement de clusters dans quatre secteurs en Tunisie : les huiles essentielles et les produits naturels connexes (Nord-Ouest de la Tunisie), et récemment la poterie ancestrale à El Barrama, Siliana.

Tourisme

Peu de projets ou d'initiatives ont été dédiées au développement du tourisme alternatif à Siliana. Un projet a été réalisé dans le cadre du programme " l'écotourisme facteur de développement rural ", financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), la Fondation MAVA pour la nature, en collaboration avec l'Union mondiale pour la conservation de la nature. Des éco-dômes dédiés à la promotion de l'écotourisme ont été construits dans la localité de Sadka, à Jebel Bargou. à l'initiative de l'association Les Aventuriers pour le développement de Siliana.

Leçons apprises

Plusieurs projets ont été mis en place à Siliana dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat, et peu dans le tourisme. Depuis quelques années les projets de financement et d'accompagnement sont de plus en plus rares dans la région.

Certains programmes ne semblent pas avoir donné de résultats concrets et plusieurs promoteurs financés ne sont plus opérationnels. Ceci est en grande partie lié au choix des promoteurs (niveau d'instruction) et l'absence d'accompagnement post création.

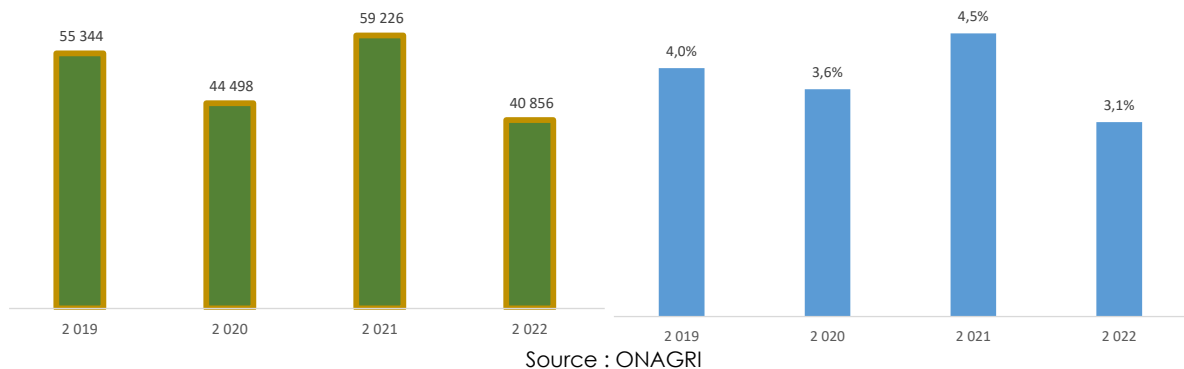
Plusieurs promoteurs ont rencontré des problèmes pour répondre aux appels à projets et dans mise en œuvre opérationnelle (exemple obtention des devis pour l'achat des équipement).

Barrières à l'entrepreneuriat

Agriculture

Les figures ci-après donnent l'évolution de l'investissement agricole dans le gouvernorat de Siliana déclarés en valeur (en mDT) et en pourcentage du total de la Tunisie.

Figure 33 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %, Siliana



L'investissement a été instable connaissant des fluctuations d'une année à une autre depuis 2019. L'investissement agricole à Siliana représente en moyenne 3,8% de l'investissement national. L'investissement agricole est impacté affecté par des problématiques diverses. Outre la hausse des prix intrants et des coûts de production, la baisse importante des précipitations avec les années successives de sécheresse a fortement impacté la production. Cette dernière est principalement dépendante des pluies sachant que l'agriculture en irrigué ne représente pas plus de 5% des surfaces agricoles à Siliana.

D'autres problématiques structurelles concernent la chaîne de valeur de la filière céréales notamment pour ce qui est des capacités de stockage. Les années où les récoltes sont bonnes, font face à des problématiques récurrentes pour le stockage et la conservation de la production. Les coopératives locales jouent un rôle particulièrement important dans la production et stockage des céréales mais elles font face à des difficultés économiques de plus en plus importantes.

Le gouvernorat compte une dizaine de coopératives (SMSA) dont la majorité ont été créées dans le cadre du projet PROFITS. Les difficultés économiques de ces coopératives rend l'accès au financement et au crédit bancaire quasi impossible. Ceci est aussi dû aux problèmes d'éparpillement et de propriétés foncières. Il y a environ 145 GDA à Siliana dont une centaine de GDA en eau potable, 14 GDA mixtes et 36

GDA d'irrigation. Ces GDA ont aussi accumulé des dettes importantes auprès de la SONEDE et de la STEG, ce qui engendre des coupures fréquentes dans l'eau et de l'électricité. Les dettes cumulées des GDA auprès des deux sociétés sont d'environ 600 mDT. Le manque de contrôle des installations et le non-paiement des adhérents de leurs dus aux GDA ont entraîné une hausse des dettes. Les femmes n'ont pas de pouvoir décisionnel en raison de leur faible taux d'adhésion aux groupements et dans les coopératives. Elles sont absentes des comités de gestion des GDA et n'interviennent pas dans les mécanismes de prise de décision (négociation des prix, réunions,).

L'entrepreneuriat féminin reste est quasi inexistant dans le secteur de l'agriculture dans le gouvernorat de Siliana:

- ✓ Le nombre de femmes agricultrices est faible et ne représente que 0,15% (1,8%) du total des agriculteurs (femmes agricultrices) à l'échelle nationale,
- ✓ La situation est de loin détériorée par rapport à l'échelle nationale où les femmes agricultrices à Siliana sont de 3,3% alors que ce taux est de 8,2% en Tunisie
- ✓ A Siliana, l'activité est dominée par les hommes qui représentent près de 97%
- ✓ L'activité des femmes est liée à l'élevage et aux céréales

L'entrepreneuriat agricole à Siliana est dominé par les hommes et les femmes les aident dans l'activité à la ferme (l'élevage en général). Lorsqu'elles prennent l'initiative de montrer des projets agricoles, elles ne sont pas généralement prises au sérieux. Certains projets de femmes dans la taille des arbres, métier de moins en moins exercé, ont donné lieu à des moqueries. Les agriculteurs n'ont pas confiance dans les compétences des femmes qui font ce métier en raison de stéréotypes de genre, enracinés dans la culture et les esprits : la taille des arbres serait un métier d'homme ! Ce constat en soi constitue une barrière sociétale importante pour l'entrepreneuriat des femmes dans certains projets agricoles.

L'activité des femmes dans l'agriculture est de ce fait plus représentée par le travail en tant qu'ouvrières saisonnières dans la cueillette des olives, ou d'autres activités spécifiques. Les ouvrières s'adonnent aussi à des activités très ponctuelles dans des zones spécifiques (Exemple, préparation des terrains et piquage des petits pois dans la délégation d'El-Krib). Les problématiques du travail informel indécemment, des disparités salariales avec les hommes, du transport illégal dans des conditions non sécurisées sont présentes aussi à Siliana. A ces problématiques s'ajoutent les journées longues de travail débutant parfois à 3h00 du matin et finissant à minuit pour prendre en compte les besoins de la famille (préparation des repas, ménage, etc.).

Artisanat

L'entrepreneuriat dans l'artisanat à Siliana fait face à plusieurs problématiques qui entravent son développement. Parmi ces problématiques il y a lieu de citer :

La faiblesse de la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, notamment dans le domaine de l'artisanat. Les artisanes sont en grande majorité représentées par des femmes relativement âgées qui ont une activité informelle. L'artisanat est plus un refuge qu'un projet pour la plupart des femmes vivant des régions rurales éloignées qui cherchent à générer des revenus pour la famille. L'âge et l'absence de formation et de recyclage des artisanes ne facilitent pas l'amélioration de la compétitivité, des rendements des artisanes.

La problématique de la disponibilité de la matière première (la laine) est de plus en plus présente. La matière première est présente dans les autres gouvernorats Kairouan et le Sahel Sousse (Ksar Hleal) ce qui entraîne des coûts plus importants pour les femmes notamment de transport. Pour d'autres activités de valorisation des produits du terroir ou la distillation des plantes aromatiques et médicinales, la disponibilité de la matière première par les femmes est contraint par les barrières réglementaires mises en place pour l'accès au domaine forestier (article 16 du code de la forêt). Cette question semble cruciale pour les habitants de Siliana.

L'émergence et la prolifération d'activités qui ne nécessitent pas beaucoup de savoir faire ou de qualification et qui ont fait que la main d'œuvre qualifiée est de moins en moins disponible pour l'artisanat. Les unités industrielles qui se sont implantées dans le gouvernorat emploient beaucoup de main d'œuvre féminine (exemple textile ou assemblage de câblage automobile) et les femmes abandonnent l'artisanat pour aller travailler dans ces unités. C'est un travail salarier qui permet un revenu continu et plus important que celui dans l'artisanat qui est dans majorité des cas un travail informel précaire et sans sécurité sociale.

Le manque de circuits pour la commercialisation et d'opportunités pour valoriser le produit artisanal, surtout en l'absence de demande locale. Ce facteur est amplifié par la relative faiblesse des capacités financières et matérielles des artisanes et leur incapacité à participer aux expositions internes et externes. Les délégations rurales sont aussi assez éloignées du chef-lieu (50km), ce qui constitue une contrainte pour les femmes de se déplacer. La livraison ou l'envoi de colis par la poste notamment à l'étranger constitue aussi un problème en raison des formalités douanières. Les artisanes doivent accepter le risque de ne pas être payées en envoyant des produits artisanaux en tant que cadeaux.

Notons enfin que le COVID 19 a impacté sévèrement les artisanes. Selon les estimations environ 50% d'entre elles ont fermé et le reste subit encore les impacts de la pandémie (dettes, pas de local, etc.). Les mesures mises en place pour les aider à l'époque et les difficultés pour l'obtention des primes d'indemnisation en plus de leurs faiblesses ont fortement entamer la confiance envers les acteurs et l'administration

Tourisme

L'activité éco-touristique est quasi absente dans la région et rares sont les visiteurs, même nationaux qui en connaissent sa richesse et ses attraits. La région recèle un important potentiel archéologique avec 1.800 sites historiques. Les sites les plus connus sont : Zama (Siliana), Musti (Le Krib), Maktharis (Makthar), et d'autres se situant aux alentours de Kesra, Bouarada et Bargou. Malgré ces potentialités, la région attire peu de touristes en partie car elle est dépourvue d'infrastructures d'animation et de restauration. Cette absence se justifie par le faible développement de l'infrastructure touristique dans la région, notamment l'hébergement, et le faible taux d'activité que connaît le Gouvernorat.

L'entrepreneuriat dans le tourisme alternatif est entravé par plusieurs barrières :

- ✓ Le manque de circuits touristiques aménagés,
- ✓ Le blocage de projets à cause du manque d'accès au financement aux incitations,
- ✓ La faiblesse des infrastructures locale (routes, etc.) ce qui accentue l'enclavement et l'isolement du gouvernorat
- ✓ La multiplicité des intervenants, la décentralisation qui entraîne des blocages dans l'avancement des projets
- ✓ La bureaucratie, l'absence de prise de décision, le manque de coordination et l'ambiguïté
- ✓ Méconnaissance des procédures pour les sociétés communautaires nouveau concept introduit
- ✓ Manque de valorisation et d'exploitation des ressources forestières : accès aux forêts

Le relief et le paysage naturel du Gouvernorat de Siliana ont permis à l'activité de chasse d'émerger dans la région. Les principales espèces chassées sont le sanglier, ou encore les étourneaux. Néanmoins l'activité des agences voyage locales est faible et ce pour plusieurs raisons :

- ✓ L'absence d'infrastructure d'hébergement adéquate et à proximité des sites de chasse ;

- ✓ L'absence des infrastructures de loisirs et d'une offre écotouristique ou complémentaire dans la région ;
- ✓ L'activité de la chasse est fortement réglementée en Tunisie et les procédures douanières et administratives très restrictives

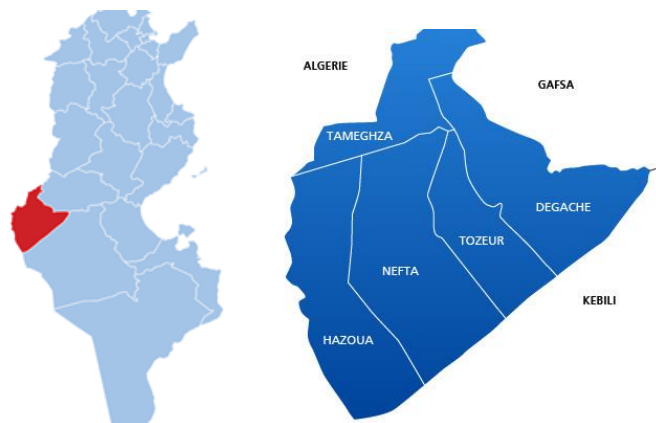
Tozeur

Données d'ensemble

Présentation générale

Le Gouvernorat de Tozeur est situé dans le Sud-Ouest de la Tunisie. Il est bordé au Nord par le gouvernorat de Gafsa, à l'Est et au Sud par le gouvernorat de Kébili et à l'Ouest par l'Algérie.

Figure 34 : position géographique- Tozeur

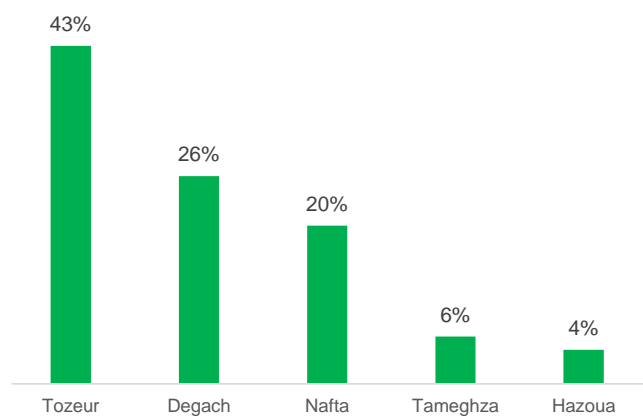


Le Gouvernorat de Tozeur a été créé en 1980. Il compte 6 Délégations : Tozeur, Nefta, Deguache, Hezoua, Tameghza et Hammet Djerid et 6 municipalités. Tozeur couvre une superficie de 5 593 km² soit

Démographie

En 2021, la population totale dans le gouvernorat de Tozeur est estimée à 115 675 habitants soit plus de 10,7% de la population de la région Sud Ouest et 1% de la population totale de la Tunisie. Tozeur est ainsi l'un des gouvernorats les moins peuplés de la Tunisie. La population rurale ne dépasse pas les 30% de l'ensemble de la population, et celle en milieu

Figure 35 : population par délégation- Tozeur



urbain représente 70 % ce qui dénote de la forte urbanisation du gouvernorat. Tozeur est la délégation la plus peuplée du gouvernorat et représente à elle seule 43% de la population la population totale.

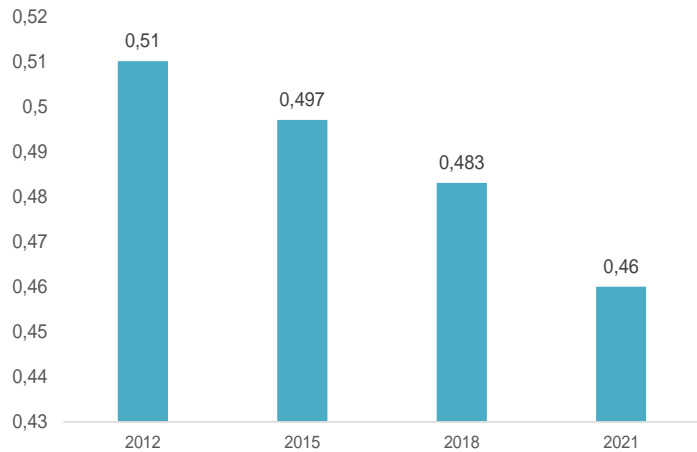
La densité moyenne est de 21 habitants/km², elle est comparable à celle du district du Sud Ouest. La population féminine dépasse légèrement celle des hommes sachant que la part des femmes dans la population totale du gouvernorat est de 51% en 2021.

Economie et développement

L'agriculture représente le principal secteur économique de Tozeur, suivie par le tourisme saharien. Tozeur vit surtout de la monoculture du palmier-dattier. L'économie locale reste ainsi peu diversifiée et se base sur la production phoénicole (1,5% de la superficie est consacrée effectivement à l'exploitation oasienne), maraîchères, et l'élevage. Le tourisme saharien connaît une dynamique assez importante depuis plusieurs années.

La valeur de l'indice de développement régional a connu une baisse au fil des années pour atteindre 0,46 en 2021 classant ainsi Tozeur à la 12^{ème} place en matière de développement.

Figure 36 : Figure 37 : IDR, Sfax



Source : ITCEQ

En 2021, le nombre total d'entreprises dans le gouvernorat de Tozeur est de 6 445 soit 0,8 % de l'ensemble des entreprises en Tunisie. Le pourcentage des entreprises avec zéro salarié est de 90%. Le nombre d'entreprises de plus de 50 salariés est seulement de 3 entreprises. La délégation de Tozeur est celle qui comprend le plus grand nombre d'entreprises (3 219) alors que celle Hezoua sud comprend seulement 184 entreprises.

Le gouvernorat de Tozeur est classé vingt-troisième avec un score global de 2.04/10 en terme d'attractivité économique en 2018. Le classement a ainsi connu un recul de 6 places par rapport à celui de l'année précédente. Le gouvernorat de Tozeur est très fortement défavorisé en matière d'innovation et Enregistre le score le plus faible par rapport aux autres gouvernorats.

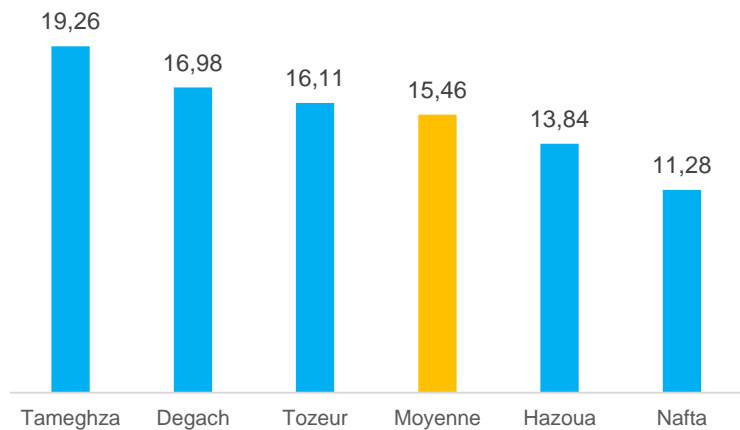
Emploi et chômage

La population occupée à Tozeur est de 88 349 personnes en 2020. Cette population est répartie à raison de 21,4% pour l'agriculture, 4,8% pour les industries manufacturières, 13,6% les industries non manufacturières et 60% pour les services. Le taux d'activité à Sfax est de 43% (INS 2019).

Selon les données les plus récentes et disponibles le taux de chômage en 2019 à Tozeur est de 24,8%. Ce taux est le même dans la région Sud ouest dans son ensemble (24,8%).

Les données sur le chômage par délégation issues du RGPH (2014) indiquent qu'il est plus élevé dans les délégations de Tamaghza (19,26%) et Degach (16,98%). Nafta (11,28%) se caractérise par les taux de chômage les plus faibles dans le gouvernorat. Le chômage chez les femmes reste très élevé (26,4%). Il est d'environ 40% dans la délégation de Tamaghza. Le taux de chômage chez les diplômés du supérieur est de 26,69%. Le taux chez les femmes diplômées est de 34,91%.

Figure 38 : chômage par délégation, Tozeur

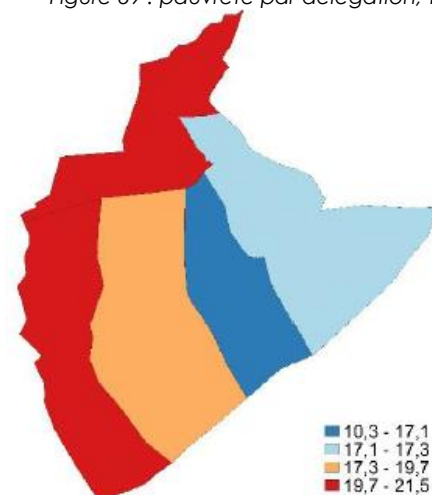


Le nombre de personnes handicapées est estimé à environ 2 450, ce qui représente 2,3% de la population locale. Environ 26% d'entre eux ont des handicaps de la vision et 23% sont des handicapés moteurs.

Pauvreté

Le taux de pauvreté dans le gouvernorat de Tozeur est de 14,6 %. Il est inférieur à la moyenne nationale (15,2%) et comparable à la plupart des gouvernorats côtiers. Il est aussi inférieur au taux moyen de pauvreté dans la région du Sud Ouest qui est de 18,2 %.

Figure 39 : pauvreté par délégation, Tozeur



La délégation de Tozeur connaît un taux de pauvreté de 10,3 %, le plus faible du gouvernorat, alors que les délégations les plus éloignées de la ville de Tozeur, comme Hazoua (22,6%) et Tamaghza (20,5%), connaissent des taux élevés.

Source : INS

Présentation des secteurs cibles

L'agriculture

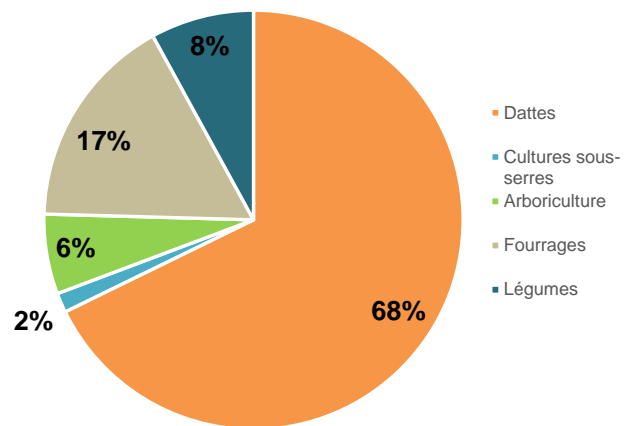
La culture du palmier dattier constitue la principale composante du secteur agricole dans le gouvernorat de Tozeur. La région est avec Kébili un des deux pôles majeurs de production de dattes en Tunisie. Cette activité permet ainsi de garantir de l'emploi à Tozeur mais aussi dans les autres gouvernorats de la Tunisie où les unités de conditionnement et de transformation des dattes sont implantées. Le secteur est aussi vital pour l'économie tunisienne sachant qu'il est un des principaux secteurs exportateurs et qu'il permet des entrées en devises très importantes.

Source : ODS 2021

Les superficies irriguées dans le gouvernorat de Tozeur occupent une surface totale de 8 800 ha en 2020. Ce sont à 100% des périmètres publics et ils sont localisés à raison de 37% dans la délégation de Tozeur.

Figure 40 : Répartition de la production végétale (en %)

En 2020, La production végétale dans le gouvernorat de Siliana a été de près de 90 000 tonnes. Elle est dominée par la production de dattes (plus de 60 000 T), qui représentent près de 70% de la production végétale totale du gouvernorat. Deux délégations à savoir Tozeur (40%) et Nefta (26%) accaparent les 2/3 de la production de dattes dans le gouvernorat. La production dans la délégation de Dguech est aussi assez importante (15%). La production de fourrages est aussi relativement importante et représente 17% de l'ensemble de la production végétale dans le gouvernorat de Tozeur.



Outre l'activité de production de dattes, l'élevage est aussi présent à Tozeur avec un cheptel constitué d'environ 145 000 ovins, 61 000 caprins, 4 550 camelins, 23 400 poulets de chair et 1 160 ruches d'abeilles.

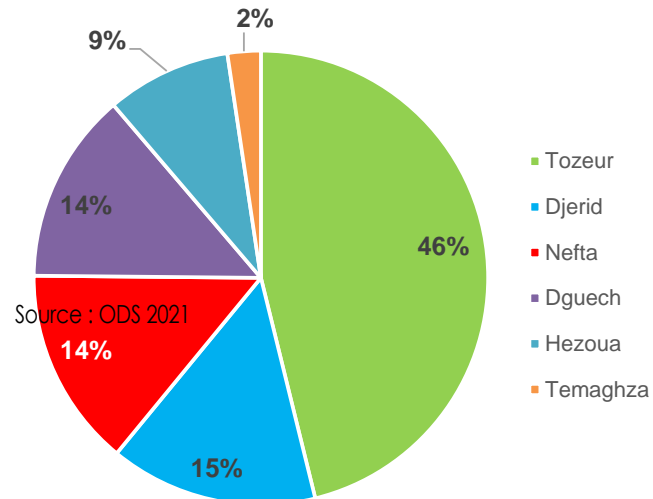
L'Artisanat

Le secteur de l'artisanat à Tozeur comprend :

- ✓ 11 000 artisans (estimation) dont plus de 8 600 artisans inscrits, ce qui implique un taux d’informalité de 65%
- ✓ 32 entreprises artisanales, ce qui représente environ 1,6% du total des entreprises en Tunisie

Figure 41 : Répartition du nombre d’artisans par activité (en %)

Le travail dans le secteur de l’artisanat à Tozeur comprend plus d’une trentaine d’activités. Les plus développées sont liées à au tissage à la main des habits traditionnel (Margoum, jubbah, buruns et flij), la fabrication de briques traditionnelles, le tissage mural, la broderie, la sparterie, la menuiserie du bois de palmier et). Les artisans (es) sont localisées dans quasiment toutes les délégations de Tozeur, néanmoins une certaine concentration de l’activité est observée dans la délégation de Tozeur (plus de 45% des artisans). Le Djerid, Nefta et Dguech regroupent chacun environ 15% des artisans.



Le tissage du Megroum est pratiqué dans toutes les délégations. Il existe une certaine spécialisation par activité entre les délégations : Tissage à Tozeur, Bois de palmier à El hamma, Broderie et tissage à Deguech, briques traditionnelle à Nefta. L’artisanat est une activité très importante principalement pour les femmes dans la région de Tozeur. Elles représentent près de 90% de la population active du secteur et se caractérisent généralement par un faible niveau social et d’instruction qui représentent.

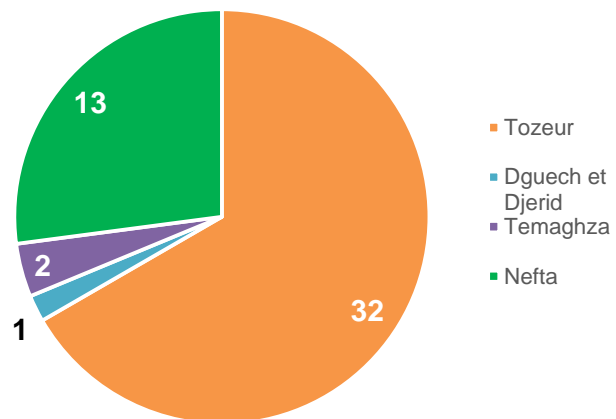
Le secteur bénéficie de la présence locale de matières premières notamment le bois de palmier, les frondes, les nattes, la laine de chameau, le Boue, etc. Certaines de ces matières premières sont de moins en moins disponibles.

Le tourisme

En 2020, l’infrastructure touristique dans le gouvernorat de Tozeur est composée de :

Figure 42 : infrastructure hôtelière pas délégation - Tozeur

- ✓ 48 hôtels dont la moitié sont classés avec une capacité totale de 6 125 lits
- ✓ L'activité touristique se concentre dans la délégation de Tozeur avec un total de 32 unités touristiques et près de 75% de la capacité
- ✓ 49 agences de voyage
- ✓ 3 restaurants touristiques
- ✓ 6 centres d'animation



Source : ODS 2021

La plupart des hôtels sont fermés. Au cours de l'année 2020, le nombre de touristes à Tozeur a été de près de 80 000 répartis à raison de 93% à Tozeur et 7% à Nefta. Ce nombre est néanmoins non représentatif car il est relatif à l'année avec les restrictions en lien avec la pandémie du COVID 19.

Le secteur touristique dans le gouvernorat de Tozeur, ne cesse de se développer, ce qui a fait du gouvernorat un pilier du tourisme saharien. La création de la zone touristique vers la fin des années 2000 dans la région est un signe indéniable de la volonté de l'Etat de s'orienter vers le tourisme alternatif et saharien. Malgré cette très forte volonté pour développer le secteur du tourisme saharien, notamment à travers l'engouement pour la construction hôtelière et les avantages octroyés par les pouvoirs publics, le taux d'occupation des hôtels dans la région demeure faible. Les durées des séjours restent relativement courtes (1,3 jour en moyenne). Ceci constitue un véritable handicap pour le processus de développement du tourisme saharien. Cela impacte directement la nature des emplois qui restent en majorité des emplois saisonniers et précaires.

La volonté de développer l'offre touristique s'est aussi manifestée par la réalisation d'un parcours de golf à Tozeur au cours des années 2000. Cette branche cible en général une niche avec des touristes de classe aisée ce qui pourrait générer des impacts économiques directes et indirectes sur les populations locales et le tourisme saharien. Néanmoins, Tozeur se caractérise par un écosystème fragile, et une très faible pluviométrie. C'est l'une des régions les plus chaudes et les plus arides du territoire tunisien. Ces contraintes climatiques constituent donc un frein majeur pour consolider l'offre autour du tourisme golfique. De tels investissements sont en

autre peu cohérents avec une politique de développement d'un tourisme plus durable dans un contexte de plus en plus affecté par le changement climatique. Le développement d'une offre locale dans ce sens ne fait qu'aggraver la situation.

Ecosystème d'appui

Les principaux acteurs publics d'appui aux investisseurs sont représentés par l'ONA (Artisanat), CRDA et APIA (Agriculture) et l'commissariat régional au tourisme (CRT) pour le tourisme. La BTS et la BFPME proposent des crédits à des taux réduits pour financer les projets des entrepreneurs. La BTS gère également un programme de crédit dédié aux femmes « Raidet » qui offre des financements avec des financements d'une valeur moyenne de 10 mDT.

Quelques associations interviennent dans le gouvernorat de Tozeur en appui aux secteurs cibles. Shanti a été créée fin 2016 à la suite de la mise en place du projet Mensej en 2014 dans un objectif de traiter les problématiques d'accès à la matière première et de la commercialisation des produits des artisanes locales à Nefta. L'activité de Shanti se a été focalisée principalement sur l'accompagnement des artisanes par le renforcement des capacités (formation, etc.), l'amélioration des conditions de travail (aménagement du local, achat d'équipement, etc.) et l'accompagnement commercial. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'a été créée la boutique « l'artisanerie » en 2018 qui est une interface entre les artisanes et les clients finaux (essentiellement B2B). Pour assurer une meilleure présence dans les régions, Shanti a noué dans la plupart des cas des partenariats avec associations locales. En outre, elle a « désigné » des coordinatrices régionales qui sont des points focaux locaux permettant d'assurer une relation continue avec les bénéficiaires du projet. Shanti a eu un rôle important lors de la période du COVID19 en assurant des revenus pour les artisanes locales. Shanti travaille actuellement sur un projet de mise en place de contrats de production avec les artisanes pour mieux assurer la continuité des revenus.

L'Association la ruche Tozeur met en œuvre depuis sa création plusieurs projets d'appui aux agriculteurs, artisanes locales, etc. dans le cadre d'un programme les « ambassadeurs des oasis durables ». Le programme a pour objectif le développement des capacités à tous les niveaux des acteurs locaux pour améliorer leur résilience et autonomie financière. Un des axes le plus importants concerne le développement de l'ESS par le regroupement des artisanes et l'amélioration des circuits de commercialisation par la vente directe aux consommateurs sans intermédiaires. L'exemple de la création de Souk Errahba, boutique solidaire constitue une des concrétisations des projets mis en place par la ruche.

L'Association de Gestion Durable Ras El Aïn Nefta (AGDOR) a été créée en 2012. Elle a un rôle de plus en plus important dans le développement et la mise en place de projets en lien avec les trois secteurs cible. Elle assure la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en s'assurant de la prise en compte de la durabilité des ressources naturelles de la région de Nafta. Depuis quelques années, elle met en œuvre de plus en plus de projets financés par la coopération internationale ou en partenariat avec d'autres associations (exp. Shanti).

L'association « Irada de Tozeur » et l'association « Agdor », sont intervenues dans le cadre le projet « Promotion du tourisme Durable » en mettant en œuvre des projets qui offrent aux visiteurs une visite écotouristique durable en collaboration avec la population locale.

Expériences et leçons

De nombreux projets financés par plusieurs bailleurs de fonds étrangers sont mis en place dans le gouvernorat de Tozeur. Ces projets sont assez diversifiés et ciblent les secteurs de l'agriculture avec un focus sur les oasis et de plus en plus l'apiculture, l'artisanat, et le tourisme. Les associations locales jouent un rôle central dans la mise en œuvre de ces projets en lien direct avec les oasis.

Agriculture

La Banque mondiale est intervenue depuis 2014 via un don de 5,76 millions de dollars à travers le Fonds pour l'environnement mondial afin d'aider à améliorer la gestion des ressources naturelles durables et promouvoir la diversification des moyens de subsistance dans six oasis en Tunisie. Le projet vise à soutenir les oasis, qui sont dans les régions sous-développées avec des taux élevés de pauvreté, accroître la productivité agricole, et promouvoir la gouvernance, l'inclusion, la création d'emplois et la croissance durable. Le nombre total de bénéficiaires est estimé à environ 4 100 ménages (soit 18 000 personnes) dont la moitié se compose de femmes à Tozeur : Tameghza, Chebika et Mides (500 ménages).

Le projet El Waha... L'Oasis solidaire Hamma Djerid est lié au "Projet pilote de promotion socio-économique" dans un cadre de durabilité environnementale et de protection et valorisation de la biodiversité d'une oasis marginale du sud-ouest de la Tunisie. Il est financé par l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) et mis en œuvre par une ONG italienne « Persone come Noi ». En plus d'une importante composante agricole, le projet a pour objectifs la promotion de l'artisanat et de l'offre touristique, la formation de guides touristiques, les travaux de restauration, les locaux destinés au tourisme et le renforcement de la culture culinaire liée à la biodiversité.

L'association la "Ruche de la citoyenneté active de Tozeur" met en œuvre plusieurs projets financés par divers bailleurs de fonds : Coopération suisse, le FEM, la Coopération Monégasque et la GIZ. Ces projets incluent par exemple :

- ✓ Gestion durable de l'eau dans la perspective de la préservation de la biodiversité dans l'oasis de Ras El Ain de Nafta financé par FEM
- ✓ Appui au développement économique de la population locale oasienne de Ras El Ain Nafta financé par la Direction de la Coopération Internationale du gouvernement de Monaco (2018-2020)
- ✓ Appui aux initiatives économiques et solidaires à Nafta financé par Coopération Monégasque (2021 - 2023)

Un projet notable est celui destiné aux ouvriers des oasis dans le cadre d'un projet de l'amélioration des conditions de travail dans les oasis du gouvernorat de Tozeur. Financé par le Fonds de protection de l'homme de l'ambassade d'Allemagne en Tunisie à hauteur de 250 000 dinars, le projet "Cœur de l'Oasis de Tozeur et Kébili" a pour objectif d'améliorer les conditions de travail pour les grimpeurs de palmiers et les ouvrières dans le secteur de valorisation des dattes.

Artisanat

Les principaux intervenants dans le secteur l'artisanat sont Shanti, Agdor et la ruche à travers des projets financés par le PNUD, la GIZ etc. Shanti est par exemple intervenu avec le PNUD dans le cadre du projet « Entrepreneurat pour le Développement » du PNUD réalisé en collaboration avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour appuyer la création ou le renforcement de dispositifs d'accompagnement à Tozeur, le tourisme, l'artisanat et l'agriculture. Shanti est aussi intervenu avec l'AGDOR dans un projet financé par la coopération monégasque (2018-2010) pour appuyer sur le rôle positif de la société civile et de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région de Nefta. Le projet soutient l'entrepreneuriat et le développement de l'économie locale par la création d'opportunités pour les jeunes et les habitants de Nefta à partir des ressources locales et des besoins des communautés. Il cible directement 30 jeunes, avec une priorité aux femmes, de

Shanti intervient aussi dans le cadre du projet FAST (Femmes et Accélération pour les Start-ups et TPE), financé par l'Agence française de Développement (AFD) et mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), avec l'assistance technique d'Expertise France.

La ruche a lancé la boutique solidaire «Soug El Rahba » visant à promouvoir la vente des produits d'une douzaine d'artisans femmes de Tozeur. Un site de vente en ligne a aussi été créé pour développer les ventes.

Tourisme

Quelques projets pour la diversification du tourisme et la mise en place de circuits touristiques ont été mis en place à Tozeur. A titre d'exemple, le circuit « Ras El Ain Nefta » est développé dans le cadre de l'Initiative « Valorisation de l'éco-sentier de la corbeille de Nefta » soutenue par le projet « Promotion du tourisme durable en Tunisie », mis en œuvre par le Ministère du Tourisme avec l'appui de la GIZ Tunisie. Il est financé conjointement par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et par l'Union européenne dans le cadre de son programme « Tounes Wjhetouna ».

L'association Irada Tozeur a réhabilité des calèches, et elle a intervenue dans la promotion du Chott Djerid ainsi que dans le renforcement de l'écotourisme cyclable et le camping. AGDOR intervient dans la réhabilitation de l'éco sentier, l'organisation de formations et le renforcement des capacités des acteurs locaux. La Tunisie Culinaire & Créative est un autre projet mis en œuvre par le Creative Tourism Network, dans le cadre du projet « Promotion du Tourisme Durable » mis en œuvre avec l'appui de la GIZ et financé conjointement par l'Allemagne et par l'Union européenne travers le programme « Tounes Wjhetouna »

Leçons apprises

La région bénéficie de plusieurs projets portés par un noyau d'associations assez dynamiques. Ces dernières constituent désormais de vrais acteurs de l'ESS qui contribuent dans une certaine mesure au développement de la région. Le Projet de « promotion socio-économique de l'oasis d' El-Hamma du Djerid » porté par l'ONG Personne Comme Noi semble avoir donné des impacts positifs sur les agriculteurs d'El Hamma. Les activités conduites visant à améliorer les semences en plus de la diversification de l'agriculture vers d'autres cultures que les dattes sont très bien appréciées par les bénéficiaires. Le projet SUMUD devra de ce fait se focaliser pour répondre à des problématiques réelles des bénéficiaires et ne pas se contenter d'accompagner de « bons » projets.

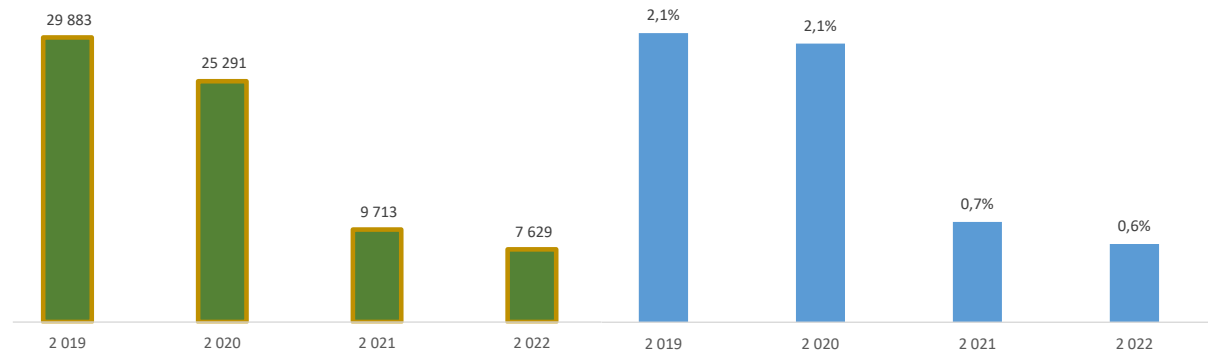
Par ailleurs, certains projets ont donné des promesses qui n'ont pas été tenues, ce qui a entamé leur crédibilité ainsi que celle des acteurs en charge de la mise en œuvre. SUMUD devra assurer une certaine transparence et crédibilité tout au long du processus de mise en œuvre du projet.

Barrières à l'entrepreneuriat

Agriculture

Les figures ci-après donnent l'évolution de l'investissement agricole dans le gouvernorat de Tozeur déclarés en valeur (en mDT) et en pourcentage du total de la Tunisie.

Figure 43 : Investissements agricoles déclarés en valeur et en %



Source : ONAGRI

L'investissement a connu une baisse continue et significative depuis l'année 2019 passant de 29 MDT à seulement 7 MDT. L'investissement agricole à Tozeur qui est déjà très faible ne représente plus que 0,6% du total des investissements en Tunisie. Le développement et la concentration de l'activité agricole autour de la culture du palmier dattier a eu des impacts majeurs à plusieurs niveaux. Au fil des années, de nouvelles oasis ont été créées et la surface consacrée à la culture du palmier a doublé en vingt ans. Ceci a impacté positivement l'économie, les revenus et a permis la création d'emplois même si pour la plupart ils sont saisonniers. Toutefois, ce développement a aussi en soi a eu des impacts négatifs notamment pour ce qui concerne la mauvaise gestion et la surexploitation des ressources en eau. Au cours des dernières années la pluviométrie dans la région a été extrêmement faible et l'année 2021 figure parmi les années les plus sèches jamais enregistrées en Tunisie. Les températures ont aussi connu une hausse, avec des records durant lors de la même année. La surexploitation des ressources sous-terraines s'est aggravée entraînant une augmentation de la salinité des eaux.

En plus de la raréfaction des ressources en eaux souterraines s'ajoute depuis quelques années l'impact, du dérèglement climatique qui se manifeste par l'émergence et la prolifération de maladies et d'insectes qui s'attaquent aux récoltes et aux palmiers. Ces phénomènes s'intensifient et sont de plus en plus fréquents au cours des dernières années. L'accumulation des mauvaises récoltes et l'augmentation des prix de production impacte négativement les revenus des agriculteurs

locaux avec une augmentation des dettes notamment liées à la hausse des factures d'électricité en raison du recours au pompage de l'eau.

La forte demande internationale sur les dattes de la variété « Deglet nour » a entraîné progressivement une orientation d gouvernorat vers la monoculture au dépend d'autres activités agricoles. Par le passé, l'agriculture en trois étages était pratiquée dans les oasis. Cette spécialisation a rendu les agriculteurs encore plus vulnérables. Ils sont désormais fortement dépendants des industriels basés dans les autres régions et des acheteurs. Ces acteurs leur accordent des crédits de campagne et des avances et procèdent à l'achat sur pied des récoltes. Le manque de valorisation locale des produits du palmier par la transformation et la faible intégration de la chaîne de valeur (déchets, etc.) est aussi problématique.

Il existe très peu de coopératives dans le gouvernorat Tozeur. Les quelques SMSA opérationnelles sont des coopératives de services qui commercialisent les pesticides, le fuel, etc. Les GDA sont endettés (eau et électricité) et il existe un large écart entre les activités indiquées dans les textes juridiques et les pratiques sur le terrain. Le matériel et les équipements en leur possession sont généralement vétustes, les conduites d'irrigation ont des problématiques de fuites, l'irrigation n'est effectuée qu'à moitié et il y a un manque important de moyens humains et financiers. Les GDA ne procèdent de ce fait pas aux opérations de réparations et à la maintenance, etc. Les GDA nécessitent par conséquent de larges programmes d'aide et de restructuration avec un accompagnement et un renforcement des capacités.

L'entreprenariat féminin reste quasi inexistant dans le secteur de l'agriculture dans le gouvernorat de Tozeur :

- ✓ Le nombre de femmes agricultrices est faible et ne représente que 0,34% du total des femmes agricultrices à l'échelle nationale,
- ✓ La situation est de loin détériorée par rapport à l'échelle nationale où les femmes agricultrices à Tozeur sont de 2% alors que ce taux est de 8,2% en Tunisie
- ✓ A Tozeur, l'activité est dominée par les hommes qui représentent près de 98%

L'amélioration de l'éducation des femmes dans la région n'a pas permis l'intégration des femmes dans la culture et l'agriculture oasienne, la propriété des terrains étant lorsqu'elle existe quasi-exclusivement pour l'homme. La problématique des terres collectives, le morcellement des parcelles et le partage des propriétés (3 à 4 famille par hectare) accentue la difficulté d'accès. Ceci entraîne un manque d'accès au crédit bancaire de la part des structures financières locales. Le manque

d'accès au crédit est aussi parfois lié aux convictions religieuses sachant que l'intérêt (Ribaa) appliqué n'est pas toléré pour certaines catégories d'entrepreneurs.

Lorsqu'elles ne s'adonnent pas à des activités à domicile (ménage, aide aux personnes, etc.), les femmes à Tozeur travaillent dans le tri et le conditionnement des dattes. Cette activité est surtout réalisée pendant les campagnes avant la fin de l'année (mois d'octobre). La main d'œuvre est exclusivement féminine dans les unités qui sont pour la plupart installées de façon informelles sous la forme de garages dans les quartiers de Tozeur. Ce sont des unités de sous-traitance pour d'autres structures plus structurées. Le travail est pénible et nécessite beaucoup de patience pour assurer le tri des dattes. C'est aussi un travail qui impacte la santé des femmes au niveau de la vision, car il nécessite beaucoup de concentration. De plus, le travail s'effectue souvent dans des températures assez froides pour éviter un périssement des dattes. La rémunération se fait généralement à l'heure, à la journée ou au kg et il n'y a pas de prise en charge sociale. C'est un travail informel.

Les femmes ne travaillent pas dans les oasis (forêts selon les agriculteurs). C'est un travail d'hommes notamment pour ce qui est des grimpeurs de palmier. C'est un métier à risque et les ouvriers dans les oasis sont exposés de façon fréquente à des accidents de travail et ne bénéficient pas du régime de la protection sociale. Seuls quelques projets portés par les associations locales notamment l'association la Ruche ont traité de cette problématique avec la sensibilisation sur le sujet. Nombreuses sont les personnes qui sont devenues handicapées à la suite d'accidents de travail. Elles sont au chômage et ne peuvent plus travailler, et n'ont plus aucun revenu. Le secteur peine à attirer la main d'œuvre en raison des problèmes qui se posent. De ce fait l'âge des grimpeurs est de plus en plus avancé et les ouvriers sont représentés par des personnes âgées n'ayant pas toujours la capacité de travailler de la même façon que lorsqu'ils étaient plus jeunes.

Artisanat

L'entrepreneuriat dans l'artisanat à Tozeur fait face à plusieurs problématiques qui entravent son développement. Toute la chaîne de valeur de l'artisanat est impactée par diverses problématiques économiques, financières, sociales, etc. Les disparités régionales et le manque de développement restent un héritage lourd qui s'amplifie et qui se ressent partout chez les artisanes ce qui les rend particulièrement vulnérables.

Il y a un manque de culture de prise d'initiative et d'entrepreneuriat sachant que la plupart des artisanes. La majorité d'entre elles n'ont pas de local et travaillent chez elles. L'activité est transmise entre générations de la mère à la fille. Cette situation est parfois source de conflits car les artisanes ont aussi la gestion des affaires de la famille et surtout des enfants. L'entrée d'argent entraîne aussi parfois (surtout dans

les régions défavorisées) certains comportements de violence à l'égard des femmes surtout lorsque le mari est au chômage. De plus s'il y a une personne handicapée parmi les membres de la famille, c'est la responsabilité de la femme ce qui rajoute un fardeau en plus. Rares sont les femmes qui ont des biens fonciers à leur propriété. Souvent, l'héritage ne lui permet pas d'avoir accès aux terres mais quand elles héritent c'est d'autres biens (bijoux, or de la famille, etc.).

Le secteur reste un refuge pour les femmes, il permet des activités génératrices de revenus et les femmes ne sont en général pas des entrepreneures. Les artisanes sont relativement âgées, et il y a une vraie réticence des jeunes à apprendre l'artisanat. Le problème de transmission du métier entre les générations se pose car les jeunes ne veulent pas se retrouver dans la même situation précaire que leurs parents. Le niveau d'instruction pose aussi un problème important. La plupart d'entre elles n'ont pas le niveau requis permettant le calcul des coûts et des prix de revient. Jeunes, elles étaient souvent obligées d'abandonner l'école pour le mariage, ou encore pour s'occuper à aider leurs mères dans les activités de la maison mais aussi dans l'éducation de leurs frères. C'est souvent la plus âgée qui est obligée de le faire. Les artisanes vendent à des prix qui peuvent même être inférieurs aux coûts de production. La pauvreté et l'urgence les obligent parfois à faire entrer de l'argent même si elles accusent des pertes.

L'activité de l'artisanat génère des revenus relativement faibles et irréguliers. Les femmes préfèrent travailler dans le secteur du conditionnement des dattes pendant la campagne d'octobre même s'il reste saisonnier et informel en plus des conditions difficiles (garage dans les quartiers, soulèvement de poids, froids de la climatisation, travail pénible, triage des dattes, etc.) Le secteur concurrence de plus en plus l'artisanat mais il permet aux femmes d'avoir des entrées d'argent plus importantes que le travail des dattes octobre (entrée d'argent), de l'artisanat.

La plupart des artisanes ignorent les informations élémentaires concernant la réglementation ou les invitations en vigueur. Ceci peut parfois leur causer des problèmes avec diverses administrations. La majorité des artisanes sont dans l'informel, mais la formalisation de l'activité constitue aussi un fardeau car les femmes ignorent les droits et obligations qui en découlent. Plusieurs familles nécessiteuses bénéficient des programmes d'appui de la part du Ministère des affaires sociales (carnet blanc et jaunes) et les artisanes de ces familles ne veulent pas entrer dans le secteur formel de peur de perdre les avantages offerts par le programme.

L'absence de savoir-faire en commercialisation et en marketing chez les artisanes et le manque de perspectives et de marché local pour l'écoulement des produits sont de réelles barrières à l'amélioration des revenus. Les foires constituent une alternative mais les coûts liés sont relativement importants (transport, logistique, lo-

cation des stands, etc.). La situation économique difficile des artisanes les empêche de s'offrir les meilleurs stands dans les foires, ce qui dévalorise leurs produits. Leurs produits sont souvent dévalorisés et comparés à d'autres produits de contrefaçon ou de l'importation de produits bas de gamme. L'éloignement de Tozeur par rapport à Tunis amplifie cette problématique. La mise en place du village artisanal n'a pas permis d'améliorer la situation, sachant que la fréquentation est très faible. Quelques initiatives ponctuelles sont programmées pour des visites à l'étranger pour la promotion des produits mais selon les artisanes, il y a un manque de transparence pour le choix des candidats, en plus du problème d'accès à l'information, etc.

La multiplication des intervenants notamment les intermédiaires qui s'engagent dans l'achat/commercialisation des produits engendre d'autres problèmes. Les guides touristiques, conditionnent l'activité des artisanes, ils imposent leurs prix, marges, etc. La baisse du nombre de touristes dans la région a accentué leur pouvoir.

Les autres régions limitrophes offrent de faibles opportunités de promotion du produit. La crise économique, la baisse du tourisme local, et le COVID 19 ont fortement impacté les artisanes. La dynamique touristique dans la région n'est plus la même, et la région qui étaient une destination pour de nombreux touristes n'est plus d'une zone de passage. Certaines des artisanes ont été obligées de brader leur matériel acheté à pour payer le loyer ou subvenir aux besoins quotidiens.

Les quelques organisations de l'ESS présentes dans la région constituent une réelle source de revenu pour les artisanes. Une relation directe existe et elle se caractérise même par une forte dépendance. Les artisanes expriment leur peur de l'avenir si de telles structures arrêtaient leur activité dans la région.

La problématique de l'accès, des prix et de la qualité des matières premières est aussi importante à Tozeur. La baisse des matières premières concerne plusieurs spécialités (exemple le bois de palmier, feuilles de palmier...) ou encore la laine qui est importée en Tunisie et localisée au Sahel. La hausse des coûts est engendrée par plusieurs facteurs notamment la rareté mais surtout la dépréciation du dinar tunisien.

Il n'y a aucun groupement d'artisanes à Tozeur. Un GIE est en cours d'installation dans le domaine de la distillation des huiles essentielles. Il existerait un manque de culture du travail collectif parmi les artisanes qui entre autres nourrie par une culture de résistance au changement.

Tourisme

L'entrepreneuriat dans le tourisme connaît des problématiques liées à l'offre et la demande. Au niveau de la demande, le secteur a été fortement impacté par la crise économique, les attentats du Bardo, etc. Plusieurs hôtels ont fermé notamment à Nefta où il y avait une dizaine d'hôtels, et qu'il n'y a plus qu'un seul qui est opérationnel (4 sur 30 à Tozeur. La région est devenue une zone de passage pour les touristes et le tourisme saharien reste en partie dépendante du produit déjà existant, à savoir, le tourisme balnéaire, car la majorité des séjours s'effectuent hors des circuits dans le sud de la Tunisie.

L'accessibilité de la région est aussi une problématique importante. Bien qu'il existe un aéroport international à Tozeur, le nombre de vols, reste assez limité. La faible desserte, la faiblesse et l'irrégularité des liaisons directes ne permet pas de drainer un flux régulier de touristes. Les liaisons internes sont aussi entravées par des problèmes de la flotte d'avions. La rentabilité du voyage sur le plan économique n'est pas non plus assurée pour les différents intervenants (touristes, compagnie, etc.). Le transport, par bus ou train, ne constitue pas une solution alternative car le temps de trajet est très long sachant qu'il faut compter entre 7 et 9 heures de route que pour se rendre de Tunis à Tozeur. Le manque de développement du tourisme a entraîné un laissez aller avec l'augmentation significative des déchets dans les oasis ce qui a dégradé le paysage. Certaines activités promotionnelles attractives (exemple le Léopard rouge, train) et de renommée internationale ont été abandonnées.

L'offre de tourisme alternatif d'hébergement (maisons d'hôte 4 à Nefta et 2 à Tozeur) est entravée par plusieurs facteurs dont la multiplicité des intervenants, la centralisation de la décision et les problèmes de bureaucratie qui retardent l'opérationnalisation des projets. Les retards concernent aussi l'obtention des primes d'investissement qui sont débloquées à la suite de la réalisation des constructions. Les retards enregistrés sont de plus en plus conséquents après la révolution. Il existe une seule commission centrale à Tunis qui traite des dossiers dans les 24 gouvernorats de la Tunisie. La plupart des maisons d'hôtes à Tozeur travaillent dans l'informel sachant que certaines campagnes ont été réalisées et des décisions de fermeture ont été publiées. Le risque pour la sécurité des résidents est en effet toujours présent surtout si l'activité n'est pas déclarée.

La création de projets de gîtes ruraux (il existe deux projets actuellement) est entravée par la réglementation qui empêche toute installation dans les périmètres irrigués. Les oasis appartenant tous à des zones irriguées ce qui empêche la création des gîtes ruraux sachant qu'il y a une forte demande pour de tels projets.

Plus de 90% des promoteurs sont des hommes. Il y a certaines femmes qui ont le souhait de créer des projets mais elles sont démotivées et abandonnent au regard des procédures et des expériences d'autres entrepreneurs. Aucune personne handicapée n'aurait entamé des procédures pour créer un projet de tourisme alternatif.

Les autres activités touristiques font aussi face à des barrières diverses :

Pour les agences de voyage locales : la hausse du coût des voitures, des frais de douanes, de l'assurance, les restrictions pour les voitures immatriculées RS, etc. en plus des exigences réglementaires (mise en place d'une caution bancaire de 50 mdT) empêchent les jeunes d'ouvrir des agences malgré la demande en hausse.

Les activités d'animation touristiques sont peu développées à Tozeur - Pas de camping, d'équitation, etc.) Elles sont focalisées sur le Quad en plus des calèches. L'activité de Quad est en général pratiquée de façon informelle (Seulement 6 autorisations à Tozeur). Elle est fortement impactée la hausse des prix du matériel, des pièces de rechange, du Fuel, etc. quant aux calèches, leur activité a connu une baisse significative de 109 à seulement 25 actuellement. La non intégration des calèches dans les circuits touristiques et l'interventionnisme fort des guides a réduit leur activité. Un projet d'appui a été mis en œuvre récemment avec l'association des caléchiers de Tozeur mais sa crédibilité a été fortement entamée en raison de la non réalisation des promesses.

Développer l'entrepreneuriat dans LES SECTEURS cibles

L'entrepreneuriat et l'ESS

Ce premier volet offre des recommandations pour lever les barrières identifiées comme communes aux trois secteurs et de façon plus générale à l'entrepreneuriat et à l'ESS en Tunisie. Dans la majorité des cas, les recommandations sont destinées aux décideurs politiques et administrations et constituent des pistes de plaidoyer pour les autres acteurs notamment ceux de la société civile.

Recommandation 1 : Supprimer les obstacles institutionnels et administratifs à l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat dans les trois secteurs cibles reste entravé par des barrières institutionnelles et administratives qui démotivent les entrepreneurs et les empêchent parfois de finaliser la création de leurs projets. Ceci constitue une limite pour l'entrepreneuriat, pour l'emploi et le développement des régions. Les barrières sont liées

à la multiplicité des acteurs publics intervenants, au manque de coordination entre eux et surtout à la forte centralisation de la décision. La problématique de la responsabilité dans la prise de décision est de plus en plus présente bloque aussi les projets. Ceci entraîne aussi des délais et des retards très longs qui impactent la mise en œuvre des projets. De nombreux projets identifiés dans le cadre de la présente mission sont bloqués à cause de la non obtention des autorisations nécessaires pour le démarrage des activités.

L'Etat doit aller dans le sens de la suppression des barrières institutionnelles et administratives pour promouvoir l'entrepreneuriat, l'investissement et de façon plus générale pour améliorer le climat des affaires. Il est nécessaire d'accorder plus de responsabilité et de pouvoir décisionnel aux administrations locales pour réduire les délais et développer les régions. Il est aussi primordial de réduire le nombre d'intervenants dans les dossiers d'investissement et d'améliorer la coordination entre eux.

Il est aussi nécessaire d'améliorer la collaboration entre les acteurs publics et les entrepreneurs et de connecter les secteurs pour maximiser l'impact. La relation entre les artisans, les promoteurs du tourisme alternatif (culinaire), des activités d'animation, des hôtels, etc. doit être renforcée au bénéfice de tout l'écosystème entrepreneurial dans les régions.

Recommandation 2 : Lever les barrières réglementaires au développement de l'entrepreneuriat et l'ESS

L'arsenal juridique pour le développement de l'entrepreneuriat, de l'investissement a été enrichi par plusieurs textes réglementaires. Malheureusement, plusieurs aspects constituent des contraintes pour l'entrepreneuriat. La Loi sur l'ESS a été promulguée en 2020 et d'autres textes récents pour le développement de modèles d'entreprises sociales ont été aussi publiés, c'est par exemple le cas des sociétés communautaires (ou entreprises citoyennes) qui est de plus en plus adoptés dans les régions par les projets agricoles.

A ce jour, les textes d'application de la Loi sur l'ESS n'ont pas été promulgués notamment pour ce qui concerne les instances de gouvernance, le label des entreprises et les mécanismes de financement. En même temps, le positionnement et la différence entre le concept des sociétés citoyennes et des entreprises de l'Economie sociale et solidaire n'est pas bien clair. Un travail de fond devra être fait pour clarifier les concepts et harmoniser la législation en la matière.

Au même moment, plusieurs barrières réglementaires spécifiques à l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'agriculture (la nouvelle loi ne différencie plus explicitement le petit agriculteur), l'artisanat (accès des artisans au domaine forestier), tourisme alternatif (restrictions sur les cautions bancaires pour la création d'agences de voyage, etc.) doivent être étudiées pour trouver des solutions viables à leur levée.

Recommandation 3 : Améliorer l'accès au financement pour les entrepreneurs et l'investissement dans les secteurs cibles

Plusieurs sources de financement ont été mise en place sous diverses formes (crédits, dons, incitations sous la forme de primes) pour appuyer les entrepreneurs dans les différents secteurs. Dans l'ensemble, l'accès à ces sources reste entravé par des problématiques traditionnelles de garanties notamment celles de la propriété des terres pour agricultures. La faiblesse des revenus des agriculteurs, les difficultés financières des groupements (GDA, SMSA) et des artisans constituent aussi des obstacles pour financer des projets d'investissement.

Les délais pour obtenir les primes d'investissement pour les promoteurs agricoles et dans le tourisme d'hébergement alternatif sont très longs et elles ne sont données qu'à posteriori.

Les budgets disponibles auprès des instances d'appui et de financement se font de plus en plus rares et limités en raison des difficultés économiques et financières.

Plusieurs sources de financement alternatives sont mises en œuvre dans le cadre de programmes avec des bailleurs de fonds, des ONGs internationales ou des associations locales. Plusieurs de ces sources disponibles (exemple ligne PRASOC, les budgets FDR de l'ONA) ainsi que les modalités d'accès ne sont pas connues des principaux acteurs concernés (entrepreneurs, agriculteurs, etc.). L'amélioration de la visibilité de ces produits et leur promotion auprès des entrepreneurs est nécessaire pour augmenter l'accès au financement.

La prise en compte des spécificités des acteurs, de la nature des activités, et des secteurs etc. est primordiale pour améliorer l'accès au financement. A titre d'exemple, la majorité des agriculteurs, des artisans, et des propriétaires de maisons d'hôtes/gites ruraux opèrent dans l'informel. L'obtention des financements reste de ce fait quasi impossible pour ces acteurs si les dossiers demandés doivent être en complète conformité avec les normes et pratiques de l'administration en Tunisie.

Recommandation 4 : Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes et leur accès à un travail décent

L'entrepreneuriat chez les femmes dans les secteurs de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme alternatif reste très faible. L'entrepreneuriat agricole reste dominé par les hommes, et les femmes représentent une part très faible des exploitants agricoles. Dans certaines régions (Tozeur et Siliana), l'écart est encore plus prononcé et les femmes sont très peu représentées en tant qu'entrepreneures. L'artisanat est plus un secteur refuge pour les femmes qui apprennent le métier chez elles. Elles ne disposent pas de savoir faire entrepreneurial. Le tourisme alternatif est peu attractif pour les femmes en raison des nombreuses barrières qui les démotivent de s'engager dans un processus long et parfois sans issue. Plusieurs facteurs empêchent les femmes de lancer leurs projets dans les secteurs cibles : faiblesse du niveau d'éducation, ressources financières limitées, engagement dans des activités non rémunérées à la maison et surtout accès limité aux terres constat particulièrement prononcé dans les milieux ruraux.

L'amélioration de l'entrepreneuriat agricole implique d'augmenter l'accès des femmes à la propriété foncière qui permet de renforcer leur statut et leur influence au sein des communautés. En outre, en améliorant l'accès à la terre et en leur garantissant des titres fonciers, cela impacte leurs capacités à investir et entreprendre dans des projets capables de générer revenus d'améliorer le niveau de vie et le bien-être de la famille. Les droits d'accès des femmes aux terres et aux ressources naturelles doivent être améliorés et renforcés. De façon plus générale, et en plus de la nécessité de développer l'accès à la propriété des terres, il est primordial d'améliorer les capacités en matière de gestion de petites entreprises, d'investissement, et de mobilisation du crédit. La promotion de l'entrepreneuriat dans l'artisanat et le tourisme doit être fait en ciblant les diplômées de l'enseignement supérieur capables qui, à priori, ont les prérequis nécessaires pour être des cheffes d'entreprises.

Si de telles initiatives ciblent les femmes entrepreneures, il est aussi primordial de mettre en place des actions pour les ouvrières saisonnières et de façon plus générale les femmes en milieu rural en général. Ces mesures incluent parmi d'autres l'éducation, la formation, la sensibilisation sur les aspects liés au droit à un travail décent pour les ouvrières agricoles, l'accès à la sécurité sociale, le transport dans de bonnes conditions, l'égalité des salaires, les formes des violences, etc.

En ce sens, les critères de sélection pour les projets à financer devraient également inclure l'obligation des entrepreneurs à ne pas exploiter les femmes et les personnes vulnérables, à avoir en place des mécanismes de protection des femmes des harcèlements et violences sur les lieux du travail ainsi qu'à fournir aux femmes

leurs droits en protection sociales. Par ailleurs, ce n'est pas parce que l'entrepreneuse est une femme que ces obligations sont non pertinentes pour elle ; nombre d'entrepreneures femmes exploitent d'autres femmes. Pour les femmes ayant un taux d'alphabétisation faible, un accompagnement en financial literacy et autres thématiques soft-skills (négociation, estime de soi, prise de parole en public, etc) pourraient être privilégiées avec des méthodologies déjà connues par Oxfam (comme la méthodologie REFLECT).

Outre les obstacles matériels à l'entrepreneuriat des femmes, une attention particulière par l'équipe de projet Sumud pourrait être apportée concernant l'impact potentiel des projets visant l'autonomisation économique des femmes. Dans plusieurs cas documentés dans d'autres projets, l'accès des femmes à un emploi et à des sources de revenus peut et a souvent engendré l'accentuation des violences domestiques et conjugales contre les femmes sous ses différentes formes : physique, morale et économique. En effet, voyant que la femme dispose désormais de ses propres revenus lui permettant d'avoir plus d'indépendance et diminuer le contrôle et l'autorité des membres masculins de sa famille, les hommes réagissent violemment à cette autonomie acquise des femmes et usent de la violence contre elles. Il est aussi important de comprendre qu'une femme entrepreneuse pourrait être appelée à travailler davantage en dehors de la maison et à ne plus se dédier exclusivement (ou en grande partie) aux tâches domestiques comme le lui imposent les normes sociales. Ce changement de rôle est souvent mal perçu dans certaines communautés et pourrait être un élément déclenchant de violences contre elles. Dans un contexte de crise économique avec des taux de chômage élevés et dans des communautés où les normes sociales imposent aux hommes d'être les principaux pourvoyeurs de leurs familles, il est important de considérer que des opportunités économiques pour les femmes peuvent créer des frustrations parmi les hommes de la communauté.

De ce fait, il est important que l'intervention mise en place par le projet s'accompagne de mesures qui préviennent et prennent en charge les violences faites aux femmes en s'assurant, à titre d'exemple, de :

- ✓ Comprendre les dynamiques sociales dans chacune des communautés, villes et zones de mise en œuvre du projet en ayant des points relais et des personnes ressources sur place qui peuvent renseigner les niveaux de risque ;
- ✓ Faire des séances d'information et d'orientation concernant les violences faites aux femmes aux bénéficiaires du projet et s'assurer d'orienter les femmes qui ont subi ou qui se sentent menacées vers les centres d'écoute et d'accompagnement spécialisés. En ce sens, la coordination avec les associations des droits des femmes et les délégations régionales des affaires

de la femme, de la famille, de l'enfance, des personnes handicapées et des seniors pourrait être une piste d'action ;

- ✓ Veiller à impliquer les hommes et à donner des opportunités aux jeunes hommes, pour faire partie du projet tout en s'assurant qu'ils n'exploitent pas économiquement les femmes, membres de leurs familles. Des séances de sensibilisation et d'information ainsi que des discussions autour des rôles sociaux des hommes et des femmes et des normes de genre équitables pourraient réduire ces risques ;
- ✓ Plaider auprès des municipalités et des structures concernées pour assurer la mise en place des structures d'accueil de la petite enfance à des prix abordables afin que les femmes puissent travailler ou, à défaut, de sponsoriser l'inscription des enfants dans les jardins d'enfants existants dans les zones de mise en œuvre du projet ;

Recommandation 5 : Améliorer l'entrepreneuriat et l'emploi des personnes en situation de handicap

Les personnes handicapées font face aux mêmes défis généraux auxquels tous les entrepreneurs font face lors du démarrage de projets. Les personnes handicapées peuvent néanmoins être confrontées à des obstacles spécifiques lorsqu'elles essaient de lancer leurs activités entrepreneuriales. Certaines barrières sont liées à des contraintes sociales structurelles fortement ancrées qui limitent considérablement les opportunités de certains groupes de personnes handicapées. Ceci est d'autant plus vrai pour certains secteurs tels que l'agriculture qui est souvent perçu comme un secteur difficile et non adapté pour les personnes handicapées en raison de plusieurs facteurs (soulèvement du lourd, travail nécessitant un effort physique, etc.). Les entrepreneurs handicapés sont aussi fréquemment perçus comme relevant du social et ne sont pas traités comme de vrais entrepreneurs. Ils sont de ce fait plus considérés comme des sujets d'actes de charité, de traitements spéciaux et de mesures de protection sociale, et non comme des individus capables de prendre des décisions et de participer activement à la société et à l'économie.

Dans le secteur de l'artisanat et du tourisme, plusieurs exemples illustrent les capacités des jeunes à créer et innover les produits qu'ils génèrent. Pourtant, il existe dans certains cas des personnes handicapées qui craignent de lancer leurs propres projets de peur de perdre les avantages et les primes sociales qu'elles touchent. L'entrepreneuriat est perçu comme étant un facteur «à risque» économique.

Les entrepreneurs handicapés issus régions rurales éloignées, notamment les localités isolées telles que Kerkennah, sont encore plus désavantagés. Aux pro-

blèmes de transport vers les structures d'appui et de soutien à l'entrepreneuriat peuvent s'ajouter pour les personnes à mobilité réduite s'ajoutent souvent la non accessibilité des locaux dans lesquels le service de soutien est fourni.

Même si l'entrepreneuriat peut ne pas être une solution envisageable pour toutes les personnes handicapées notamment celles souffrant d'handicaps sévères, il peut constituer une opportunité pour de nombreuses personnes handicapées. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des programmes de sensibilisation pour montrer la faisabilité réelle de l'entrepreneuriat chez les handicapés. Des succès stories d'entrepreneurs handicapés peuvent être mis en valeur pour inspirer d'autres entrepreneurs handicapés potentiels, pour créer leurs projets. Il est aussi nécessaire de garantir aux entrepreneurs handicapés l'accès à un soutien financier approprié. Les programmes pour la promotion de l'entrepreneuriat financés par les organisations internationales doivent aussi prévoir dans leurs financements des lignes spécifiques pour la promotion de l'entrepreneuriat des personnes handicapées notamment via des programmes d'éducation et de formation.

Bien que l'entrepreneuriat ne semble pas être un choix commun pour plusieurs personnes porteuses d'handicap, il est tout de même nécessaire d'assurer un accompagnement adéquat et adapté pour les entrepreneurs porteurs d'handicap ou les entreprises qui emploient des personnes porteuses d'handicap ainsi que de plaider pour un changement des mentalités quant aux droits des personnes porteuses d'handicap et à leur potentiel de contribution à l'économie. La collecte de données fiables sur l'emploi et l'entrepreneuriat des personnes porteuses d'handicap ainsi que l'analyse précise de leurs besoins et des facteurs qui bloquent ou favorisent leur inclusion économique pourrait être une contribution du projet pour combler le manque de données actuel et une opportunité pour mettre en place des politiques publiques à même de favoriser l'inclusion des personnes porteuses d'handicap dans l'économie et dans l'entrepreneuriat.

L'accompagnement prévu pour les entrepreneurs porteurs d'handicap devrait également incorporer une analyse différentielle des notions de performance et de productivité par rapport aux non handicapés, souvent impactées par les barrières structurelles et sociales. Dans le cadre du projet, promouvoir les projets des personnes porteuses d'handicap dans des salons d'expositions et autres événements destinés à leurs domaines d'activité. Le développement d'histoires de succès et la documentation et la diffusion à échelle de ces histoires inspirantes peut également contribuer à catalyser une prise de conscience en ce sens.

Quant aux activités de renforcement de capacités, il est important d'impliquer les associations de personnes porteuses d'handicap afin de déterminer les aspects pédagogiques, linguistiques (accessibilité) et de format (tenant compte de l'état

de santé et des contraintes physiques potentielles) qui puissent répondre aux besoins de ces groupes.

Il est également important de noter que pour beaucoup de personnes porteuses d'handicap, les membres de la famille sont présents et constituent une partie prenante importante du projet. En ce sens, il est important de s'assurer que les relations familiales sont saines et non basées sur l'exploitation des personnes porteuses d'handicap tout en étant conscient qu'une famille prospère fournit généralement de meilleures conditions de soins et de vie aux personnes handicapées qui ont font partie. Il est également important de considérer que les femmes porteuses d'handicap restent des femmes davantage sujettes à des violences domestiques et sur les lieux de travail puisqu'elles cumulent au moins deux facteurs de vulnérabilité et qu'il faut donc leur fournir les informations, le soutien nécessaire et adapté pour prévenir et faire face à de potentielles violences contre elles.

L'entreprenariat agricole

Les recommandations présentées dans ce chapitre (et les suivants) constituent un moyen d'intervention efficace permettant de générer des impacts importants et durables pour les entrepreneurs. Ces recommandations permettent aussi de répondre à des besoins urgents et prioritaires des populations cibles. Elles s'adressent en premier au projet SUMUD pour la suite des activités mais elles peuvent aussi être appliquées par le gouvernement, le secteur privé dans le cadre d'actions de responsabilité sociétale ou les bailleurs de fonds dans d'autres projets de coopération.

Recommandation 6 : Cibler les projets traitant des problématiques prioritaires des agriculteurs et des groupements

Les entrepreneurs dans le secteur de l'agriculture font face depuis plusieurs années à des défis multiples d'ordre économiques, sociaux et environnementaux. Les conditions économiques défavorables (manques de revenus, hausse des coûts de production, etc.) réduisent considérablement les opportunités d'investissement. L'accès au crédit pour financer les projets agricoles est limité pour la plupart des agriculteurs.

Un des défis les plus importants auxquels sont confrontés les entrepreneurs agricoles est lié au changement climatique et à la baisse importante de la pluviométrie. Au cours des dernières années, les précipitations sont devenues de plus en plus limitées et imprévisibles et, à mesure que le climat change, les entrepreneurs agricoles seront impactés par le manque d'eau. Il est donc primordial d'instaurer une dynamique permettant d'évoluer vers des pratiques durables pour s'attaquer au

problème et trouver des moyens de faire face aux changements climatiques. Ces solutions doivent permettre de résoudre les problématiques d'accès à l'eau, de hausse des coûts de production tout en améliorant leurs revenus et leurs productivités.

Pour ce faire, un des moyens le plus efficace consiste à financer et accompagner les agriculteurs dans la réalisation d'investissements dans des forages de puits et l'installation de pompes solaires photovoltaïques. De tels investissements permettront de sécuriser l'approvisionnement en eau, de réduire les coûts de production et d'améliorer les revenus. Les projets de pompe solaire PV permettent plusieurs avantages :

- Génèrent des économies de coûts en matière d'électricité, de carburant, etc.
- Utilisent des énergies propres et limitent le recours aux combustibles fossiles
- Nécessitent moins d'entretien par rapport aux autres types de pompage

Le coût initial d'un projet de pompe solaire peut être un obstacle pour certains agriculteurs. Néanmoins, il constitue à terme l'option la moins chère pour l'irrigation. Le projet pourrait ainsi financer de tels projets. La cible serait constituée en par des agriculteurs ou des groupements (GDA ou SMSA) assez avancés dans leurs projets de forage. L'apport du projet consistera alors dans le financement de l'investissement restant (forage et/ou pompe solaire) mais surtout dans l'accompagnement dans l'utilisation du pompage PV. Le choix des projets cibles pourrait se faire en étroite collaboration avec les autorités locales (APIA et CRDA) tout en maximisant les impacts. A titre d'exemple, les GDA et SMSA ayant plusieurs adhérents pourraient bénéficier de financements pour finaliser leurs projets. SUMUD pourrait favoriser les projets des agriculteurs permettant de générer un maximum d'impact sur les femmes (agriculteurs) et autres (familles, revenus, etc.).

Le financement des projets devra impérativement être accompagné de mesures de renforcement des capacités sur les techniques d'irrigation par le recours au pompage solaire. En effet, l'expérience montre que telles imitatives peuvent être contreproductives en raison d'un arrosage excessif lié à la perception que les ressources de l'eau et de l'électricité sont gratuites. Des actions de formation et de sensibilisation seront nécessaires ciblant directement les agriculteurs. Elles peuvent se faire en partenariat avec les structures locale de tutelle.

Outre le renforcement des capacités techniques, d'autres aspects doivent être traités notamment pour les groupements (GDA et SMSA). Ces actions peuvent cibler les porteurs de projets sélectionnés mais aussi d'autres acteurs. Il s'agit principalement de sessions sur des thématiques de gouvernance, de gestion d'entreprises, de stratégie commerciale, de ciblage du marché, de gestion des conflits, de travail

en groupe, etc. De telles compétences font souvent défaut chez les groupements et constituent des faiblesses qui impactent la durabilité de leurs activités.

L'entrepreneuriat dans l'artisanat

Recommandation 7 : Privilégier l'accompagnement des artisanes à travers les organisations de l'ESS

Les artisanes sont confrontées à des barrières multiples qui touchent toute la chaîne de valeur de l'artisanat allant de l'approvisionnement en matière première, à la commercialisation/promotion du produit en passant par le maillon de la production (design, etc.). L'amélioration de la situation des artisanes nécessite de ce fait une approche systématique et une vision d'ensemble pour traiter les problématiques prioritaires.

Il est essentiel d'avoir à l'esprit que, pour plusieurs raisons, toutes les artisanes n'ont pas la capacité de devenir des entrepreneures. A titre d'exemple, il est très peu probable que des artisanes qui n'ont aucun niveau d'instruction et qui n'ont pas un minimum de moyens financiers, et de compétences commerciales puissent devenir des entrepreneures car être entrepreneur est « un métier » en plus de celui de l'artisan.

Il est aussi essentiel de comprendre qu'il n'y a pas de solution « miracle » qui puisse s'appliquer à toutes les artisanes qui pourrait ainsi résoudre toutes leurs problématiques. A titre d'exemple, il ne faut pas croire que le seul fait de regrouper des artisanes dans le cadre de groupement économique va leur permettre de mieux acheter ou mieux vendre. De même, leur regroupement dans un lieu géographique ne peut pas, à lui seul, d'augmenter l'afflux des consommateurs et l'augmentation des ventes. Nombreux sont les exemples de groupements d'artisanes qui ont été créés en Tunisie et qui n'ont pas fonctionné. De même, plusieurs locaux dédiés pour la commercialisation des produits des artisanes et des femmes vivant en milieu rural ont été créés et ont fini par fermer.

La meilleure approche pour accompagner les femmes artisanes dans les régions cibles consiste à les accompagner à travers des organisations de l'ESS présentes dans ces régions. Celles-ci constitueraient des points d'ancrage et d'attache pour ces artisanes. Cette approche a l'avantage de maximiser l'impact des actions mises en place tout en créant un effet de levier important pour les artisanes. De plus, ces organisations peuvent avoir un accès beaucoup plus facile aux artisanes vivant dans des régions rurales éloignées et isolées. Plusieurs exemples ont été re-

censés dans le cadre de la mission, et montrent que cette approche donne de meilleurs résultats que celle qui consiste à « autonomiser les artisanes » en travaillant directement avec elles.

Le projet SUMUD devait ainsi privilégier de travailler avec des organisations de l'ESS (associations ou autres) capables de créer des dynamiques locales et d'accompagner les artisanes dans les régions. La question, si ces associations ont déjà bénéficié de financements ou non dans le cadre d'autres projets, ne devrait pas se poser. Par contre, ce qui est primordial c'est de voir si les réalisations des associations dans des projets similaires ont apporté des résultats concrets et des impacts durables pour les artisanes. Par contre, le projet devrait aussi penser à faire émerger des structures capables d'accompagner un changement d'échelle dans la région. Ainsi, s'il existe dans une région donnée des associations perçues comme étant capables de se développer pour qu'elles soient des antennes pour la promotion de l'artisanat, elles devraient être privilégiées et soutenues. L'objectif étant de faire émerger dans chaque région un noyau d'associations pour soutenir les artisanes.

Les associations qui peuvent générer des impacts durables sur les femmes vivant en milieu rural, ou travaillant directement avec des groupements de femmes artisanes qui sont actives devraient être favorisées.

Recommandation 8 : Choisir les projets à financer, renforcer les capacités des artisanes et améliorer leur éducation

Le choix des organisations de l'ESS doit se faire sur la base de proposition de projets concrets à mettre en place. Les principaux critères pour le choix des projets sont l'impact et la durabilité. Ainsi, les associations qui proposent des projets structurants pour les artisanes devraient être favorisées. Les projets capables de remédier aux problématiques majeures des artisanes que sont l'approvisionnement en matière première et la commercialisation des produits sont à privilégier. Les idées pourraient par exemple inclure la création de centrales d'achats et de stockage locales des matières premières pour les artisanes, ou encore la mise en place de contrats de production pour garantir la continuité des revenus.

Une des pistes capables de générer un impact important pour les artisanes serait d'envisager l'installation de plusieurs d'entre elles dans les anciens locaux de la SO-COPA. Ces derniers constituent historiquement une référence pour les tunisiens et les touristes en matière de qualité des produits. Le projet pourrait étudier cette possibilité avec les autorités, et si la faisabilité est confirmée, un projet de rénovation de ces locaux sera entamé en accord avec les autorités de tutelle. Un plaidoyer dans ce sens devra être réalisé sachant que des expériences ont été réalisées et ont donné de très bons résultats.

Le projet SUMUD devrait aussi accorder une priorité absolue aux associations qui intégreront dans leurs portefeuilles d'artisans des personnes handicapées ou à défaut celles qui ont à charge des personnes handicapées au sein de leurs familles.

Les programmes de financement doivent comprendre sans exception des actions de renforcement des capacités artisanes. Les femmes devraient bénéficier du soutien et de la formation dont ils ont besoin. Des ateliers devraient être organisés pour former les artisanes sur le design et les tendances récentes pour qu'elles soient introduites dans leurs produits. Des expertises étrangères devraient également être mobilisée pour partager les expériences et offrir des informations sur le suivi les nouvelles tendances dominantes et sur le besoin du marché. Des partenariats avec des écoles, les universités d'arts et de design, etc. peuvent être noués pour favoriser l'échange avec les artisanes et le partage des idées et du savoir-faire.

La mise en place de programmes éducatifs pour les artisanes est aussi essentielle pour leur donner un minimum de connaissances sur leurs droits et obligations, la notion de travail décent, l'accès aux soins et la sécurité sociale, etc. Les programmes d'éducation doivent aussi inclure des notions économiques simplifiées sur le calcul des charges, des coûts de revient, du chiffre d'affaires et des bénéfices, etc. pour que les femmes soient mieux capables de gérer leur activité.

Les organisations de l'ESS doivent mettre en place plus fréquemment des événements (Ateliers et séminaires) pour la diffusion d'informations sur l'écosystème de l'artisanat : formations disponible, source de financement, projets en cours, etc et de façon plus générale sur les opportunités offertes aux femmes et aux jeunes artisans.

L'entrepreneuriat dans le tourisme

Recommandation 9 : Accompagner des projets d'hébergement alternatifs avancés pour intégrer le secteur formel

La grande majorité des projets d'hébergement alternatifs opèrent dans le secteur informel. Il existe dans certaines des régions comme Sfax ou Tozeur quelques projets d'hébergement alternatifs (maison d'hôtes et gîtes ruraux) qui sont opérationnels et travaillent dans le secteur formel..

Il existe plusieurs barrières pour ces projets pour être intégrés dans le secteur formel. Elles relèvent principalement de la réglementation et des procédures en vigueur qui sont trop contraignantes. Pourtant, plusieurs des projets dans les régions ont atteint des stades assez avancés avec des dossiers assez solides pour pouvoir

entrer dans le secteur formel. De tels projets devraient être accompagnés pour être complètement opérationnels.

Le projet pourra ainsi cibler en priorité les régions où il existe un déficit en matière d'hébergement, c'est notamment le cas de Siliana ou Kerkennah. Il existe en effet des projets de maisons d'hôtes par exemple à Kessra qui peuvent être accompagnées pour être complètement opérationnelles. Il est essentiel d'opter pour des projets ayant des dossiers assez avancés pour pouvoir travailler pleinement avec les autorités locales. En parallèle, du plaidoyer être réalisé pour réduire les barrières législatives et administratives pour faciliter l'installation des promoteurs de projets.

Des programmes de formation peuvent être mis en place pour accompagner le développement du tourisme alternatif d'hébergement. De tels programmes incluent par exemple, la restauration, l'accueil, etc. pour lesquels il y a des besoins spécifiques pour les structures du tourisme alternatifs dans les régions.

Recommandation 10 : Accompagner le développement des projets d'animation assez matures

Les activités d'animation touristique constituent un maillon très important pour compléter l'offre touristique dans une région. Malheureusement, ce maillon reste une des principales faiblesses du produit tunisien. Pourtant, ces activités contribuent de façon importante à stimuler le tourisme intérieur et à promouvoir les produits touristiques régionaux et locaux.

De nombreuses activités portées par des jeunes promoteurs connaissent des dynamiques très importantes dans toutes les régions. Il s'agit par exemple du cyclo-tourisme, des trottinettes, du tourisme culinaire, des randonnées, du camping, de la plongée, etc. Ce type d'activités sont de plus en plus recherchées par les touristes qui leurs font découvrir les richesses naturelles et de vraies expériences culturelles et les patrimoines divers dans les régions.

Il existe plusieurs projets d'animation touristiques dans les régions cibles qui sont installées. D'autres promoteurs cherchent aussi à s'engager dans de telles activités. Le projet SUMUD pourra travailler avec les deux cibles mais il y a des projets matures qui peuvent être favorisés. Dans plusieurs cas, il existe des collaborations entre plusieurs promoteurs qui restent informelles. Les besoins qui se ressentent le plus sont liés à des financements pour agrandir les projets par l'achat d'équipement. Des formations aussi bien techniques (exemple réparation et maintenance, etc.) que sur des aspects plus conventionnels (montage de dossier juridique, stratégie, plan d'affaire, ciblage des marchés, etc.) ont aussi été identifiés et peuvent constituer des pistes pour des programmes de renforcement de capacité.

Conclusion

Les entrepreneurs tunisiens font face à plusieurs problématiques et barrières qui limitent les possibilités et les opportunités pour la création de projets et d'emplois. Ces problématiques sont amplifiées pour les entrepreneurs localisés dans les régions défavorisées de la Tunisie.

L'entrepreneuriat dans les régions rurales est encore plus désavantagé en raison de problèmes liés à l'isolement, à l'éloignement géographique ou encore à la faiblesse du niveau d'instruction des populations locales.

En plus de ces problématiques, l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'Agriculture, de l'artisanat et du tourisme, dans les régions reste caractérisé par un degré important d'informalité

Le manque de développement, le niveau faible des revenus et la pauvreté plus élevée associés à ces régions réduisent entre autres les capacités des entrepreneurs à obtenir du financement pour créer leurs projets.

En raison de plusieurs facteurs signalés dans ce rapport, les barrières à l'entrepreneuriat sont aussi amplifiées pour les populations vulnérables, les femmes, et les personnes handicapées.

La suppression de ces barrières appelle certes à la mise en place de projets de développement dans le cadre de partenariat avec la coopération internationale pour aider les entrepreneurs. Néanmoins, il faudrait une réelle politique volontariste de l'Etat pour résoudre les problématiques institutionnelles, législatives, etc. qui freinent l'investissement, l'entrepreneuriat et l'emploi.

L'Etat doit être conscient que la situation actuelle constitue un frein réel au développement et à la création d'emploi pour les jeunes et les femmes notamment dans les régions défavorisées. De ce fait, il y a un besoin urgent de communication et de plaidoyer pour lever les barrières au développement de l'entrepreneuriat et de l'ESS en Tunisie.

References

CGDR (2021) – Mahdia en chiffres

CGDR (2021) – Sfax en chiffres

IFC (2007) – Women Entrepreneurs in the Middle East and North Africa: Characteristics, Contributions and Challenges

INS. (2014a). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 Principaux indicateurs, www.ins.tn/fr/publication/recensement-général-de-la-population-et-de-lhabitat-2014-principaux-indicateurs

INS. (2014b). Statistiques Tunisie : Flash Education (No. 4). <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Bulletin%20n%C2%B04-2016-v3.pdf>

INS. (2015). Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des Ménages, 2015. <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/voll-bud-get-2015-site.pdf>.

INS. (2020). Carte de la Pauvreté 2020. <http://www.ins.tn/fr/publication/carte-de-la-pauvret%C3%A9-en-tunisie-septembre-2020>.

INS (2020) www.ins.tn/fr/themes/

ITCEQ – Indicateurs de développement régional – divers numéros

ODS (2021) – Tozeur en chiffres

ODNO (2021) – Siliana en chiffres

OXFAM (2020) Étude sur l'impact du travail de soins non rémunéré sur les femmes vivant en Tunisie : accès au travail, autonomisation économique et bien-être.

OXFAM (2020) Étude sur l'impact du travail de soins non rémunéré sur les femmes vivant en Tunisie : accès au travail, autonomisation économique et bien-être.

UAF 2020 Rapport sur l'expertise d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin en Europe. https://www.auf.org/wp-content/uploads/2020/06/UTCN-Rapport_Entrepreneuriat-femi-nin_mai_2020.pdf

Annexes

Guide d'entretien – structures d'appui

Objectif principal : Mapping des programmes, projets, structures et mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat (ESS) dans les secteurs cibles

- 1- Introduction : Présentation du projet SUMUD et de l'objectif de la mission
- 2- Présentation générale de la structure rencontrée
 - a. création,
 - b. mission,
 - c. organisation
 - d. principales activités
- 3- Projets financés/pilotés/réalisés par la structure, en cours ou planifiés pour promouvoir le l'entrepreneuriat (et l'ESS) dans le secteur :
 - a. Sources de financement,
 - b. Niveau des fonds mobilisés
 - c. Principales activités réalisées
 - d. Résultats atteints
 - e. Traitement du genre et des populations vulnérables
- 4- Mécanismes gérés et utilisés pour promouvoir l'entrepreneuriat (et l'ESS)
 - a. Financier (Dons, prêts, investissement, garanties, etc.), ou appui (formation, etc.)
 - b. Conditions de bénéficiaires des mécanismes
 - c. Critères d'éligibilité
 - d. Instruments les plus utilisés
 - e. Mécanismes dédiés aux femmes (genre en général) - populations vulnérables
- 5- Types de problématiques rencontrées pour promouvoir l'entrepreneuriat (ESS) :
 - a. Au niveau de l'offre/la structure (institutionnel et/règlementaire, financement, capacités, RH, Information, Autres (à préciser)
 - b. Au niveau de la demande (entrepreneurs) : culture et capacités, finances, éducation, accès à l'information, autres.
 - c. Problématiques spécifiques aux femmes/personnes vulnérables
- 6- Connaissance de bonnes pratiques/initiatives en Tunisie ou à l'étranger (y compris celles pour les femmes personnes vulnérables)
- 7- Pistes de recommandations pour améliorer les conditions (offre et/ou demande) au niveau :
 - a. Institutionnel et/règlementaire
 - b. Financement (mobilisation)
 - c. Technique (capacités)
 - d. RH
 - e. Information
 - f. Autres (à préciser)

Guide d'entretien – Focus groups

Objectif principal : Identifier les besoins d'appui pour les promoteurs et les entreprises sociales en matière de financement et d'accompagnement dans les régions/secteurs cibles pour orienter l'action future du projet SUMUD.

- 1- Introduction : Présentation du projet SUMUD et de l'objectif de la mission
- 2- Présentation de l'entreprise
 - a. *Création et activité en général*
 - b. *Situation actuelle*
- 3- Démarrage de l'activité
 - a. *Motivation du projet*
 - b. *Sources et montants de financement (auto, public, privé, mixte, autres)*
 - c. *Appui reçu (structures locales, formation, etc.)*
- 4- Barrières rencontrées pour démarrer et/développer l'activité
 - a. *Institutionnel (relation structures d'appui)*
 - b. *règlementaire*
 - c. *Financement*
 - d. *Technique (formation)*
 - e. *Information*
 - f. *Autres (à préciser)*
- 5- Barrières rencontrées en tant que **femme/personnes en situation de handicap** pour démarrer et/développer l'activité
 - a. *Institutionnel (relation structures d'appui)*
 - b. *règlementaire*
 - c. *Financement*
 - d. *Technique (formation)*
 - e. *Information*
 - f. *Autres (à préciser)*
- 6- Pistes de recommandations/besoins/barrières à lever pour améliorer la situation au niveau :
 - a. *Institutionnel*
 - b. *règlementaire*
 - c. *Financement (mobilisation)*
 - d. *Technique (formation)*
 - e. *Information*
 - f. *Autres (à préciser)*

Liste des contacts

APAD

M. Elyes BEN TARA

Hands for Hope

LABESS

M. Rachid ABIDI- Directeur

Shanti

M. Mehdi Baccouche - Fondateur et directeur

Oxfam

Mme Nehal Ali

TCSE

khalil.benhamed